



Le média des affaires

LOIRE-ATLANTIQUE

Le port de Nantes
Saint-Nazaire s'ancre
dans la transition

VENDÉE

Le business des
boissons saines

Nicolas
FORGET
cofondateur de
Kraken-Lighting

“ NOUS CHERCHONS
À MARQUER
LES ESPRITS ”



Bertrand
GILBERT
cofondateur
de Kraken-Lighting



Il n'est jamais trop tard pour rejoindre les partenaires du "H"



Abonnements VIP mi-saison à partir de **230€HT***

Informations et réservations : partenaires@hbcnantes.com



**AMBIANCE.
CONVIVALITÉ.
ÉMOTIONS.**

* Tarif par personne par match, minimum 4 personnes.

15

sommaire

● N° 7185 ● VENDREDI 2 FÉVRIER

L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

À la Une

- 4. Le port de Nantes Saint-Nazaire s'ancre dans la transition

Actualités

- 7. Des vœux résolument optimistes
- 8. Emploi, formation et transition au menu 2024
- 10. L'humain, cœur du barreau de Nantes
- 11. Trois questions à Valérie Cizeron, nouveau bâtonnier de Saint-Nazaire
- 12. Comment financer sa start-up en temps de crise
- 15. Le business des boissons saines se développe en Vendée
- 18. Au Forum Atlanpole, les microalgues à l'honneur
- 20. Agenda des Professionnels



38



4

VIE DES ENTREPRISES

- 21. A&B Couture, Agile Facilities, Chai Berteaud-Manceau, Dome Solar, FCE Vendée, Hoffmann Green, Kapneo, Novven, Sog Solar, TC Consulting, Vebo

L'ENTRETIEN

- 28. Nicolas Forget et Bertrand Gilbert, cofondateurs de Kraken-Lighting : « Nous cherchons à marquer les esprits »

LE CERCLE DES EXPERTS

- 34. Les PME de l'agroalimentaire face à un « mur d'investissements »
- 36. Intelligence artificielle : quelles incidences dans la publicité et le marketing ?

SPORT & BUSINESS

- 38. Bernard Hinault : « On ne peut pas gagner sans son équipe »



26

ENVIES, TABLES & CULTURE

- 42. Nicolas Gobin : « Le Grand Prix Meule Bleue a changé ma vie »
- 43. La photographie expérimentale, festival Acoustic

45. ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

ours

DIRECTION
 Directeur de la publication
Guillaume LALAU
 Directrice
Laëtitia BLANCHARD

RÉDACTION
redaction@informateurjudiciaire.fr
 Rédactrice en chef
Nelly LAMBERT
 Journalistes
Éric CABANAS, Alexandrine DOUET, Marie LAUDOUAR, Nicolas LE PORT
 Secrétaire de rédaction
Gildas PASQUET
 Ont participé à ce numéro
Sophie COMTE, Florence FALVY, Karine LIMOUZIN

CRÉATION ARTISTIQUE
 Directeur artistique
David PEYS
 Maquettiste
Camille JUREK
 Photographe (couverture)
Benjamin LACHENAL

ANNONCES LÉGALES
annonces-legales@informateurjudiciaire.fr
 Responsable du service annonces légales
Isabelle OLIVIER
 Assistante de direction
Rozanne GENDRON
 Assistante administrative
Juliette BIHAN
 Responsable du développement commercial
gbremaude@informateurjudiciaire.fr
Gaël BRÉMAUD

ABONNEMENT
Rozanne GENDRON
 abonnement@informateurjudiciaire.fr
 PUBLICITÉ
Laëtitia BLANCHARD
 02 40 47 00 28

IJ Informateur Judiciaire
 N° 7185
 SAS au capital de 155 000 €
 Siège Social : 15 Bd Guist' Hau
 - CS 14226 - 44 042 NANTES
 CEDEX 1
 02 40 47 00 28
 contact@informateurjudiciaire.fr
 N° CPPAP : 0925 179873 -
 ISSN0755768X - RCS Nantes 348
 327 891
 CCP Nantes 11 53 M

Prix de vente : 2,2 €

Abonnement 1 an
39 € (TVA incluse) magazine
 numérique + site internet
79 € (TVA incluse) couplage
 magazine numérique et papier
 + site internet
 Dépôt légal à parution
 Hebdomadaire
 Parution le Vendredi
 Membre du Réseau Hebdo Éco

Impression
 Rotimpres : Pla de l'Estany
 17181 Aiguaviva (Girona) Espagne



LE PORT DE NANTES SAINT-NAZAIRE

S'ANCRE DANS LA TRANSITION

Éolien en mer, hydrogène, zone industrielle **bas carbone**... Nantes Saint-Nazaire Port se tourne un peu plus vers la **transition énergétique et environnementale**. Tour d'horizon de ses différents projets.


Par Gildas **PASQUET**

Quel bilan de l'année 2023 et quelles perspectives pour 2024 ? Le 19 janvier dernier, Nantes Saint-Nazaire Port réunissait la presse dans ses locaux nantais pour y dévoiler les grandes tendances de son activité et évoquer ses projets réalisés, en cours et à venir.

En préambule, Christelle Morançais, présidente de la Région Pays de la Loire et du Conseil de surveillance de Nantes Saint-Nazaire Port, a martelé : « Je veux être pour le port une présidente de combat, sur deux volets. D'abord, défendre et préserver le trafic. C'est le cœur de métier du port, et qui doit le rester. » Avant d'ajouter : « Le deuxième combat, c'est la transition du port », encore très dépendant des énergies fossiles. D'où les trois objectifs inscrits dans le plan stratégique 2021-2026 de Nantes Saint-Nazaire Port : « réussir la transition énergétique et écologique », « conforter le rôle de porte maritime du grand Ouest » et « servir le développement économique et social de l'estuaire de la Loire ».

Trois nouvelles lignes en 2023

À mi-parcours de ce plan stratégique, où en est-on ? D'abord, le déploiement du plan s'appuie sur le développement du port de commerce. À cet égard, Michel Puyrazat, président du directoire par intérim de Nantes Saint-Nazaire Port¹, s'est réjoui de « trois belles avancées » : la nouvelle ligne maritime Con-ro (conteneurs et roulier), opérée par Bahri Lines, reliant Asie et Europe, qui fait escale une fois



Actuellement en phase d'études, le projet Eole, une base d'intégration d'éoliennes de grande dimension, doit être soumis cette année à concertation (vue prospective non-contractuelle).

TES

Le service Wec Lines, qui relie le sud et le nord de l'Europe avec deux navires par semaine, a connu sa première escale à Montoir-de-Bretagne en septembre dernier.



par mois à Montoir-de-Bretagne, le service Wec Lines reliant sud et nord de l'Europe avec deux navires par semaine, et en matière de roulier, une troisième ligne mise en place depuis le milieu de l'année 2023, avec deux départs par mois vers la Turquie pour l'export des véhicules produits dans l'usine Stellantis de Rennes.

Un foncier orienté transition énergétique

Le foncier et sa valorisation sont un autre volet important du plan stratégique du port. En plus du développement de projets immobiliers logistiques et tertiaires, le domaine foncier intègre plus avant la transition énergétique. « Parmi les projets innovants, le data center flottant Denv-R, sur le quai Wilson à Nantes, sera mis en service au premier trimestre de cette année », illustre Michel Puyrazat. Autres réalisations : le démarrage, il y a un an, de la centrale photovoltaïque Engie green à Montoir-de-Bretagne, avec ses 9 hectares de panneaux solaires pour une production de 7,6 MW, le projet Enerdigit, installé en décembre sur le site portuaire de Nantes Cheviré, dédié au stockage et à la redistribution d'électricité, ou bien, dans la même zone portuaire, Harmony Energy, avec l'installation d'une entreprise de stockage d'électricité pour une mise en service prévue courant 2026.

Eole, nouvelle infrastructure pour l'éolien en mer

La transition énergétique du port, c'est aussi le développement de la filière des énergies marines renouvelables. Après le déploiement du premier parc éolien en mer français au large de Saint-Nazaire, le port a été choisi pour réaliser l'installation du parc éolien Emyn (62 éoliennes situées entre l'île d'Yeu et Noirmoutier). Il verra ainsi transiter les composants de ces éoliennes entre le printemps 2024 et l'automne 2025. Toujours en matière d'éolien, Nantes Saint-Nazaire Port ambitionne de s'ancrer encore davantage dans le paysage avec le projet Eole, une base d'intégration d'éoliennes d'une puissance de 20 à 25 MW, devant répondre aux besoins de la filière à grande échelle. Concrètement : plus de 700 m de quai d'une capacité de 15 à 30 tonnes par m², 12 à 14 m de tirant d'eau, et la possibilité d'accueillir des objets de plus de 300 m de haut. Une phase de concertation ●●●

¹ L'année 2024 verra le renouvellement des instances de gouvernance du port, notamment l'arrivée d'un nouveau président du directoire qui devrait être nommé au printemps.

L'éolien offshore flottant est un enjeu majeur et le projet Eole fait clairement partie de ces outils qui nous permettront demain de continuer à être présents.

Michel PUYRAZAT



Avec ses 14 000 panneaux solaires, la centrale photovoltaïque exploitée par Engie green, à Montoir-de-Bretagne, est entrée en service en janvier l'année passée.

...

est prévue en 2024, et la mise en service est envisagée pour 2028-2029. « Il y a une concurrence importante et c'est un vrai enjeu national de pouvoir répondre présent, souligne Michel Puyrazat. Lors des Assises de l'économie de la mer (qui se sont tenues à Nantes les 28 et 29 novembre, NDLR), Emmanuel Macron avait fixé l'objectif [sur l'éolien en mer] à 45 GW opérationnels en 2050. L'éolien offshore flottant est un enjeu majeur et le projet Eole fait clairement partie de ces outils qui nous permettront demain de continuer à être présents, même si nous le sommes d'ores et déjà aujourd'hui avec la confirmation d'Eymyn, et cela va nous donner un atout complémentaire dans la démonstration de la capacité des équipes de la place portuaire dans son ensemble à pouvoir répondre à cet enjeu. »

Zibac, hydrogène et e-kérosène

Symbole de cette transition en train de s'opérer, la zone industrialo-portuaire de Saint-Nazaire a été désignée l'an passé lauréate de l'appel à projets Zibac (Zone industrielle bas carbone) lancé par l'Ademe. Une labellisation qui permettra d'obtenir des financements pour étudier et accélérer le déploiement d'actions de décarbonation du port, avec l'objectif de -50 % d'émissions en 2030. Dans cette veine, l'hydrogène prend aussi toute sa part, comme en témoigne l'unité de production et de distribution d'hydrogène renouvelable (250 MW) qui doit voir le jour à horizon 2028, sur une parcelle de 12 ha au nord du terminal multivrac. Pour ce projet,

c'est le Nantais Lhyfe qui a été désigné lauréat de l'Appel à manifestation d'intérêt en fin d'année dernière. Parmi les autres projets dans les cartons de Nantes Saint-Nazaire Port : la poursuite avec EDF du développement de Take Kair, visant à produire du e-kérosène, un kérosène de synthèse, à partir de CO₂ capté dans une cimenterie de Mayenne, et GOCO2 (pour Grand Ouest CO2), projet de captage, de transport et de séquestration de CO₂.

Un programme d'investissement de 33,5 M€ en 2024

Enfin, au chapitre investissements, Nantes Saint-Nazaire Port a consacré l'an passé 31,9 M€, destinés notamment aux études relatives au projet Eole, à l'aménagement du site de pré-assemblage Eymyn, à l'achat de trois pontons pour l'entrée est du bassin de Saint-Nazaire et à l'aménagement de plates-formes logistiques. Le financement de ces investissements comprend notamment 24,3 M€ de Nantes Saint-Nazaire Port, 2,7 M€ de la Région des Pays de la Loire, 2,2 M€ de l'État et 1,2 M€ du Département de Loire-Atlantique. Pour l'année 2024, le programme d'investissements s'élève à 33,5 M€, avec notamment 19,5 M€ dédiés aux opérations d'entretien du patrimoine visant à réduire l'empreinte carbone, développer la multimodalité et déployer la numérisation, et 14 M€ pour le développement de la logistique portuaire, des énergies renouvelables, notamment l'éolien flottant, et valoriser le domaine foncier. ●

En matière de trafic, Pascal Vialard, président de l'Union maritime Nantes Port, est revenu sur l'année écoulée : « On a un volume global à -4 %, dans un environnement français pour la moyenne des ports qui est à -7 %. » Le trafic total du port de Nantes Saint-Nazaire s'élève ainsi à 28,4 millions de tonnes (Mt) en 2023, dont 21 Mt à l'import et 7,3 à l'export.

Parmi les autres données dévoilées par Nantes Saint-Nazaire Port : les exportations ligériennes de pétrole brut ont, l'année passée, progressé de 33 % par rapport à 2022, et le trafic de gaz naturel liquéfié (GNL) reste à un niveau élevé, à 8,1 Mt. À noter également, les importations de produits destinés à l'alimentation animale ont gardé leur « bonne dynamique » (+5 %) par rapport à 2022, les vrac liés au secteur du bâtiment et de la construction restent « globalement stables », les activités du terminal roulier progressent de 13 %, bien aidées par la reprise de l'activité du secteur automobile.

Enfin, les activités du terminal à conteneurs de Montoir-de-Bretagne se sont « globalement maintenues ».



Trafic
Le port s'en sort mieux que la moyenne des ports français

© NSNP - F. Badier

CCI NANTES ST-NAZAIRE

DES VŒUX RÉSOLUMENT OPTIMISTES



430 personnes à Saint-Nazaire, 1650 à Nantes : les Vœux du monde économique ont fait le plein cette année en Loire-Atlantique. Orchestrés par la CCI Nantes St-Nazaire, ils ont été organisés les 17 et 25 janvier, en partenariat avec les principaux réseaux et clubs d'entreprises, mis à l'honneur lors de la première partie de ce double événement.

Dressant le bilan 2023, le président de la CCI, Yann Trichard, a fait le distinguo entre le climat économique, social, écologique et géopolitique globalement anxigène au niveau national et mondial d'un côté et la situation de notre territoire, dont l'activité s'est très bien maintenue, avec un taux de chômage de 5,6 % alors que l'on a gagné 15 000 habitants. « On nous annonçait de la décroissance, on ne l'a pas eue et on a réussi à créer de la valeur, avec un taux de croissance aux alentours d'1 % quand il est attendu à 0,7 % au niveau national : bravo à tous ! »

Évoquant ensuite 2024, le président de la CCI a évoqué des « atouts exceptionnels » permettant selon lui d'envisager l'avenir avec optimisme. Et d'égrener notamment : Airbus et son carnet de commandes plein pour dix ans, la visibilité à au moins trois ans des Chantiers de l'Atlantique, l'arrivée de la société de courtage spécialisée dans l'accompagnement et la gestion de contrats de santé et de prévoyance Génération à Saint-Nazaire, synonyme de 200 emplois, le grand port maritime « sur lequel on va faire plus de 200 M€ d'investissements dans les prochaines années pour faire en sorte de créer un énorme ponton pour la maintenance de l'éolien offshore », la montée en puissance de la production d'hydrogène vert ou encore le chantier du CHU à Nantes. « Nous avons toutes les chances de réussir une croissance soutenue sur notre territoire : nos fondamentaux sont là, les capacités sont là, les banques ont de l'argent à prêter, on n'a plus de risques de liquidités... C'est l'occasion de montrer que nous sommes meilleurs que les autres en période de crise ! »

Nelly LAMBERT

+ 7 875

Emplois créés en 2023



5,6%

Taux de chômage en 2023

1 Md €

Contrat État-Région
pour les
infrastructures

+15 241

Habitants supplémentaires par an
depuis 2015

EMPLOI, FORMATION ET TRANSITION AU MENU 2024 DE LA RÉGION

Le 22 janvier dernier, à l'occasion de la **cérémonie des vœux** de la Région à Nantes, la présidente des Pays de la Loire, **Christelle Morançais**, a dévoilé ses **priorités pour 2024** : elles tourneront autour de la **transition écologique**, la **formation**, notamment en donnant un **nouveau souffle** à la **voie professionnelle**. Avec un objectif central en ligne de mire : le plein-emploi.

Par Nicolas **LE PORT**

C'est devant près de 700 personnalités et élus que Christelle Morançais, la présidente des Pays de la Loire, a tenu, le 22 janvier, sa septième cérémonie de vœux à l'Hôtel de Région de Nantes. De retour du Forum économique mondial de Davos (Suisse) où elle a défendu, sur invitation d'Emmanuel Macron, « la politique énergétique française », la présidente du Conseil régional a ainsi livré ses priorités pour 2024. Parmi elles, l'écologie et bien sûr l'énergie. Christelle Morançais a ainsi défendu « la souveraineté énergétique, avec l'idée de développer nos capacités à produire plus d'énergie pour répondre aux besoins croissants de la population. C'est ce qui nous permettra de devenir une région autonome, durable et exportatrice. Je crois au mix énergétique le plus large possible, autour du pilier central du nucléaire ».

« Une petite centrale nucléaire » à l'étude à Cordemais

Sur ce point, la présidente de la Région s'est félicitée « d'avoir obtenu d'EDF qu'une étude soit conduite sur la perspective

d'implanter, à côté d'autres technologies renouvelables, une petite centrale nucléaire en lieu et place de l'actuelle centrale à charbon de Cordemais. Ne passons pas à côté de l'Histoire. Nous pouvons y inventer un pôle énergétique de référence, qui sera l'occasion de créer sur place de l'activité industrielle ainsi que des emplois qualifiés pour les 100 ans qui viennent. Une chose est sûre : je ne laisserai pas un kilowatt de puissance électrique disparaître de notre territoire. C'est une question de compétitivité, de crédibilité et d'avenir ».

Devenir l'épicentre de l'éolien marin

Christelle Morançais est également convaincue que l'avenir énergétique des Pays de la Loire passera par l'éolien en mer : « La planification de ces nouveaux parcs éoliens marins à l'échelle nationale doit permettre de produire 45 gigawatt-heures de puissance électrique. Cela représente 40 Mds€ d'investissements et 20 000 emplois nouveaux à la clé. La Région a le devoir de devenir l'épicentre de ce nouveau monde. Nous disposons d'un premier parc français au large

de Saint-Nazaire, et bientôt d'un deuxième, au large des îles d'Yeu et Noirmoutier. Je rêve à l'avenir d'accueillir d'autres parcs, en privilégiant les éoliennes flottantes qui sont susceptibles d'être installées très loin des côtes, condition indispensable pour dégager un consensus politique. » Dans cette optique, elle considère le port maritime de Nantes « comme un atout considérable, qui va se transformer en hub d'assemblage des éoliennes ».

La présidente du Conseil régional a ensuite apporté son soutien aux agriculteurs et pêcheurs locaux, en insistant sur le fait « qu'une immense colère monte dans ces deux secteurs sous le poids des règles, des contraintes et des critiques permanentes dont ils font l'objet. Il est grand temps de nous ressaisir collectivement car il n'existe pas d'alternative à l'agriculture et la pêche française. Et s'il y a un combat que nous portons ici à la Région, c'est celui de la souveraineté alimentaire. »

« Je veux renverser la table »

Évoquant la formation, Christelle Morançais a défendu une vision radicalement différente de notre système actuel : « Je veux renverser la table en partant du besoin de l'entreprise, du poste à pourvoir, de la compétence recherchée et rien d'autre ! » Un moyen de sortir de ce système « qui forme

à l'aveugle, faute de mieux, sans très bien savoir sur quoi ça débouche. Notre nouveau modèle de formation est d'aplomb. À nous maintenant de faire la démonstration de son efficacité. C'est pourquoi j'entamerai prochainement une tournée dans nos cinq départements afin de défendre et promouvoir cette nouvelle politique publique. »

Pour clore la cérémonie, la présidente des Pays de la Loire a évoqué la jeunesse : « L'avenir de nos lycées professionnels, qui concerne un lycéen sur trois, est un enjeu majeur. Je veux changer leur image, le regard que l'on porte sur la voie professionnelle et lui donner un nouveau souffle, comme nous l'avons fait pour l'apprentissage. Car l'essentiel est que chaque jeune de la région puisse trouver la voie qui lui correspond et s'épanouir pleinement dans sa formation. »

« Favoriser les rencontres entre jeunes et entreprises »

Cela passera notamment par le renforcement des outils d'orientation des jeunes : « Nous allons accompagner les élèves de 3^e et de seconde dans leurs recherches de stage avec une grande campagne de sensibilisation à destination des chefs d'entreprise pour qu'ils s'investissent à leur faire découvrir la réalité du monde du travail. Ces jeunes sont les futurs salariés et chefs d'entreprise de notre région. C'est pourquoi nous déploierons un volet spécial sur la plateforme *Nosemplois.fr* afin de favoriser les rencontres entre jeunes et entreprises. »

Autant d'initiatives qui visent à « atteindre le plein-emploi », objectif central de Christelle Morançais. « Il faut regarder la réalité en face : aujourd'hui, le challenge n'est plus de trouver des emplois à pourvoir, mais des volontaires pour ces emplois. Le défi, c'est aussi de refuser cette réalité qu'un tiers des demandeurs d'emploi formés n'entre pas dans la vie active. Ce qui n'est pas acceptable alors que toutes les entreprises cherchent des salariés, tous secteurs d'activité confondus. » ●

Aujourd'hui, le challenge n'est plus de trouver des emplois à pourvoir, mais des volontaires pour ces emplois.

Christelle MORANÇAIS



La présidente des Pays de la Loire, Christelle Morançais, a adressé ses vœux, le 22 janvier à Nantes, devant près de 700 personnes.

L'HUMAIN CŒUR DU BARREAU DE NANTES

À l'occasion de ses vœux le 18 janvier, le bâtonnier de Nantes, **Emmanuel Follope**, a dressé un bilan des actions du barreau pour 2023 et regardé vers l'avenir.

1276
1 276 avocats, dont 80 admis au cours de la seule année 2023 et 62 % de femmes pour une moyenne d'âge de 42 ans. C'est par un état des lieux du barreau de Nantes que le bâtonnier Emmanuel Follope a débuté ses vœux le 18 janvier à la Maison de l'avocat.

Évoquant les défis qui attendent la profession, il a notamment évoqué « les problématiques d'intelligence artificielle conversationnelle ou générative qui ne sont pas nouvelles mais ont été au cœur de l'actualité en 2023 (...). La question n'est plus de savoir si ChatGPT et ses homologues auront une incidence sur l'exercice de la profession, en tant qu'outil, ou en tant que "concurrent" de certaines prestations simples. Face à cela, les avocats ont l'ardente obligation de se former pour acquérir des compétences douces qui continueront à faire la différence. La formation n'est pas une contrainte pour les avocats, c'est une chance », a argué le bâtonnier en exercice. Et d'ajouter : « Si l'être humain ne pourra jamais rivaliser en rapidité par rapport à la machine, il saura toujours se distinguer par sa capacité de jugement et, plus que jamais, par ses valeurs. »

Un nouveau groupe pilote

Des valeurs qui donnent lieu à des engagements, mis en lumière par Anne Vennetier et Pierre Langlais, sur les travaux d'un tout nouveau "groupe pilote" autour des valeurs clés du barreau, comme l'anticipation et l'accompagnement des changements sociaux et environnementaux, la promotion de l'attractivité de la profession ou le renforcement du lien humain dans un environnement technologique. Ce groupe a pour mission de coordonner et valoriser les actions déjà initiées par l'ordre et d'en créer de nouvelles. Emmanuel Follope souhaite « donner plus encore la parole » aux commissions qui le composent. Au nombre d'une vingtaine aujourd'hui, elles ont vocation à organiser des temps de réflexion sur les enjeux de la profession, participer au rayonnement du barreau et élaborer une offre de formations à destination des avocats.

Côté annonces, 2024 marquera les 15 ans de la Maison de l'avocat sur l'île de Nantes. Le bâtonnier a annoncé à cette occasion que « des travaux touchant son enveloppe extérieure » auraient lieu. Ce lieu abrite notamment les services du Conseil de l'ordre qui compte aujourd'hui 11 collaborateurs et prévoit une évolution cette année de son identité visuelle. ●



Les avocats, partenaires des entreprises

Antoine Thiébaud, membre du Conseil de l'ordre, a dressé de son côté un portrait des relations entre l'avocat et le monde de l'entreprise. Rappelant qu'environ la moitié du barreau nantais travaille au service des entreprises, Antoine Thiébaud a souligné que le rôle de l'avocat dans ce cadre « va bien au-delà de la simple interprétation de la réglementation, pour revêtir celui de partenaire stratégique de l'entreprise (...), un partenaire externe, indépendant, ce qui constitue indéniablement sa force ». « Dans un environnement juridique de plus en plus mouvant, la connaissance de la règle de droit et de sa juste portée devient un avantage concurrentiel », a-t-il ajouté.

TROIS QUESTIONS À...

VALÉRIE CIZERON

NOUVEAU BÂTONNIER DE SAINT-NAZAIRE

Valérie Cizeron vient de succéder à Erwan Le Moigne en tant que bâtonnier du barreau nazairien pour ce mandat biennal **2024-2025**. Cette **Stéphanoise d'origine** a choisi de s'installer sur le littoral de Loire-Atlantique il y a 24 ans, après dix ans d'exercice dans sa ville natale. La **civiliste** connaît donc bien le ressort du tribunal judiciaire de la cité navale, qui intègre **près de la moitié du département**, du Pays-de-Retz à Saint-Nicolas-de-Redon et de Savenay au Croisic.

Par Karine LIMOUZIN

Pourquoi ce bâtonnat et quelle vision avez-vous de votre barreau ?

C'était le bon moment pour moi. Mon métier me passionne et je suis reconnaissante pour tout ce qu'il m'a apporté depuis 35 ans que j'ai prêté serment. Ce bâtonnat, le premier, est donc une façon de rendre ce que j'ai reçu. Nous sommes un barreau en croissance régulière mais maîtrisée (134 inscrits, NDLR) et jeune puisque près de la moitié des avocats inscrits ont moins de 40 ans. D'autre part, nous avons un ressort dans lequel la population explose depuis une dizaine d'années, mais ce n'est pas pris en compte. D'où le déficit de greffes et de magistrats.

Cette pénurie est une problématique de votre barreau, comme dans d'autres. Est-ce que la négociation, voire la médiation, sont des solutions pour désengorger les audiences ?

Oui et on n'a pas de perspectives pour le moment qui puissent nous enchanter. Le nombre de postes n'a en effet pas suivi

l'augmentation de la population. On nous annonce des arrivées à partir de 2025, mais glissantes jusqu'en 2027, d'où des retards dans les rendus de jugement. On a créé des commissions et on se rencontre avec le tribunal pour trouver des moyens de pallier ces difficultés. Je vais me concentrer là-dessus jusqu'à l'été pour contribuer à améliorer ce qui peut être amélioré. Quant à la médiation, oui, c'est ce que l'on nous demande de faire et j'y suis favorable. L'ARA¹ vient d'arriver, mais il manque le personnel pour la mettre en route. L'avocat essaie de trouver en premier lieu une solution amiable, même si l'amiable n'est pas la réponse à tout. C'est à manier avec prudence. Si on arrive devant le tribunal, c'est qu'on n'a plus d'autre solution. Et même pour une médiation réalisée par un juge, le magistrat en question doit trouver le temps de recevoir les parties. On en revient donc au même objectif : que la justice puisse passer rapidement, dans l'intérêt de tous.

À l'inverse, qu'est-ce qui fonctionne bien ?

Les consultations gratuites du vendredi matin fonctionnent très bien depuis



que mon prédécesseur les a remises en place. Les demandes tournent plutôt autour du droit de la consommation, mais je pense les développer en les tournant vers l'entreprise. Il y a par exemple beaucoup de dépôts de bilan pour lesquels on se rend compte que, souvent, les problèmes ne sont pas gérés suffisamment tôt, entraînant l'effondrement de la trésorerie. Et ça peut être trop tard quand le dirigeant arrive devant le tribunal. Je vais y réfléchir pour organiser quelque chose en ce sens via la Maison de l'avocat ou via des organisations d'entrepreneurs. Les professionnels pourront nous rencontrer pour de simples questions ou pour anticiper d'éventuels conflits en droit social ou droit des affaires. ●

¹L'ARA (Audience de règlement amiable) est un mode alternatif de règlement des différends mis en place par le législateur au 1^{er} novembre 2023, dont l'objectif est d'accélérer et simplifier la résolution des litiges civils, permettant au juge d'aider les parties en présence à trouver un accord.

COMMENT FINANCER SA

Dans le cadre de la première édition de l'événement "Zero to one" organisé au Palace IciLundi à Nantes les 24 et 25 janvier, IJ a couvert une conférence dédiée au **financement des start-up** dans un contexte où les levées de fonds ont chuté de près 40 % en France entre 2022 et 2023. L'occasion de bénéficier du **retour d'expérience** et des **conseils d'Antoine Cheul**, cofondateur de **Shopopop**, mais également du point de vue d'une **banque locale**, CIC Ouest, et d'un **fonds d'investissement** à impact, Asterion Ventures.

Par Nicolas **LE PORT**

Cofondateur de Shopopop, solution de livraison de courses collaborative, Antoine Cheul est d'abord revenu sur les premières étapes du financement de sa start-up : « On a débuté à Nantes en 2015 avec 10 k€ de notre poche, qui sont très vite partis. On est ensuite allés voir les banques et deux d'entre elles nous ont prêté 70 k€ en pré-amorçage. À l'époque, on était un peu dans l'antichambre du moment où les banques créaient leur propre structure liée à l'innovation. J'ai rapidement compris qu'il était essentiel de savoir à qui s'adresser. On s'est alors tournés vers la Cantine Numérique, qui nous a aiguillés vers des interlocuteurs bancaires spécialisés dans l'innovation. Un moyen d'avoir une oreille plus attentive et d'obtenir un meilleur accompagnement. »

« Au bout d'un moment, les banques arrêtent de prêter »

Mais l'écosystème de l'innovation n'ayant rien à avoir avec l'actuel, les trois premières années s'apparentent à une "traversée du désert" pour les cofondateurs de la start-up : « On cherchait notre marché et notre solution avait peu de traction. Un jour, quelques supermarchés qui livraient déjà des courses ont accepté de tester Shopopop. Ça s'est très bien passé et petit à petit, la communauté a pris. Cela nous a permis de passer de 200 livraisons par mois à l'époque, à plus de 300 000 aujourd'hui, soit plus d'1 Md€ de courses transportées depuis notre création. »

Pour financer sa croissance, la start-up s'est alors tournée vers des fonds d'investissement et réseaux de business angels locaux. Une étape qui a marqué Antoine Cheul : « Au bout d'un moment, les banques arrêtent de prêter et il faut aller chercher de l'apport en capital ailleurs. C'est ce qu'on a fait en 2016 et 2017, mais ça n'a pas fonctionné : on a loupé

notre première levée de fonds. D'où l'importance d'avoir un bon "leveur" dans son équipe. »

« Plus vous avez de l'argent, plus on vous en prête »

En insistant, la start-up a finalement réussi à se financer via Bamboo (un réseau de business angels nantais) et Pays de la Loire Participations (un fonds régional public). Avant de voir débarquer dans l'aventure des fonds régionaux tels que West Web Valley (devenu Xplore) et Go Capital... « C'est une fierté d'avoir réussi à le faire en local. Mais il faut garder à l'esprit que la levée est très chronophage et pénible (six à neuf mois de travail). Une fois les fonds obtenus, il faut aussitôt retourner voir son banquier pour récupérer de la dette. Car plus vous avez de l'argent, plus on vous en prête. C'est un bon moyen de gonfler son portefeuille en non dilutif. Et vous serez bien accueillis, ce qui est moins le cas quand vos poches sont vides. »

Une fois les fonds obtenus, il faut aussitôt retourner voir son banquier pour récupérer de la dette.

Antoine CHEUL

NANCER START-UP EN TEMPS DE CRISE



Cofondateur de Shopopop, Antoine Cheul (à droite) est revenu sur les différentes étapes du financement de sa start-up, en compagnie de Sébastien Le Corfec (fondateur Xplora), Bérengère Lehenbre (cofondatrice d'Asterion Ventures), et Éric Alves (directeur de l'agence CIC Ouest Nantes Loire Entreprise).

Si les parcours de financement en “early stage” (jusqu’à 1 M€) sont « assez bien fléchés, selon le cofondateur de Shopopop, les suivants sont beaucoup plus complexes. Plus les tours de table augmentent, plus il faut ajouter de partenaires bancaires qui se partagent le risque. Aujourd’hui, on en a ainsi cinq ou six et il ne faut pas hésiter à en solliciter un maximum. »

« Vous n’obtiendrez jamais plus de 10 % du capital d’un fonds »

Après avoir rappelé que « pour un deuxième tour de table, la limite de levée se situe autour de 3 M€ », Antoine Cheul

a abordé la question à poser lors d’un rendez-vous avec un fonds d’investissement : « La question centrale, c’est combien il pèse ? Car quoi qu’il arrive, vous n’obtiendrez jamais plus de 10 % du capital d’un fonds. Donc si vous sollicitez un fonds de 40 M€, vous n’obtiendrez jamais plus de 4 M€. C’est un élément essentiel à garder en tête dans vos projections pour envisager le coup d’après. C’est pour cette raison que, sur notre dernière levée de 20 M€, on a refusé des rendez-vous avec des fonds qui nous avaient déjà donné 10 % de leur capital. On savait qu’on serait forcément embêtés au tour d’après. On s’est donc tournés vers un fond parisien qui a 300 M€ de capital, Meridiam, ce qui nous laisse encore des perspectives. » ●●●

Johan Ricaut et Antoine Cheul, cofondateurs de Shopopop.



La question centrale, c'est combien pèse le fonds d'investissement ?

Antoine CHEUL

●●●

« Financer moins, mais mieux »

Cofondatrice d'Asterion Ventures, société parisienne de capital-risque qui accompagne les start-up à impact en France, Bérengère Lehembre a embrayé sur les nouvelles attentes des fonds d'investissement et les dernières tendances : « Aujourd'hui, on reçoit jusqu'à 200 decks (présentations des points clés du business plan et de l'activité, NDLR) de start-up par mois. Depuis notre création en 2011, on en a financé 20, avec un ticket moyen de 1 M€. Dans notre portefeuille, on a de plus en plus d'entreprises industrielles. Et notre deal flow (volume d'opportunités d'investissement, NDLR) montre clairement qu'une vague d'industrialisation arrive en France. Là où il y a une vraie crise, c'est dans la création d'entreprises qui ambitionnent de devenir des licornes. Car cela devient beaucoup plus difficile de trouver des financements pour des séries B, C et plus. Pour nous convaincre, une start-up doit aujourd'hui prouver qu'elle a créé un produit ou début de produit performant. Autrement dit, on recherche de la rentabilité. L'objectif, c'est de financer moins, mais mieux, donc on valorise désormais les entreprises qui ont une capacité de financement non plus de 12-18 mois, mais plutôt de 24-36 mois, pour éprouver leur business model. »

« La visibilité cash est devenue essentielle »

Des constats partagés par Éric Alves, directeur de l'agence Nantes Loire Entreprise au CIC Ouest : « Nous sommes plus exigeants qu'avant sur certains critères financiers, et la visibilité cash est effectivement devenue essentielle. On a déplacé le curseur de 18 à 24 mois. D'autre part, on a également besoin d'avoir un ratio dette brute sur fonds propres raisonnable. Côté tendance, les start-up nous sollicitent effectivement moins qu'avant, mais on accompagne davantage de PME innovantes. On voit aussi davantage de projets industriels et à impact, notamment autour de l'énergie. Sur l'année, nous avons ainsi accordé 10 M€ de crédits en 2022, contre 9,5 M€ en 2023, mais avec de plus gros tickets moyens. »

« On va vous challenger sur le budget prévisionnel »

Les deux spécialistes du financement ont ensuite livré des conseils concrets aux nombreux entrepreneurs présents qui envisagent de lever des fonds. Selon Éric Alves, « le combo gagnant pour réussir une levée, c'est d'abord de s'appuyer sur un incubateur, être accompagné par un chargé d'affaires et un expert-comptable spécialisés dans l'innovation, sans oublier d'aller chercher les différentes aides possibles : Région, Europe... Il faut également garder à l'esprit qu'on va désormais vous challenger sur le budget prévisionnel que vous allez nous remettre. Donc n'hésitez pas à effectuer des "crash tests" : des cas dégradés qui nous permettent de voir quels leviers vous pouvez actionner pour préserver votre cash le plus longtemps possible. C'est comme ça qu'on pourra vous accompagner au mieux. Et pas qu'une fois ! Car nous restons persuadés que les start-up d'aujourd'hui sont les ETI de demain. »

« Un bon potentiel de scale et de résilience »

« Dans tous les cas, restez humbles et soyez prêts à être entourés, ce qui nécessite des capacités d'écoute, a ajouté Bérengère Lehembre. Et n'oubliez pas que l'élément central, c'est votre capacité à proposer un business model qui crée de la valeur, avec un bon potentiel de scale (changement d'échelle, NDLR) et de résilience. » ●

LE BUSINESS DES BOISSONS SAINES

SE DÉVELOPPE EN VENDÉE



Mois sans alcool, cure détox... De nombreux Français se motivent chaque année pour adopter un mode de vie **plus sain**. Une véritable économie autour des **boissons natures** aux vertus médicinales est en train de se créer et la Vendée n'échappe pas au phénomène. Rencontre avec trois entrepreneurs locaux qui se sont lancés sur ce **créneau porteur**.

Par Sophie **COMTE**

Kombucha, kéfir... Qui sont ces nouvelles stars en passe de remplacer les rayons jus de fruits dans les pays anglo-saxons et asiatiques ? Au pays du bien manger, le bien boire est une préoccupation

en pleine croissance. D'après une étude, la France est le pays qui compte le plus grand nombre de nouveaux consommateurs de boissons sans alcool, avec une augmentation de 25 % sur l'année 2022.

Initiée dans les grandes villes, la tendance gagne les territoires comme à La Roche-sur-Yon où Catherine Tran développe Yuki - une marque de thé pétillant - depuis octobre 2023. ●●

...

Quand innovation rime avec plaisir

D'origine vietnamienne, l'entrepreneure a commencé tôt sa carrière dans l'industrie alimentaire, à 18 ans. Celle qui a été cheffe pâtissière et barista en Nouvelle-Zélande a finalement posé ses bagages en Vendée, où elle a d'abord ouvert un restaurant asiatique. « J'ai toujours proposé à mes clients des produits sains et de qualité, travaillés selon des recettes faites maison, explique-t-elle. En revanche, ma vitrine des boissons ne reflétait pas mes valeurs. On y trouvait principalement des produits sucrés et transformés, des sodas, avec ou sans édulcorants, des jus de fruits industriels contenant des sucres ajoutés. » Elle poursuit : « C'est en me connectant à mes racines que j'ai repensé au thé que ma famille me préparait selon une recette ancestrale, transmise de génération en génération. J'en bois depuis l'âge de six ans, je connais le goût, l'odeur, les bénéfices de chaque thé sur la santé. J'ai alors commencé à réfléchir à une boisson à base de thé vert, suffisamment innovante pour me démarquer. »

Yuki est née en 2023, après des mois de recherche et développement. Il s'agit d'une boisson artisanale pétillante à base de thé vert et de fruits naturels. Pour la production, la jeune femme privilégie le made in France en se tournant - dans un premier temps - vers un maître limonadier depuis cinq générations, basé à Orléans. Elle commercialise quatre recettes bienfaitrices auprès des boulangeries, restaurants, magasins de producteurs locaux et entame les discussions avec la grande distribution. « On voit les commandes renouvelées tous les 15 jours et Yuki s'est installée jusqu'à Paris ! Nous sommes régulièrement sollicités pour savoir où acheter nos produits directement, s'enthousiasme-t-elle. C'est pourquoi nous allons ouvrir prochainement un espace de vente dans nos locaux. Une façon de nous rapprocher de nos clients pour mieux comprendre leurs attentes et envisager des axes d'amélioration. J'aimerais aller encore plus loin, confie la dirigeante, et ouvrir un magasin de produits frais asiatiques, dont Yuki, centrés sur la santé. »

Le Nolo : une demande des consommateurs

La vogue des boissons sans ("no") ou à faible teneur en alcool ("low") invite



Catherine Tran
Fondatrice de
la marque Yuki

On voit les commandes renouvelées tous les 15 jours et Yuki s'est installée jusqu'à Paris !

Catherine TRAN

les producteurs à redoubler de créativité pour proposer des produits en phase avec la demande. C'est le cas de la Brasserie Bio artisanale OPÉ, aux Sables d'Olonne, dirigée par Pierre Brodu. « On a commencé à avoir pas mal de demandes sur de la bière bio sans alcool, explique-t-il. Néanmoins, j'étais confronté à un verrou technique : à partir du moment où il y a fermentation, il y a de l'alcool ! C'est aussi ce qui permet le travail aromatique d'une bière. On est donc rarement à 0,0 %, sauf dans les processus industriels où l'on vient retirer l'alcool après fabrication, ce qui n'est clairement pas notre créneau. » Il précise : « Il faut savoir que légalement, une bière sans alcool en contient entre 0,5 et 1,2 %. En fin de compte, c'est un marché de niche excluant tous ceux qui ne peuvent pas

consommer d'alcool pour des raisons de santé ou religieuses. C'est là qu'on a eu l'idée d'une boisson fruitée accessible à tous ! »

Lancée à l'été 2023, OPÉ'tille est une gamme à part avec sa propre identité. Elle est produite artisanalement à la brasserie, mais ne contient aucun alcool. « Côté recette, on est parti sur de la purée de fruits (environ 15 %) et des plantes aromatiques bio infusées dans de l'eau comme du basilic, de la menthe poivrée ou encore du poivre du Timut aux notes acidulées qui rappellent le pamplemousse. En diluant les fruits dans l'eau infusée, on perd en gourmandise, c'est pourquoi on remet un peu de sucre tout en restant très faibles (5 g pour 100 ml) par rapport à des sodas classiques (plus de 10 g) », argumente-t-il. Et de conclure : « Le marché



Pierre Brodu
Fondateur de la
brasserie OPE

se développe, mais il y a encore peu d'alternatives au niveau artisanal sur le sans alcool, si bien qu'il nous arrive de rentrer dans une cave par ce biais. Quand on s'exporte, nous ne sommes plus les seuls locaux sur le créneau de la bière bio, en revanche, on le redevient avec nos OPÉ'tille ! En six mois, le brasseur en a vendu environ 3 000 litres à une cinquantaine de clients. En 2024, il vise la barre des 10 000 litres et envisage de nouveaux projets pour étendre sa gamme de produits "nolo" : thés glacés, boissons à base de malt... « Nous faisons des tests pour trouver les bons mélanges et dosages, suffisamment différenciants pour fonctionner. »

Le boom des boissons fermentées

Dans la famille des boissons saines, le kombucha¹ connaît un succès grandissant depuis quelques années déjà : antioxydante, boosteuse d'immunité, peu calorique... Cette boisson fermentée, originaire d'Asie, se produit également en Vendée.

Aux Sables d'Olonne, Alexia Arrivé s'était déjà lancée dans la fabrication maison de kéfir, une autre boisson saine et naturelle. « En faisant des recherches, j'ai découvert le kombucha, raconte-t-elle. De la même manière qu'il existe une mère de vinaigre, il existe une mère de kombucha dans laquelle on trouve les levures et les bactéries sauvages qui vont se nourrir de thé et de sucre pour se transformer en la boisson finale. C'est dans ce processus de fermentation qu'il y a libération des vitamines et des minéraux. J'ai commencé à en faire pour moi et mes proches, avant de partir vivre en Australie. Là-bas, la boisson était partout : dans les restaurants, les bars, les rayons des supermarchés. Puis le Covid est arrivé et j'ai dû modifier mon projet de vie en rentrant en France. C'est là que j'ai eu l'idée de créer mon entreprise artisanale de kombucha. À l'époque, mon cousin avait fait ses études en Amérique, il avait pris l'habitude lui aussi d'en boire régulièrement, mais ne se retrouvait pas dans l'offre française naissante. On a lancé l'aventure Fermenting & Co ensemble, en 2021.

Depuis, les produits sont référencés dans un peu plus d'une centaine de points de vente, situés dans le grand Ouest principalement. « L'année dernière, on a produit 17 000 bouteilles de kombucha, une petite production artisanale, en phase avec nos valeurs. Raisonnablement, j'espère doubler la production cette année pour pouvoir, à terme, recruter un CDI. » Elle ajoute : « Nous n'utilisons que du fruit frais bio que l'on transforme nous-mêmes et travaillons exclusivement avec un réseau d'épicerie fines, Biocoop, cavistes, bars et restaurants. »

« Par rapport à la première année où l'on nous regardait un peu comme des ovnis, on sent que de plus en plus de gens connaissent et s'intéressent au kombucha. Nous avons imaginé quatre saveurs et fabriquons également des ginger beers (limonade de gingembre fermentée) et des infusions fermentées (sans thé), afin de proposer une gamme 100 % française (à part quelques rares projets, le thé ne se cultive pas en France, NDLR). »

Parmi ses axes de développement, la jeune dirigeante vise notamment les restaurants étoilés. « Nous avons déjà trois clients qui travaillent notre kombucha en granité ou en sauce. Ce travail en cuisine les intéresse beaucoup, au même titre que celui sur les accords mets/boissons sans alcool. » ●

¹ Si le kombucha ne présente pas de danger pour la santé, sa consommation est notamment déconseillée aux femmes enceintes (c'est un produit non pasteurisé avec des traces d'alcool liées à la fermentation) et aux personnes présentant des problèmes de foie.



Alexia Arrivé
Cofondatrice de Fermenting & Co

AU FORUM ATLAN

LES MICROALGUES À L'HON



Comme un rituel, chaque début d'année, le **Forum Atlanpole** a mis le monde des **start-up** et de **l'innovation** sous le feu des projecteurs. Incubées par le hub d'innovation, **15 start-up** ont pitché et présenté leurs concepts originaux. La rédaction d'*IJ* a retenu quatre de ces projets.

Par Gildas **PASQUET**

Avec sa solution de traitement des eaux industrielles basée sur les microalgues, **Zeni** a tapé dans l'œil du public. De g. à d. : Guillaume Tanguy, directeur R&D, Jean-Michel Pommet, DG, Marie-Caroline Cunze, directrice commerciale et projets.

Pluie d'innovations et de start-up cette année encore au Forum Atlanpole. Le rendez-vous annuel de l'incubateur régional d'innovation a attiré, le 23 janvier dernier à la CCI Nantes St-Nazaire, quelque 400 personnes qui ont pu écouter les pitches de 15 entreprises incubées, réparties dans quatre catégories : énergie/environnement, santé, numérique et industrie (*lire aussi l'encadré*).

Traiter les eaux industrielles

Créée en octobre 2023 et accompagnée par Atlanpole depuis novembre, c'est Zeni, dans la catégorie énergie/environnement, qui a cette année décroché le "coup de cœur" du public. « Zeni pour "zéro nitrate", explique Jean-Michel Pommet, son dirigeant. On s'attaque à l'un des problèmes environnementaux les plus importants après le réchauffement climatique : la mort des milieux aquatiques et les marées vertes, issues notamment du relargage massif de nitrates et de phosphates par les activités industrielles. Zeni a pour objet de traiter les eaux industrielles en amont pour éviter ces

problématiques, par des méthodes circulaires et basées sur la nature, grâce aux microalgues. » Ces végétaux sont ainsi utilisés pour épurer l'eau en se nourrissant des nitrates et des phosphates, afin de créer de l'eau propre réutilisable d'un côté, et une biomasse d'algues qui sera revalorisée dans les marchés de l'agronomie et de l'alimentation animale de l'autre. Objectif de la start-up pour 2024 : une première levée de fonds en amorçage, autour de 1 M€.

Reconditionnement de matériel médical

Autre start-up, dans la catégorie santé cette fois, Redeem médical propose une offre clé en main de collecte, d'identification, de tri et de reconditionnement de dispositifs médicaux pour allonger leur durée de vie. « Notre constat est sans appel : alors que la seconde main est devenue un mode de consommation courant, voire évident pour les Français aujourd'hui, il y a un domaine qui n'a pas fait sa révolution : c'est la santé, souligne Clémence Cornet, fondatrice. Redeem médical a pour ambition de créer la première filière

POLE NEUR

de réemploi des dispositifs médicaux. » La start-up veut commencer par cibler le matériel orthopédique, « un marché en croissance puisqu'il représente 1 Md€ de dépenses chaque année et qu'on estime à 60 millions tous ces petits produits qui traînent dans nos placards. » Fondée en mars 2023, la jeune pousse a installé des bornes de collecte dans des pharmacies, cliniques et dans la grande distribution, a ouvert son atelier de reconditionnement et est en train de développer un portefeuille de clients industriels, distributeurs, cliniques, établissements de santé.

Un « recrutement humainement augmenté »

Au chapitre numérique, la start-up Someway mise, elle, sur un « recrutement humainement augmenté ». « Someway, c'est le Google Traduction des salariés à faible employabilité, que l'on retrouve dans le nettoyage, la sécurité ou les services à la personne », résume Laurent Guillou, cofondateur. L'idée : permettre à ces personnes, dans ces secteurs qui connaissent un turn-over important, de mettre en valeur leurs qualités autrement. En effet, il n'est pas toujours aisé pour elles de se présenter : « Soit ces personnes n'ont pas envie de parler d'elles, soit elles ont des difficultés de lecture et d'écriture du français ou sont étrangères », détaille Laurent Guillou. Someway propose alors, dans le cadre d'un recrutement, de participer à un jeu sur une plate-forme. « Sans que la personne ne s'en rende compte, elle parle d'elle », confie Laurent Guillou. À l'issue du jeu, le candidat et l'employeur obtiennent un document de synthèse sur le candidat. Fondée en octobre 2021, la société de Saint-Nazaire cible les marchés du nettoyage et de l'intérim et prévoit une levée de fonds de 150 k€ pour la fin 2024.

Un drone qui se faufile dans des endroits inaccessibles

La catégorie industrie a quant à elle vu s'illustrer dans l'exercice du pitch trois start-up. Parmi elles : Ivyspec, qui avec sa baseline « Une révolution dans les tuyaux » annonce la couleur. « Nous travaillons sur des robots mous, éclaire Jean-Philippe Lerat, à l'origine du projet. On a souvent l'idée du robot comme étant une structure articulée. Nous, nous soufflons dans des ballons qui peuvent aller dans des endroits inaccessibles : tuyaux, cuves, canalisations, grottes, charpentes en treillis... » Ce drone « racinaire » est ainsi présenté comme pouvant progresser à la manière d'une racine d'arbre, se faufile dans des endroits difficilement accessibles aux humains et aux drones habituels, mais aussi dans des milieux pollués, explosifs ou irradiés. De quoi pouvoir y mener des opérations d'inspection et d'intervention, mais aussi transporter, disperser ou aspirer des produits. ●

Les 15 start-up qui ont pitché

Énergie/environnement

- **Bien urbaines** : agence de conseil spécialisée en stratégie, expérimentation et prospective urbaine
- **Gazotech** : production d'énergie décarbonée
- **Properphi** : ombrière photovoltaïque modulable et évolutive
- **Zeni** : traitement des eaux industrielles avec des microalgues

Santé

- **AWI (Logiciel Sawa)** : solution destinée à aider les parcs zoologiques dans leurs missions de bien-être animal
- **Manta** : technologie pour WC destinée à faciliter la qualité de vie des personnes en perte d'autonomie et de leurs aidants
- **Naobee** : optimisation du parcours de soin des patients
- **Redeem médical** : reconditionnement du matériel médical

Numérique

- **Myskilliz** : logiciel qui sécurise les parcours et les transitions professionnelles vers l'entreprise des personnes en situation de handicap
- **Scriptor artis** : solutions d'intelligence artificielle générative permettant de qualifier l'information
- **Someway** : solution permettant de mettre en valeur les profils de collaborateurs tout en répondant aux besoins de secteurs en tension
- **Xrator** : plateforme SaaS de cybersécurité pour TPME

Industrie

- **Aptatio** : outils de mesure de précision pour les observateurs de la mer
- **Ivyspec** : drone souple destiné aux milieux confinés
- **Unicy** : système de transmission par cardan pour vélos



PROFESSIONNELS

AGENDA DE FÉVRIER

Jours ouvrables 25 jours

Jours ouvrés
 Fermeture sam. et dim. 21 jours
 Fermeture dim. et lundi. 21 jours

Lundi 5 février

- Travailleurs indépendants (hors micro-entrepreneurs) ayant opté pour le paiement trimestriel des cotisations sociales personnelles : télépaiement à l'Urssaf des cotisations et contributions sociales du premier trimestre 2024.

Jeudi 15 février

- Employeurs de moins de 50 salariés : déclaration sociale nominative (DSN) sur le site Net-entreprises.fr et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de janvier payés en janvier ou février 2024.

Samedi 24 février

- Employeurs : de plus de neuf salariés et employeurs de neuf salariés au plus ayant opté pour le paiement mensuel : paiement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arrco sur les salaires de janvier 2024.

Jeudi 29 février

- Location d'emplacements d'affichage : déclaration des loyers versés en 2023, dans le cadre d'un contrat de location d'un emplacement sur immeuble afin d'y apposer de la publicité (panneau, pré-enseigne...).

La déclaration doit être faite à la direction des services fiscaux dès lors que les loyers versés excèdent 76 € par an et par bénéficiaire (imprimé n° 2061-SD à télécharger sur Impots.gouv.fr).

Peu importe la qualité du bénéficiaire des loyers (syndic de copropriété, particulier propriétaire, usufruitier...) ou le régime d'imposition des loyers (revenus fonciers, BIC, BNC, impôt sur les sociétés).

Dates variables

- Entreprises au régime réel de TVA : télèglement de la TVA afférente aux opérations de janvier 2024.

INDICES JANVIER

SMIC AU 1^{ER} JANVIER 2024

HORAIRE	MENSUEL (35 h)
11,65 €	1766,96 €

SÉCURITÉ SOCIALE

plafond mensuel

2023 : 3 864 €

Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (46 368 €).

INDICE DES PRIX

(base 100 en 2015 à partir de 2016)

Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution.

	DÉCEMBRE (1) 2023	DÉCEMBRE 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	118,39	114,16	+ 3,7 %
INDICE HORS TABAC	117,50	113,42	+ 3,6 %

(1) Données partielles.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX – ILC

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %
2023 T2	131,81	+ 6,60 %
2023 T3	133,66	+ 5,97 %

Selon la loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS ACTIVITÉS TERTIAIRES - ILAT

(Baux d'habitation Loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	ILAT DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
2 ^e TRIMESTRE 2023	130,64	+ 6,51 %
3 ^e TRIMESTRE 2023	132,15	+ 6,12 %

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS – IRL

(Baux d'habitation Loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %
2 ^e TRIMESTRE 2023	140,59	+ 3,50 %
3 ^e TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %
4 ^e TRIMESTRE 2023	142,06	+ 3,50 %

INDICE NATIONAL BÂTIMENT

(Tous corps d'état)

NOVEMBRE	OCTOBRE	VARIATION MENSUELLE	VARIATION ANNUELLE
130,3	130,3	0,0 %	2,44 %

TAUX D'INTÉRÊT

TAUX REFI DE LA BCE | 4,50 %

VIE des entreprises



Vendée

INNOVATION

LE CHAI BERTEAUD-MANCEAU VEUT RAMENER LE VIN EN VILLE

> Ingénieurs agronomes spécialisés en viticulture et œnologie, Pierre Manceau et Kévin Berteaud ont créé le premier chai urbain de Vendée en mai 2023. Né en Californie, le concept consiste à apporter la transformation du vin en ville. S'il se développe dans les grandes villes de France, c'est à Mouilleron-le-Captif, près de La Roche-sur-Yon que le chai vendéen a choisi de s'installer. Pour sa première année, il estime sa capacité de vinification à 27 000 bouteilles. « Nous sommes comme un **domaine classique**, sauf que l'on n'a pas les vignes ! On **sélectionne les terroirs et les vigneron**s à qui l'on achète des raisins, puis on fait le vin nous-même, explique Pierre Manceau, le cofondateur du Chai Berteaud-Manceau. Nous pourrions choisir du raisin n'importe où en France et à l'étranger, mais nous tenons à conserver une **identité ligérienne** en nous concentrant sur Nantes, Angers et la Vendée. On se donne jusqu'à Tours comme limite ! » Et d'ajouter : « Notre but est de construire des partenariats à long terme avec les vignerons. C'est un métier que l'on connaît bien et que l'on respecte, c'est pourquoi nous ne négocions quasiment pas les prix qu'ils nous fixent. » Une **démarche équitable et durable à la fois** puisque la jeune pousse a opté pour une vinification avec **le moins d'intrants possibles** et la **consigne** de ses bouteilles. « On sait que 50 % des émissions de CO₂ d'une bouteille de vin proviennent du contenant en verre, déclare le dirigeant. Si on arrive à le réutiliser ne serait-ce qu'une fois, ce serait formidable », admet-il. Délestés du travail de la vigne, les associés peuvent se concentrer sur le développement commercial. « On a récupéré le raisin (bio ou en conversion) en septembre/octobre, on l'a acheminé au local, puis on a fait le vin. Notre production 2023 est encore en cuve et devrait être **mise en bouteille fin mars**. Toutefois, on s'est fait des petites cuvées pour entamer les démarches et sensibiliser les cavistes et restaurants à notre concept. Pour la première année, nous visons la commercialisation d'environ **20 000 bouteilles**. » En parallèle, l'entreprise développe un deuxième modèle, celui des **visites et ateliers de dégustations auprès des particuliers**. Elle a déjà enregistré une quarantaine de réservations. « On cible aussi une clientèle de touristes étrangers : je parle anglais et allemand, Kévin l'espagnol. Il y a encore peu de solutions pour faire des activités multi-langues sur le territoire, c'est un atout que l'on compte bien exploiter ! »

Sophie COMTE

Vendée • ACQUISITION RACHETÉ PAR JVD, NOVVEN DOIT REPRENDRE UNE DYNAMIQUE DE CROISSANCE

C'est un nouveau départ pour Novven, fondée en 2019 à La Roche-sur-Yon. Placée en redressement judiciaire le mois dernier, elle a été reprise par la société JVD (Rezé).

« **Novven** avait une limite dans sa croissance : sa capacité d'investissement. Nous avons donc besoin de trouver un allié industriel pour être plus ambitieux dans notre développement. L'entreprise connaissait aussi une situation de surendettement », explique son directeur Olivier Kimmerling.

La **liquidation judiciaire** a été prononcée le 22 janvier. Aujourd'hui, le fabricant d'armoires de désinfection et de décontamination pour les équipements professionnels a été racheté par **JVD** (120 salariés et 34 M€ de CA). « Nous avons repris les actifs corporels et incorporels ainsi que 6 des 10 salariés », complète son dirigeant Thierry Launois. Lesquels ont intégré le site de Rezé où la production a déjà été relancée dans un bâtiment voisin de 4 000 m² acquis il y a trois ans.

Olivier Kimmerling a quant à lui rejoint le comité de direction de JVD en charge du développement de la marque désormais baptisée "**Novven by JVD**".

Pour le repreneur, qui est spécialisé dans la conception et la fabrication d'équipements d'hygiène professionnels et les accessoires de chambres d'hôtels, ce rachat s'inscrit dans une stratégie de « diversification » et de « **complémentarité** », d'après Thierry Launois. Son objectif premier est de « créer les conditions pour permettre à Novven de poursuivre sa trajectoire et d'accélérer son développement ainsi que des synergies commerciales pour se développer à **l'international** », JVD étant présent dans 105 pays. « Dans les cinq ans à venir, notre volonté est de **multiplier par trois ou quatre** le chiffre d'affaires de Novven (CA actuel : 1,5 M€). » 950 casernes de pompiers ont déjà été équipées en France. La solution est aussi utilisée par 300 crèches pour désinfecter les jouets. Autres segments ciblés : l'industrie agroalimentaire – Novven va équiper prochainement Sodebo – et les vêtements de seconde main (une dizaine d'armoires), un partenariat avec Decathlon étant en cours, mais aussi la santé, un segment voué à être développé. En tout, **1 500 armoires** ont été déployées depuis 2020, dont 150 à l'étranger (Équateur, Mexique, Colombie, Espagne, Belgique, Suisse et Luxembourg).

Florence FALVY



Suite à son rachat, Novven a transféré ses activités à Rezé chez JVD.

Vendée • CROISSANCE SOG SOLAR POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Créé en 2012, le cabinet d'ingénierie et de conseil en énergie solaire Sog Solar renforce son maillage territorial avec deux représentants à Dijon et à Montpellier. L'entreprise, qui a enregistré une **croissance de plus de 20 % de son CA en 2023** (1,6 M€), entend structurer des équipes en dehors de son siège vendéen, afin d'offrir une **couverture nationale** à ses clients, des entreprises et des collectivités souhaitant solariser leur patrimoine.

« Nous sommes désormais présents à l'ouest, au sud et à l'est de la France, déclare Clément Brossard, fondateur de Sog Solar. À l'avenir, on s'intéresse à une ville comme Rouen afin de couvrir d'ici deux à trois ans la région parisienne et le nord de la France. 2023 a été une année charnière dans notre développement, explique l'entrepreneur. Au-delà de notre **expansion géographique**, nous avons opéré des changements internes avec la nomination de deux collaborateurs à la direction générale (Maxime Chauvet) et technique (Adrien Monsempès). Une prise de fonction qui s'est accompagnée d'une **participation au capital de l'entreprise** à hauteur de 10 % ». Il précise : « Avec la croissance rapide des dernières années, il était nécessaire de **structurer une vraie direction générale** pour optimiser la gestion opérationnelle, l'encadrement des équipes, le recrutement et le développement commercial. En parallèle, nous nous sommes engagés dans des **travaux d'agrandissement** du siège : on est passé de 85 à 380 m² de bureaux. » De quoi voir venir pour l'équipe d'une vingtaine de salariés qui **recrute actuellement** trois personnes supplémentaires. Et de conclure : « En 2024, pas de grand changement si ce n'est que l'on souhaite développer davantage la cible des producteurs indépendants d'énergie ayant du **patrimoine multi-sites**, afin de dérouler l'ensemble de nos prestations : du conseil à la planification, jusqu'aux études, la maîtrise d'œuvre et l'assistance à exploitation ».

Sophie COMTE



A&B Couture, qui confectionne du prêt-à-porter de luxe, accueille deux nouveaux partenaires financiers dans son capital.

> Vendée • STRATÉGIE

LE GROUPE A&B COUTURE RÉORGANISE SON CAPITAL

A&B Couture, groupement d'ateliers de confection situés à Saint-Martin-des-Tilleuls, fait entrer dans son capital deux nouveaux venus. Objectif : accélérer sa croissance. Créée en 2018 et spécialisée dans le développement et le façonnage de prêt-à-porter et de collections féminines pour les grandes maisons de luxe, la société de conception **A&B Couture** ouvre son capital à **InnovaFonds**, via son fonds flex equity "Partenaire Managers I", accompagné de **BNP Paribas Développement**. À cette occasion, le fonds Odyssée Venture, présent dans le capital depuis 2018, en sort. Le fondateur d'A&B Couture Tristan Henner, qui était minoritaire depuis 2008, devient quant à lui actionnaire majoritaire, sans précision sur la nouvelle répartition du capital.

Cette opération va permettre au groupe de **renforcer son positionnement dans le luxe** et de poursuivre sa stratégie de **croissance externe** en France et en Europe pour acquérir de nouvelles compétences et des capacités de production supplémentaires.

Issu du rapprochement de trois ateliers de confection prêt-à-porter et collection de luxe située en Vendée – Auvinet (Saint-Martin-des-Tilleuls), Baizet (Vendrennes) et AM Façons (Tiffauges) – A&B Couture est doté également du bureau d'études Mode Création, localisé à Treize-Vents depuis 2020 et de l'atelier Belles Roches (Mortagne-sur-Sèvre), acquis en 2023. Le tout emploie près de 300 salariés, pour un chiffre d'affaires de 15 M€.

Florence FALVY

© A&B Couture



Laurent Cereza

> LOIRE-ATLANTIQUE CRÉATION

AGILE FACILITIES SIMPLIFIE LA VIE DES ENTREPRISES

Né aux États-Unis dans les années 1970, le **facility management** s'est développé en France plus récemment et principalement en région parisienne. Le facility manager s'occupe de tout ce qui permet à une organisation de fonctionner mais qui, le plus souvent, est perçu comme un ensemble de **tâches sans valeur ajoutée**, voire d' "**irritants**" (services généraux, gestion et entretien des bâtiments...), afin de permettre aux entreprises de **se concentrer sur leur cœur de métier**.

Fort d'une expérience de plusieurs années dans ce domaine pour de grands groupes, Laurent Cereza a lancé en juillet 2023 son activité Agile Facilities à Saint-Herblain. Il se propose d'être l'interlocuteur unique des entreprises dans quatre domaines : la **maintenance multi-technique** (chauffage, climatisation, électricité, plomberie, second œuvre), le facility management, ainsi que les travaux en chauffage, climatisation, électricité et plomberie. Agile Facilities propose également un **service d'audit et de conseil** en vue de proposer des axes d'amélioration. « Quand une entreprise est en forte croissance, toutes ces tâches prennent une place de plus en plus importante, générant de la frustration auprès de l'assistant ou du responsable RH qui en sont souvent chargés. Nous proposons de les en décharger tout en **professionnalisant** l'approche et en faisant **du cas par cas** », indique Laurent Cereza. Lauréate du réseau Initiative Nantes, Agile Facilities cible les entreprises de 50 à 400 collaborateurs implantées dans la région nantaise et le bassin rennais, jusqu'à Paris. Elle prévoit de recruter cette année deux techniciens.

Nelly LAMBERT

© Agile Facilities



➤ **VENDÉE • NOMINATION**
TC CONSULTING : LOLITA GIBOUIN, NOUVELLE ASSOCIÉE

Basée aux Herbiers, TC Consulting est spécialisée dans le **conseil et le recrutement RH d'agents de maîtrise et de cadres**. Fondée en 2017 par Thierry Charrier, la TPE (six collaborateurs, CA 500 k€) vient de faire entrer au capital une de ses salariées, **Lolita Gibouin**. Après dix ans passés dans le social en tant qu'aide médico-psychologique, Lolita Gibouin avait rejoint **TC Consulting en 2018** où elle a été formée au métier de responsable des ressources humaines, **via l'alternance**. « Lolita a été ma première salariée. Elle a d'abord exercé le métier de chargée de recrutement, puis de consultante, avant de devenir associée de la société fin 2023 à hauteur de 15 %, précise Thierry Charrier. Mon épouse Céline, associée depuis quatre ans, et moi sommes donc actionnaires majoritaires avec 85 % des parts. » Pour le dirigeant vendéen, l'objectif de cette structuration est multiple. « D'abord, il s'agit d'officialiser l'association de mon épouse, ce que l'on n'avait jamais pris le temps de faire. Ensuite, évidemment, il y a l'envie de **récompenser l'investissement** de Lolita depuis six ans dans le développement de TC Consulting. Enfin, cette triple association résulte d'une volonté de **sécuriser et renforcer le socle de l'entreprise**. Si demain j'ai un souci, TC Consulting continuera à fonctionner. C'est d'autant plus vrai que nous avons formalisé un Copil. Je ne prends plus les décisions seul, ce qui nous permet de faire de meilleurs choix. Tout cela est rassurant, aussi bien pour les collaborateurs que pour les partenaires. » Thierry Charrier envisage désormais de se consacrer à un autre projet qui lui tient à cœur : le **développement international** de son activité, au sein de pays européens limitrophes.

Marie LAUDOUAR

Loire-Atlantique • CRÉATION
VEBO MET UN COUP DE PÉDALE SUR SON DÉVELOPPEMENT

Et si l'on transformait un vélo traditionnel en vélo électrique en un simple geste ? C'est désormais possible avec le boîtier développé par Vebo. Après deux ans et demi de R&D, la start-up nanto-lilloise (cinq personnes) connaît une première phase d'industrialisation de 600 à 700 exemplaires. Les premières viennent quant à elles tout juste de démarrer.

Il se clipse sur un support dédié à visser sur la fourche avant du vélo, ne pèse que 2,8 kg, contient une batterie avec une autonomie de 30 km et gomme les deux tiers de l'effort. Le **boîtier** imaginé par Vebo a aussi l'avantage d'être **éco-conçu** et d'utiliser 70 % de matières premières issues de réemploi (aluminium et caoutchouc recyclés...). « Nous avons voulu une solution qui simplifie la réparabilité », complète Vincent Habart, l'un des quatre cofondateurs de la start-up qui s'est associée à l'agence d'innovation nantaise Pulse-On, chargée notamment du développement commercial. La commercialisation vient d'être lancée et les **premières livraisons** sont attendues pour le deuxième semestre 2024. Le kit d'électrification, vendu au prix public de 470 € TTC, s'adresse aux particuliers et aux collectivités.

La communauté de communes de Pévèle Carembault (Nord) aurait déjà passé commande pour 60 exemplaires. Pour le montage, Vebo compte s'appuyer sur des ateliers de réinsertion et sur le réseau des ateliers de vélos solidaires (500 en France). En parallèle, la start-up initie une première « **manufacture solidaire de la mobilité** », en cours de création dans la métropole lilloise, qui vise à être partagée avec d'autres acteurs du secteur, comme le Nantais Humbird (vélobus en bois). Le projet a vocation à essaimer ailleurs, notamment à Nantes à horizon 2025.

Après un premier tour de table de 360 k€ fin 2023, une nouvelle **levée de fonds** n'est pas à exclure dans un an pour accompagner l'industrialisation du produit. Cette année-là, l'entreprise à mission, agréée Esus (Entreprise solidaire d'utilité sociale), pourrait atteindre une douzaine de collaborateurs. Une seconde série de 1 500 unités sera également lancée.

Florence FALVY





Vendée • STRATÉGIE HOFFMANN GREEN À LA CONQUÊTE DES PARTICULIERS

Julien Blanchard, président du directoire d'Hoffmann Green, entouré de deux représentants du groupement Les Mousquetaires. À gauche, Pascal Prugneau, vice-président d'ITM Équipement de la maison et, à droite, David Collas, directeur général d'ITM Équipement de la maison.

Le cimentier Hoffmann Green Cement Technologies, qui ambitionne d'atteindre 3 % de parts de marché à l'échelle nationale en 2026, franchit une nouvelle étape dans sa stratégie de développement. L'industriel, qui conçoit et produit dans son usine de Bournezeau « le **ciment le plus décarboné du marché français** » grâce à un **process de fabrication à froid, sans cuisson**, a en effet décidé de diversifier son offre en se tournant vers le **BtoC**. Le 29 janvier, après six mois de discussion, Julien Blanchard, président du directoire et cofondateur d'Hoffmann Green, a donc signé un « partenariat structurant » avec l'un des acteurs majeurs de la grande distribution, le **groupement Les Mousquetaires**. Dès ce mois de février, le ciment "vert" vendéen débarque dans **600 points de vente** à travers toute la France via les enseignes de bricolage **Bricorama, Bricomarché, Brico Cash et Tridôme**. Soit 10 points de distribution en Vendée et 11 en Loire-Atlantique. L'accord comporte un volet d'« **exclusivité temporaire** » dont la durée reste confidentielle, le temps pour Hoffmann Green et son partenaire de faire connaître la marque, ses produits et leurs spécificités auprès du grand public. Pour Les Mousquetaires, dont la vente de sacs de ciment représente 30 M€ de chiffre d'affaires annuel (sur un CA total 3,4 Mds€), le choix de ce nouveau fournisseur s'inscrit pleinement dans sa stratégie RSE ambitieuse, qui se résume à vouloir développer un commerce plus responsable, en proposant à ses clients des produits plus respectueux de la planète.

Ces derniers peuvent désormais trouver en rayon **deux types de ciment décarboné et conditionnés en sac de 25 kg** : le ciment H-UKR (sac vert) et le ciment H-Iona (sac jaune). La différence entre les deux ne se joue pas sur le prix car chacun sera vendu à 9 €. « Le ciment H-UKR a des performances techniques légèrement supérieures (plus résistant, séchage plus rapide), souligne Julien Blanchard mais tous deux sont multi-usages. » Et de compléter : « À qualité équivalente, le positionnement sur le prix est quasi identique à un sac de ciment traditionnel. »

Malgré la morosité ambiante du secteur de la construction, Hoffman Green espère vendre « plusieurs milliers de tonnes de ciment décarboné » grâce à ce nouveau marché. « La réglementation RE2020, qui impose l'utilisation des produits décarbonés dans le monde de la construction, contribue sans aucun doute à notre dynamisme, tous marchés confondus. Et avec 250 000 tonnes de commandes prévues en 2024 pour une valeur de 50 M€, on s'attend à une **forte croissance** de notre activité cette année », annonce avec optimisme Julien Blanchard. Pour rappel, la société publiera son CA 2023 le 15 février prochain.

Marie LAUDOUAR

¹ Hoffmann Green annonce des émissions de CO₂ divisées par cinq par rapport à un ciment traditionnel équivalent.



SMART
CONTRACTING

AGROALIMENTAIRE
INDUSTRIE
TERTIAIRE
LOGISTIQUE

06 78 91 78 06

www.smart-contracting.fr

girard.f@smart-contracting.fr

UNE AUTRE VISION DU CLÉ EN MAIN

MONTAIGU - RENNES - PARIS

Vendée • ÉLECTION <

CORINNE CHAILLOUX, NOUVELLE PRÉSIDENTE DE FCE VENDÉE

Après trois ans de mandat, **Laëtitia Dubois**, directrice générale du groupe Copylot, laisse sa place à **Corinne Chailloux**, à la tête de l'antenne vendéenne du réseau **Femmes Chefs d'entreprises** (FCE). L'élection a eu lieu le 23 janvier. « Adhrente depuis plusieurs années, j'ai aujourd'hui l'envie de partager tout ce que le réseau m'a apporté. Portant des valeurs tels que la sororité et le soutien, il m'a fait grandir », commente Corinne Chailloux, co-dirigeante du cabinet d'expertise-comptable **TGS France** à Challans.

Né en France il y a tout juste 80 ans, le réseau national FCE réunit au total **une soixantaine de délégations locales** et environ 2 000 membres, des femmes chefs d'entreprise de tous secteurs d'activités. L'entité vendéenne compte **une trentaine d'adhérentes** qui se retrouvent au minimum une fois par mois. « Nous abordons de nombreux sujets permettant à chacune d'alimenter sa réflexion, aussi bien des problématiques liés au management, à la gestion d'entreprise, que des thématiques de développement personnel, complète Corinne Chailloux. Cette année, nous allons continuer de proposer des animations de type co-développement afin d'aider les adhérentes par un effet-miroir, ainsi que des interventions d'experts. Nous allons également offrir la possibilité de faire des formations en lien avec des besoins identifiés, autour par exemple de la question de l'IA. »

Alexandrine DOUET



Corinne Chailloux

© FCE Vendée

Loire-Atlantique • RAPPROCHEMENT <

LE CGALA ET L'ARAMPLLA FUSIONNENT ET DONNENT NAISSANCE À KAPNEO

Le CGALA (Centre de gestion agréé de Loire-Atlantique) et l'ARAMPLLA (Association régionale agréée des membres des professions libérales de Loire-Atlantique) ont **fusionné** en début d'année pour donner naissance à **Kapneo**. Auparavant, les entreprises adhérant à ces types d'organismes, en plus d'obtenir une aide technique en matière de gestion, disposaient de bénéfices en matière fiscale. Jusqu'à ce que la réforme de 2020 supprime l'avantage fiscal de la **non-majoration de 20 %**, amorçant le rapprochement entre les deux structures. « Ainsi, l'ARAMPLLA a perdu près de 1 000 adhérents. C'est indolore pour le CGALA qui au contraire est en croissance forte grâce notamment à son expertise sur les dossiers LMNP (*Loueurs en meublé non professionnels, NDLR*) qui adhèrent en nombre, venant pour la réduction d'impôt pour frais de comptabilité (RIFC). Puisqu'on avait une partie de notre activité qui se trouvait fragilisée, il fallait se réinventer », explique Christophe Taveau, directeur des deux entités depuis 2014 et de Kapneo depuis le 1^{er} janvier. Un moyen de répondre aux besoins croissants en personnels du CGALA et de sauvegarder les emplois de l'ARAMPLLA. « Depuis 2014, les méthodes de travail et outils entre les deux étaient uniformes et les équipes se connaissaient, ce qui a facilité la fusion », ajoute le directeur.

Au-delà de la fusion, se réinventer pour Kapneo passe aussi par le fait de miser sur de **nouveaux services** : prestation destinée aux associations sportives souhaitant se conformer à la norme Afnor SPEC S50-020, développement de l'ECF (Examen de Conformité Fiscale) ou encore développement d'un logiciel dédié aux professionnels libéraux.

Basé à Nantes, Kapneo compte aujourd'hui près de 21 000 adhérents, 20 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 2,2 M€.

Gildas PASQUET



Christophe Taveau

© Labarre Charlyne-CTA

© AIT Architecture



Loire-Atlantique • DÉVELOPPEMENT

DOME SOLAR S'AGRANDIT POUR BOOSTER SA R&D

C'est sur son siège de Rezé que l'entreprise Dome Solar va lancer la construction d'un troisième bâtiment de 800 m². Objectif : accueillir un centre de R&D. Fondée en 2008 et installée sur son site actuel de Rezé depuis 2016, Dome Solar (65 collaborateurs - 35 M€ de CA en 2023) fabrique, conçoit et vend des **systèmes de fixation** pour panneaux photovoltaïques sur grandes toitures (bâtiments agricoles et industriels), les toitures-terrasses (centres commerciaux et bâtiments tertiaires) et les ombrières de parking. Trop à l'étroit, l'entreprise va transférer sa **R&D** (17 personnes) dans un nouveau bâtiment, voisin de son siège social. Les premiers coups de pelle viennent d'être donnés en vue d'une livraison en septembre prochain. L'ensemble s'étalera alors sur **3 800 m²**. Montant du projet immobilier : **2,2 M€**. Somme à laquelle il faut ajouter 200 k€ pour l'acquisition de machines de tests. Cette **construction** vise à répondre à divers objectifs. Tout d'abord : « Accélérer sur les obtentions de certifications et développer de nouveaux systèmes de fixation avec de nouveaux matériaux », indique Jean-Philippe Leray, son président. L'espace ainsi libéré permettra à l'entreprise d'installer, entre autres, de nouvelles salles de réunion, mais aussi d'assouvir ses ambitions internationales. Pour accélérer à l'**export** en ciblant en priorité les pays limitrophes à la France – une mission confiée depuis septembre dernier à Anastassia Grigorjev – il est prévu de « monter une business unit assez étoffée », indique Jean-Philippe Leray, qui conclut : « Nous avons signé un premier marché avec la Suède en 2023. Aujourd'hui, l'export représente 8 % du chiffre d'affaires. Nous visons les 12 % cette année et 30 % dans trois ans. »

Florence FALVY



Magazine papier
et version numérique :
accès au site web
et newsletter hebdomadaire.

Parution hebdomadaire

6 MOIS • 26 NUMÉROS : 48 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 24 € TTC

1 AN • 52 NUMÉROS : 79 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 39 € TTC

2 ANS • 104 NUMÉROS : 119 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 59 € TTC



Paiement sécurisé



INFORMATEUR JUDICIAIRE

le média
des affaires

Loire-
Atlantique
et Vendée

ABONNEZ-VOUS !

Nom ou raison sociale

Adresse

Téléphone

E-mail

Nombre d'abonnés souhaité

INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

« NOUS CHERCHONS À MARQUER LES ESPRITS »

Née en pleine crise sanitaire, en 2020, l'entreprise vendéenne **Kraken-Lighting** est en train de se faire une place dans le marché concurrentiel de **l'éclairage professionnel**, avec son offre originale. Combinant **savoir-faire techniques et artisanaux**, la TPE implantée à Boufféré conçoit et fabrique des **luminaires haut de gamme**, en **bois massif**, pour le tertiaire, en misant sur **l'économie circulaire**. Aujourd'hui, le duo complémentaire formé par **Nicolas Forget et Bertrand Gilbert**, cofondateurs de Kraken-Lighting, veut **passer à la vitesse supérieure** et rayonner un peu plus sur le territoire français, et même à l'international.

Propos recueillis par Alexandrine **DOUET**

Pouvez-vous résumer le concept de Kraken-Lighting ?

Nicolas Forget : Nous proposons des luminaires en bois massif éco-conçus, destinés aux ERP (Établissements recevant du public) : commerces, écoles, bureaux, ou encore hôpitaux. Le bois est issu de forêts françaises éco-gérées ou de filières de réemploi et nos produits sont fabriqués dans notre atelier ainsi que par des partenaires locaux. Nous avons choisi d'équiper nos luminaires avec des Led, qui répondent à une série de normes en matière de consommation et d'efficacité, et nous avons tenu à ce que nos produits soient réparables, ou puissent être facilement recyclés.

Pourquoi "Kraken-Lighting" ?

NF : Le Kraken est un monstre marin imaginaire, évoquant la mythologie nordique, les vikings et les bûcherons,

en lien direct avec l'univers du bois. C'est aussi un clin d'oeil à Jules Verne, natif de Nantes, à une trentaine de kilomètres de notre atelier, ou encore au Hellfest, étant fan de musique métal. Par la suite, nous avons d'ailleurs réalisé des catalogues produits sous forme d'albums vinyles. Enfin, le logo, noir et blanc avec des harpons, est une référence à l'ONG Sea Shepherd, qui protège les océans. Une façon pour nous de rappeler notre engagement en faveur de l'environnement. Nous avons tout de suite cherché à marquer les esprits avec une communication un peu décalée.

Quels sont vos parcours respectifs ?

NF : Après avoir décroché mon BTS en industries graphiques en 2000, j'ai commencé à travailler dans une agence de communication sur la

région nantaise. J'ai découvert le secteur de l'éclairage en réalisant un catalogue de produits pour une entreprise sarthoise, spécialisée dans la distribution de produits d'éclairage pour les professionnels. J'ai ensuite rejoint cette société en 2008 en tant que directeur marketing. Puis en 2014, je suis revenu en Loire-Atlantique pour intégrer l'entreprise Easylum, évoluant dans le même secteur d'activité, mais qui est plus orientée vers le retail, équipant des chaînes de magasins de vêtements. Au sein de cette PME, j'ai pu monter en compétences en étant moins sur la partie marketing, mais plus sur le développement de produits et la fabrication. Lorsque la société a changé de mains en 2019, je suis parti pour me lancer en tant que designer indépendant, avant de cofonder Kraken-Lighting en novembre 2020. ●●●



Nicolas
FORGET
cofondateur
de Kraken-Lighting

Bertrand
GILBERT
cofondateur
de Kraken-Lighting

●●●

Bertrand Gilbert : Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en éclairage, acoustique et thermique du bâtiment, j'ai débuté ma carrière professionnelle en région parisienne. Pendant trois ans, j'ai travaillé en bureau d'études avant d'intégrer en 2011 la société Easylum, où j'ai rencontré Nicolas. On m'a confié un poste de responsable commercial, qui me permettait de concevoir mes projets de A à Z et d'aller à la rencontre des clients. Durant cette période, j'ai travaillé sur de gros projets pour des sièges sociaux bancaires, des établissements scolaires, salles de spectacles ou encore des hôpitaux, et j'ai pu me constituer un carnet d'adresses conséquent en Bretagne et en Pays de la Loire. En 2018, j'ai décidé de faire une pause en me lançant dans un tour du monde pendant six mois. Ensuite, je suis resté deux ans dans une autre société spécialisée dans la fabrication de luminaires pour le tertiaire, avant de cofonder Kraken-Lighting, et 20 sur 20 Éclairage basée dans le Morbihan où je réside. C'est un distributeur de marques européennes et françaises, qui fournit notamment Kraken-Lighting.

L'aventure a démarré fin 2019, lors d'un dîner entre anciens collègues. Pouvez-vous nous en dire plus ?

NF : Lors d'un dîner organisé chez moi, j'ai parlé à Bertrand de mon projet du moment. Je venais de m'installer en tant que graphiste et designer freelance et j'accompagnais alors une entreprise d'ébénisterie dans la création de luminaires en bois pour un hôtel.

BG : Rapidement, je me suis dit qu'il y avait là une idée à creuser. J'ai alors fait remarquer à Nicolas que ce serait très intéressant de pouvoir réaliser des luminaires en bois massif pour les professionnels, parce qu'à ce moment-là, il n'y avait pas grand-chose sur ce marché en France. Aujourd'hui encore, on trouve surtout des fabricants de luminaires en bois pour la décoration, et donc plutôt pour les particuliers.

Ensuite, le confinement est arrivé, et a finalement été une aubaine pour vous.

BG : Au printemps 2020, je suis en effet revenu vers Nicolas, pour lui dire que j'étais prêt à me lancer dans un projet de luminaires "made in Vendée". Moi qui suis souvent sur la route, le

confinement m'a permis de prendre du temps pour ma famille - je venais de devenir papa - et a été l'occasion de réfléchir à la suite de ma carrière professionnelle. Au quotidien, j'essaie de faire attention à ce que je mange, à ma gestion des déchets. Dans le même temps, dans mon métier de distributeur d'éclairages, je vendais des produits fabriqués en Asie, pas toujours de très bonne qualité, en cherchant en permanence à tirer les prix vers le bas. Je ressentais alors un vrai besoin d'être plus en accord avec mes valeurs. Et d'ailleurs cette période a été pour tout le monde l'occasion d'une prise de conscience globale, débouchant par la suite sur la loi Agec, pour lutter contre le gaspillage ou encore sur la réglementation RE 2020 afin de réduire l'impact environnemental du secteur de la construction.

Comment avez-vous procédé pour trouver des financements ?

NF : Avant de créer Kraken-Lighting, nous nous sommes appuyés sur une structure existante, Niko Forget, mon entreprise. Ensuite, nous avons investi



Au centre, Hervé de Boisanger, dirigeant de Brut de Bois, partenaire de Kraken-Lighting.



Les travailleurs de l'Esat de La Guyonnière assemblent 80 % des cinq produits phares de Kraken-Lighting.



Il était indispensable de nous inscrire dans une démarche sociale et solidaire.

Nicolas FORGET



© Benjamin Lachemal



100 k€, dont près de la moitié provenait de fonds personnels. Nous avons sollicité les banques et avons été accompagnés par le réseau Initiative Vendée Bocage¹ ainsi que par la Région Pays de la Loire et Bpifrance (à hauteur de 7 k€, NDLR) pour les tests produits. Dans un premier temps, je pensais pouvoir installer notre activité dans mon garage, mais nous nous serions vite retrouvés à l'étroit. En octobre 2020, nous avons trouvé un local de 300 m² en location, dans lequel nous sommes encore aujourd'hui, pour y installer notre atelier ainsi que notre showroom.

Sur quel type de produits avez-vous commencé à travailler ?

BG : Nous avons d'abord cherché à concevoir un produit assez simple : un cadre sur lequel vient s'appuyer une dalle Led standard. Dans un premier temps, on s'est concentré moins sur l'éclairage que sur la partie bois, que nous ne maîtrisons pas. L'idée était de pouvoir présenter rapidement un produit à nos prescripteurs, les cabinets d'architectes.

NF : Nous avons contacté plusieurs artisans locaux, qui nous expliquaient

ne pas être en mesure de fabriquer de grandes quantités. En choisissant de travailler avec le secteur du tertiaire, cela faisait en effet partie de nos conditions. Nous nous sommes ensuite tournés vers des agences industrielles dans le secteur de Montaigu ainsi que dans le Sud Vendée. Ils nous ont répondu : « Attention, le bois massif, c'est compliqué. Ça bouge ! » Généralement, les agences qui font du mobilier, utilisent plutôt du stratifié, et mettent seulement une fine couche de bois massif en surface. Après de nombreux appels, nous avons finalement réussi à trouver le partenaire idéal, l'entreprise Brut de Bois basée à La Jubaudière en Maine-et-Loire qui, grâce à son expertise, nous a permis d'aller vite sur la partie développement du bois. Disposant d'un important parc outils, la PME, habituée à sous-traiter, est en mesure de faire à la fois de la pièce unique pour des marques de luxe notamment, et de la très grande série. Sans compter qu'elle maîtrise parfaitement le négoce du bois massif. Aujourd'hui, Brut de Bois fabrique pour nous des produits à partir de chêne et de frêne, issus de forêts françaises éco-gérées. ●●●

Pierrick, Benjamin et Jérémie, cofondateurs de 100 Détours, spécialiste du mobilier en bois recyclé.



© 100 Détours

...

Parallèlement, vous vous êtes engagés dans une démarche de réemploi de matériaux, en répondant à un appel à projets de l'Ademe Pays de la Loire sur l'économie circulaire.

NF : Oui, mon frère Damien Forget, fondateur de la Ressourcerie culturelle à Montaigu et président du Res-sac, Réseau national des ressourceries artistiques et culturelles, nous a soufflé l'idée. Il venait de récupérer trois semi-remorques de matériaux issus d'un défilé de mode parisien, et nous a proposé d'en récupérer une partie. Mais la question du stockage s'est posée. Mon frère m'a alors conseillé de contacter Julien Duranceau, président et cofondateur de La Matière, près de La Rochelle, qui est un laboratoire d'innovation sur les thématiques de la ressource. Ce dernier nous a mis en relation avec la société 100 Détours (Deux-Sèvres) qui récupère, dans des déchetteries, d'anciennes fenêtres en bois exotique, habituellement incinérées, ou enfouies. L'entreprise qui emploie des personnes en réinsertion, a développé un savoir-faire particulier qui commence par un travail de démontage entièrement effectué à la main.

BG : Nous avons ensuite déposé notre dossier auprès de l'Ademe au cours de l'été 2020, et avons fait partie des 31 lauréats du concours. Nous avons obtenu 16 k€ pour financer notre projet, qui devait être finalisé au bout de deux ans.

Où en êtes-vous aujourd'hui dans cette démarche ?

NF : En avril 2023, nous avons lancé notre offre de produits en bois recyclé qui représentait 3 % de notre volume d'affaires l'an dernier. En ce mois de janvier, nous avons atteint les 50 %, un chiffre exceptionnel que l'on doit à une commande particulière. Nous venons en effet de livrer une dizaine de luminaires à Carbone 4, le cabinet de conseil de Jean-Marc Jancovici, inventeur du "bilan carbone", connu pour son engagement en faveur du climat. Pour nous, c'est évidemment un sacré coup de projecteur.

Quand on parle de matériaux recyclés, on imagine souvent des produits moins chers. Or, vos luminaires en bois recyclé sont en moyenne une

centaine d'euros plus cher. Les clients sont-ils prêts à mettre la main au portefeuille ?

NF : Oui, parce qu'il y a une réelle histoire derrière. Récemment, nous avons par exemple participé aux travaux de rénovation d'une crèche à Cerizay pour le compte de l'agglomération de Bressuire. Les luminaires ont été fabriqués à partir des anciennes fenêtres du bâtiment, qui ont été remplacées par des ouvertures en aluminium. Nous sommes ici sur un niveau d'économie circulaire très poussé.

BG : En parallèle, nous avons scellé récemment un partenariat, toujours par l'intermédiaire de La Matière, avec un fa-

bricant de yachts à La Rochelle, qui nous fournit 12 m³ de plaques en contreplaqué toutes les deux semaines. Avec cette matière, nous fabriquons des produits standards, éco-conçus puisqu'ils proviennent de déchets industriels, mais qui sont moins chers que nos autres produits.

Pourquoi avez-vous choisi de faire appel à l'Esat de La Guyonnière pour assembler vos produits ?

NF : Cette collaboration nous permet de cocher toutes les cases. Pour nous, il était indispensable de nous inscrire dans une démarche d'économie sociale et solidaire. Nous avons commencé par



Les luminaires de la crèche Petits Mômes (Cerizay) ont été fabriqués à partir des anciennes fenêtres de l'établissement.



Nous voulons structurer un peu plus l'entreprise afin d'accélérer notre développement.

Bertrand GILBERT

confier aux travailleurs de l'Esat la mise en carton des produits, puis leur assemblage avec des pièces faciles à clipser ou à visser, qui pourront par la suite être facilement démontées pour être recyclées. Aujourd'hui, nous les faisons monter en compétences en leur proposant de faire des câblages électriques. Humainement, c'est très riche de collaborer avec ces personnes qui manifestent une réelle envie de fabriquer nos produits. Je leur montre régulièrement des photos des chantiers réalisés pour qu'ils aient un aperçu du rendu final. Ce partenariat répond aussi à une problématique de main-d'œuvre sur un territoire où le taux de chômage est inférieur à 4 %. Il faut aussi reconnaître que pour

nous, cela représente une réelle économie, puisque nous déboursions 1,50 € par produit assemblé, au lieu de 5 ou 6 € si le montage avait été effectué par un salarié classique. Aujourd'hui, l'Esat de La Guyonnière assemble 80 % de nos cinq produits phares.

Comment gérez-vous votre trésorerie tandis que votre modèle économique repose essentiellement sur des prescriptions via des obtentions d'appels d'offres publics ou privés ?

NF : Bertrand connaît parfaitement la typologie de ces marchés depuis plu-

sieurs années. Son expertise nous a permis de nous positionner rapidement sur des projets importants avec, à la clé parfois, la livraison d'un millier de produits. Dès janvier 2021, nous avons décroché des contrats pour éclairer par exemple des hôpitaux, mais les éclairages ne seront pas installés avant l'année prochaine. Nous avons imaginé pouvoir aller plus vite sur ce type de projets. Toutefois, on se rend compte que ce temps était nécessaire pour nous faire connaître.

BG : Que ce soit dans le public ou le privé, le processus d'un appel d'offres est toujours très long. Il peut se passer entre un et cinq ans avant la réalisation d'un projet. Toutefois, nous n'achetons pas la matière première en amont et ne débutons la production qu'au moment du lancement de la commande, effectuée généralement en fin de chantier. Aujourd'hui, nous sommes à l'équilibre, plusieurs projets ayant été finalisés en 2023. En parallèle, nous avons aussi traité des dossiers plus modestes qui nous ont permis de financer l'activité de notre entreprise.

Quels sont vos projets aujourd'hui ?

BG : Nous voulons structurer un peu plus l'entreprise afin d'accélérer notre développement au niveau national. Depuis 2023, nous faisons appel à des commerciaux freelance qui sillonnent la France pour étoffer notre réseau de distributeurs. Nous en comptons déjà une cinquantaine à ce jour : bureaux d'études ou encore architectes. D'ici deux ou trois ans, nous souhaitons investir dans une nouvelle machine afin d'augmenter notre capacité de production et tablons sur une enveloppe d'environ 250 k€. Nous allons également recruter deux salariés. L'un pour la partie administration des ventes et l'autre à la production.

NF : Dans le même temps, nous souhaitons nous diriger vers l'export et visons tout particulièrement l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et le Benelux. Nous connaissons ces marchés, puisque nous travaillons déjà avec un certain nombre de marques européennes de l'éclairage. Nous espérons pouvoir livrer notre premier luminaire hors de France à l'horizon 2026. ●

¹ Kraken-Lighting a obtenu en 2023 le label Initiative Remarquable pour son engagement RSE et sa démarche environnementale.



En chiffres

- Création en **novembre 2020**
- **170 chantiers** réalisés depuis le début
- **150 k€** de CA fin 2023
- Objectif **250 k€** de CA fin 2024



LES PME DE L'AGROALIMENTAIRE FACE À UN « MUR D'INVESTISSEMENTS »

Les PME et ETI de l'agroalimentaire vont-elles supporter la crise ?
L'Adepale, l'une des fédérations professionnelles qui les regroupe, pointe les fragilités
de ces 3 000 entreprises qui contribuent à l'emploi en milieu rural.

Par Anne DAUBREE

L'agroalimentaire, fierté française, subit les contrecoups de la crise et ses PME et ETI connaissent de nombreuses difficultés. C'est ce qu'a révélé une étude sur ces entreprises, publiée en novembre 2023 par l'Adepale (Association des entreprises de produits alimentaires élaborés), l'une des principales fédérations professionnelles représentant des PME et ETI transformatrices des filières agricoles et aquatiques. Cette étude, réalisée à l'automne dernier par le cabinet de conseil en stratégie Roland Berger, indique qu'au total, les 3 000 PME et ETI représentent un CA de 112 Mds€, soit 57 % du marché. Mais celui-ci est fragile : depuis 2010, la production des entreprises alimentaires françaises a été moins dynamique que celle de ses concurrents européens, entraînant une diminution de sa part dans la production européenne d'aliments transformés (de 18,1 % en 2011 à 17,4 % en 2018). Par ailleurs, dans l'Hexagone, la très forte concentration de la grande distribution (avec huit enseignes qui pèsent pour plus de 9/10^e du marché) représente un véritable défi pour les PME. Ces dernières ne parviennent pas à répercuter les hausses de coûts de production à leurs clients. Avec, pour conséquence directe, une dégradation de leurs marges. Cette situation ne fait qu'aggraver la situation financière des PME qui affiche déjà plusieurs handicaps. Leur taux d'endettement est supérieur de 2 à 3 points par rapport à celui des grands groupes. Elles ont aussi un accès plus limité au capital. Quant à leur taux d'autofinancement, il est, lui aussi, inférieur à celui des grandes entreprises (de 2,5 à 5 fois). Au total, en raison de ces difficultés de financement, « ces entreprises ont du mal à atteindre des masses critiques, les empêchant de

rivaliser sur le plan technique et technologique avec les grandes entreprises », estiment les analystes.

Un défi à hauteur de 15 Mds€

Aujourd'hui, les PME et ETI de l'agroalimentaire font face à « mur d'investissements », selon l'étude. Ces derniers devraient tripler pour atteindre un montant d'environ 15 Mds€ d'ici 2050, afin d'atteindre les objectifs de la stratégie nationale bas carbone. Autre difficulté encore, soulignée par les experts : le manque d'attractivité des métiers de la transformation alimentaire et les difficultés de recrutement qui en résultent. Le problème n'a fait que s'amplifier ces dernières années, au point de devenir prioritaire en 2023. Aujourd'hui, 62 % des projets de recrutement dans le secteur sont qualifiés de « difficiles », soit près du double par rapport à 2014 (32 %). Mais au-delà de ces fragilités, l'étude souligne l'importance du rôle joué par ces entreprises dans l'économie, notamment en ce qui concerne l'emploi, avec quelque 286 000 salariés directement employés, souvent dans les zones rurales. S'y ajoutent 232 000 emplois indirects et 59 000 emplois induits. D'après le cabinet Roland Berger, ces sociétés contribueraient deux fois plus à l'emploi que celles de l'industrie automobile. Par ailleurs, elles auraient également un rôle positif dans les transitions sociétales et écologiques. Ainsi, elles ont été pionnières dans l'adoption du Nutri-Score, étiquetage facilitant la compréhension des qualités nutritionnelles des produits. Dès 2017, sur 33 entreprises engagées dans cette démarche, 80 % étaient des PME ou des ETI. ●

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

QUELLES INCIDENCES DANS LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING ?

Le monde de la **publicité** et du **marketing** n'a pas attendu que l'**IA** soit **réglementée** pour s'y engouffrer. Beaucoup d'applications fleurissent, soit pour produire très rapidement des **contenus rédactionnels et des campagnes publicitaires**, soit pour créer des visuels aussi originaux que possible. Sans les droits.

Par Pierre **MANGIN**

L'IA s'est déjà bien implantée dans les campagnes de marketing et dans la relation clients. Elle contribue à la génération de contenus quasi instantanément : écriture de scénarios, conversations personnalisées et ciblées. Des contenus qui vont, typiquement, nourrir des robots conversationnels, nommés chatbots. La génération automatique de textes promotionnels y est souvent bluffante, même si la logique de construction du texte peut être retouchée.

Sélection automatique des supports

À l'intérieur de propositions rédigées par un humain, une application peut même détecter des éléments inappropriés, voire dérangeants, au regard de la cible visée. Ainsi, L'Oréal a retenu une solution de "relation clients", nommée Sprinklr, qui unifie l'IA générative Vertex AI de Google avec les modèles ChatGPT d'OpenAI. Plus de 1 200 modèles d'IA sectoriels sont à disposition dans une

centaine de langues. Les équipes marketing peuvent ainsi sélectionner les supports créatifs les plus efficaces, en fonction de contenus testés auprès de divers publics. S'y ajoute la possibilité pour les responsables du service client d'enrichir le chatbot (avec 90 % de réponses précises et valides) et de rédiger des bases de connaissance pour les campagnes marketing. De même, Carrefour a récemment fait appel à Google et à OpenAI pour automatiser son marketing : réalisation de campagnes de promotion en masse, par cibles clientèle, avec rédaction de fiches produits. Et, là encore, enrichissement du chatbot. L'IA générative est également de plus en plus utilisée pour optimiser le référencement sur Internet, le SEO (Search Engine Optimization) et pour doper le community management (gestion de comptes de réseaux sociaux) par la rédaction de publications pertinentes et ciblées. Mais attention à la prolifération de ces contenus : ils sont



souvent considérés comme des spams. Par ailleurs, la réputation en ligne, ou social listening bénéficie également de l'IA générative, de même que les applications de reporting.

Génération de visuels en quelques clics

Dans la création publicitaire, l'IA a fait ses preuves : les solutions abondent, permettant ici de générer des slogans ou des base lines, là de les associer à des logos, ou à des images ou vidéos créées de toutes pièces, avec animation en 3D, couplées ensuite à un fond musical. Ainsi, la marque Undiz (Etam) a réussi un joli coup médiatique en présentant une campagne multicanale utilisant un visuel original (jeune fille en plongée) entièrement généré par une IA. De fait,

les grands acteurs de la publicité se mobilisent. Ainsi, Publicis, qui utilise avec Microsoft sa plateforme Marcel, a recours à l'IA d'Epsilon, comme pour la campagne Speedy France et a pris le contrôle de Sapien AI Labs, cofondée en 2020 avec Elder Research et Tquila. Son objectif : proposer des formations d'IA générative, autour de la pertinence des prompts (requête envoyée à une IA) ou la description de ce que l'on vise à obtenir d'un moteur d'IA par récurrence. Autre visée : développer des modèles d'IA du type LLM (Large Language Models, reposant sur des algorithmes de deep learning). Ceci en partenariat avec AWS, Google et Microsoft/Open AI/Méta (Facebook). Autre exemple d'acteurs, plus modestes, à suivre en France : la start-up DooH it, qui diffuse de la publicité "conceptualisée" et géo-

localisée, avec QR code, à bord des taxis et VTC, et ce, après une rapide analyse du profil du client "embarqué".

Réalisation de magazines

Certains créatifs indépendants vont jusqu'à fabriquer des magazines réalisés à 99 % par des solutions IA, tel que Rémi Rostan, avec le magazine LHC (Les Heures claires). Le résultat est encourageant avec un rendu type "geek-books", composé pour les deux tiers d'images axées autour de la science-fiction, ou psychédéliques, avec des clin d'œil à la BD. Mais gare au plagiat. En clair, l'impact sur la chaîne des métiers de la communication est considérable : graphistes, directeurs artistiques, rédacteurs-concepteurs sont challengés. De jeunes inconnus se lancent sans complexe, devenant des champions du prompt et jonglant avec la modélisation pour parvenir à de véritables créations entre réel et irréel, jusque dans la vidéo. Certains outils sont très accessibles, tels que Firefly d'Adobe, ElevenLabs ou simplement Mash pour créer des logos. D'autres sont réservés à de grandes firmes, telles que Coca Cola, qui a financé une vidéo spectaculaire de trois minutes, avec incrustations animées, à partir de l'IA génératrice Stable Diffusion et avec le concours d'une start-up londonienne, Stability AI. D'où la tentation, pour certains services de communication, de *by-passer* (passer outre) leurs prestataires, agence de publicité ou de relations presse. Pourtant, le bagage technique requis n'est pas négligeable sur plusieurs familles de solutions. Or, en face, la plupart des agences ont pris de l'avance. Sans doute, faut-il envisager des compromis, de part et d'autre.

Frustration du droit d'auteur

D'autant que les créatifs - et leurs employeurs - devenus très productifs, endurent une réelle frustration : le droit d'auteur, pour le moment, ne s'applique pas aux "créations" IA, même dites "originales". Pour une raison principale : on part d'images ou de documents existants. Le résultat n'est donc pas directement monnayable. Aux États-Unis, des stars du showbiz, voyant leur image surexploitée, à l'instar des "shots" d'un Andy Warhol, commencent à transiger, en proposant un reversement de 50 % des sommes perçues. Art is business, too ! ●



SPORT & BUSINESS

Bernard
Hinault

© Marie Laudouar - IJ

© Shutterstock



« ON NE PEUT PAS GAGNER SANS SON ÉQUIPE »

Avec plus de 200 victoires à son actif, dont cinq Tour de France, **Bernard Hinault** est l'un des plus grands **champions cyclistes français**. Invité du Vendée Business Club mi-janvier, « le Blaireau »¹ est revenu sur les secrets de sa réussite exceptionnelle au plus **haut niveau**. Les clés de son succès : un **esprit combattant** accompagné d'un **physique hors norme**, le tout ancré dans une **stratégie collective**.

Propos recueillis par Marie **LAUDOUAR**

Quelles sont les qualités nécessaires pour réussir une carrière sportive au plus haut niveau ?

Avant tout, il faut prendre plaisir et s'amuser. Ensuite, il faut avoir des aptitudes hors norme et les travailler régulièrement. Il faut avoir la culture de la gagne, avoir envie d'être le premier tout le temps, d'imposer sa loi aux autres. Après il y a des jours où l'on ne peut pas le faire parce qu'on n'est pas bien préparé physiquement. C'est pour cela qu'il faut avoir un mental solide. Si on a de bonnes aptitudes physiques sans être un combattant, on ne fera jamais carrière au plus haut niveau.

Peut-on être un grand champion cycliste sans une équipe à ses côtés ?

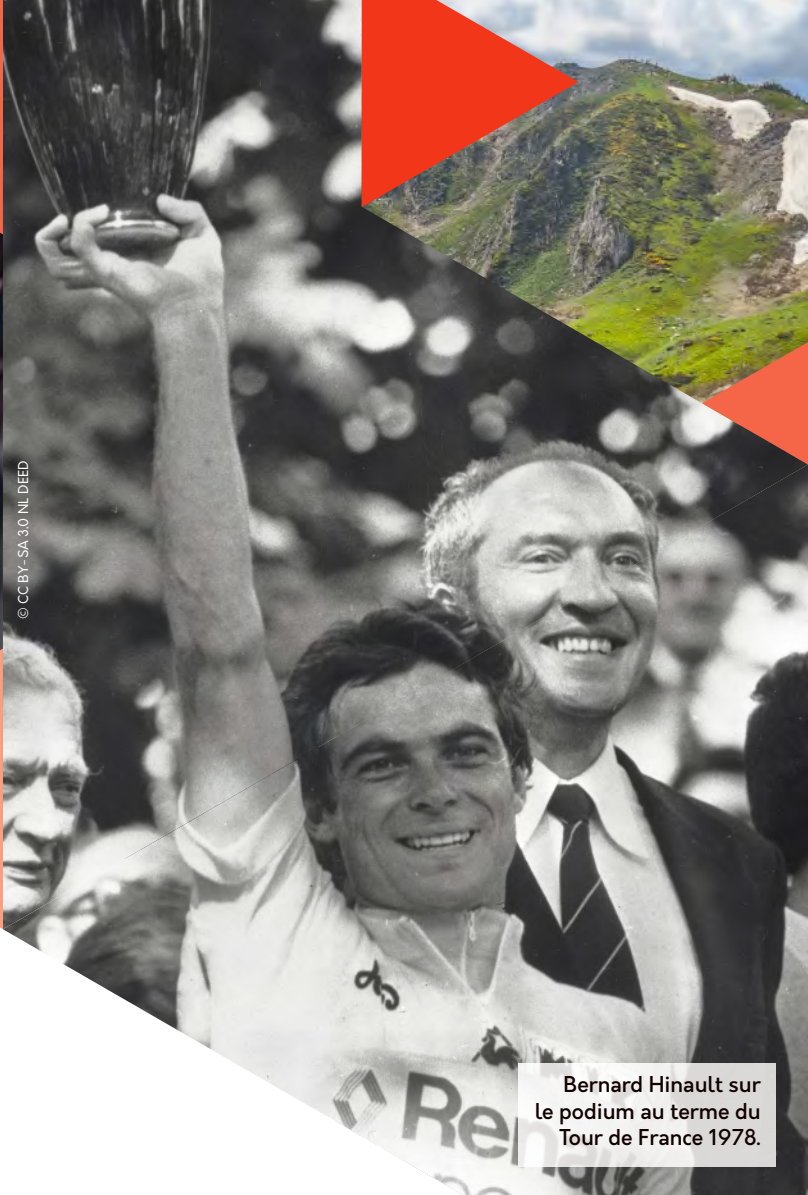
Contrairement aux idées reçues, le vélo n'est pas un sport individuel. On ne peut pas gagner sans son équipe. Cela peut

arriver une fois, par effet de surprise. Mais à partir du moment où vous devenez un coureur d'élite connu, vous aurez besoin de vos coéquipiers pour continuer à gagner. Qui vous attend et vous ramène dans le peloton en cas de crevaison ? Qui vous protège du vent ? Qui vous ravitaille lorsque vous êtes maillot jaune et placé à l'avant du peloton sans pouvoir en bouger ? Ce sont toujours vos coéquipiers. Ils jouent un rôle essentiel dans vos victoires.

Comment avez-vous surmonté vos défaites ?

La première des choses, c'est d'analyser et de comprendre pourquoi on a perdu. Était-ce par manque d'entraînement ? La conséquence d'une erreur tactique ? Ou parce que son ●●●

¹ «Le Blaireau», surnom que les coureurs se donnaient à l'époque. Un jour, deux d'entre eux ont attribué ce qualificatif à Bernard Hinault devant un journaliste. Repris dans un article, «Le Blaireau» est devenu son surnom officiel.



Bernard Hinault sur le podium au terme du Tour de France 1978.

© CC BY-SA 3.0 NL DEED

La première des choses, c'est d'analyser et de comprendre pourquoi on a perdu.

...

équipe n'était pas à la hauteur ce jour-là ? Il faut savoir corriger ces erreurs pour ne pas les faire deux fois.

Quels parallèles faites-vous entre la vie de sportif de haut niveau et celle de chef d'entreprise ?

Je pense qu'il y a pas mal de similitudes entre les deux. L'un comme l'autre prennent des risques, doivent réfléchir avant de se lancer, être les meilleurs pour mener leur équipe à la victoire. Le cycliste va scruter ses adversaires pour savoir ce dont ils sont capables avant de les contrer dans une attaque. Le chef d'entreprise, lui, va étudier les forces et les faiblesses de ses concurrents pour se démarquer.

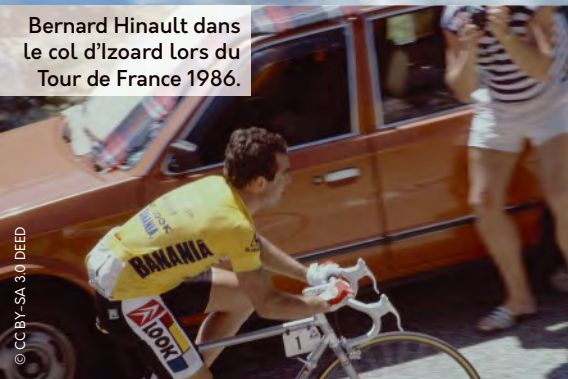
En 1984, vous rencontrez Bernard Tapie qui crée et sponsorise votre nouvelle équipe La Vie Claire-Terraillon. En quoi l'homme d'affaires était-il, pour vous, un personnage inspirant ?

Déjà, parce que c'est le seul sponsor et dirigeant que j'ai vraiment côtoyé. En sept ans au sein d'une équipe Renault (1978-1984), je n'ai rencontré le grand patron qu'une seule fois. Tapie, lui, était présent sur les courses. Il m'a beaucoup inspiré, pendant ma carrière mais aussi après. C'était un businessman et il savait prendre des risques. Et quand on prend des risques, on gagne. J'avais de l'admiration pour lui.

Votre collaboration a été au-delà du domaine sportif puisque vous avez participé au développement d'un produit. Lequel ?

En 1984, Bernard Tapie avait racheté Look, une entreprise spécialisée dans les fixations de ski et voulait développer son activité avec un produit complémentaire. Son idée : concevoir des pédales automatiques qui soient une alternative aux cale-pieds traditionnels. À l'époque, les coureurs étaient liés aux pédales par une courroie de cuir à laquelle on ajoutait une sorte de rivet pour faire contrepoids, un peu comme les étriers pour les cavaliers. Cela pouvait représenter un danger en cas de chute. Je lui ai dit que je pouvais l'aider dans son projet et j'ai donc participé au développement du produit. J'ai rencontré les ingénieurs. Dans un premier temps, ils avaient imaginé deux blocs d'un kilo chacun, avec de la mécanique dans tous les sens. Alors que les vélos avaient tendance à s'alléger, c'était un contresens. Je leur ai suggéré de s'appuyer davantage sur les savoir-faire de Look et de s'inspirer des fixations de ski dotées d'une butée à l'avant et d'une talonnière à l'arrière. L'idée était de simplifier le chaussage et le déchaussage en créant une cale sous les chaussures du cycliste. Cette cale vient ensuite s'enclencher automatiquement sur la pédale, en toute sécurité, grâce à un système pivotant. La première saison, j'ai été le premier et le seul cycliste professionnel à la tester car les coureurs avaient peur d'avoir une tendinite. Aujourd'hui, Look en vend plusieurs millions d'exemplaires par an. Je n'ai jamais eu aucune action dans ce business. C'était juste un service rendu à Bernard Tapie.

Bernard Hinault dans le col d'Izoard lors du Tour de France 1986.



© CC BY-SA 3.0 DEED



Après votre carrière, comment avez-vous envisagé votre reconversion en 1987 ?

Le 11 novembre 1987, je fêtais la fin de ma carrière. Cela faisait six ans que je savais exactement quand j'arrêtais et un an que je savais ce que j'allais faire après. J'avais anticipé ma reconversion, donc ce changement de vie s'est fait assez naturellement, sans stress particulier. Huit jours après ma retraite officielle, j'étais déjà chez ASO² en charge des relations publiques et du protocole, notamment sur le Tour de France. J'ai fait cette activité jusqu'en 2016. J'ai aussi eu un contrat de cinq ans avec Look pour faire la promotion des pédales automatiques et d'autres accessoires. Et, en parallèle, j'ai été éleveur bovin pendant 30 ans³.

Vous pensez donc qu'une reconversion professionnelle doit s'anticiper ?

Oui. Il faut l'envisager dès le début de sa carrière. Trop de sportifs repoussent cette question trop longtemps et c'est problématique. Ils doivent prendre leurs responsabilités et ne pas attendre que d'éventuelles opportunités se présentent pour penser à leur vie d'après. ●

² Amaury sport organisation, organisateur d'événements sportifs comme le Tour de France.

³ Bernard Hinault a aussi une vie d'entrepreneur. En 2009, il crée la holding Forum des eaux – Bernard Hinault, une chaîne de centres de balnéothérapie, dont il est l'un des actionnaires et ambassadeur.

◀ EN BREF ▶

Projet de piscine olympique : les architectes retenus sont...

Devant voir le jour dans le quartier Basse-île de Rezé, la première piscine olympique de Nantes Métropole représente un investissement de 52 M€ pour la collectivité. Cette dernière a lancé un concours pour désigner l'équipe de conception du projet qui comprendra un bassin olympique de 50 mètres, un bassin de 25 mètres, une patinoire de 60 m² et une tribune de 750 places. Parmi les 42 candidatures reçues, quatre équipes ont été retenues : Atelier Po&Po (Paris), ANMA architectes urbanistes (Paris), BVL architecture (Paris), cabinet associé à BBM Architectes (Nantes), et Guervilly Mauffret architecture (Saint-Brieuc). Le lauréat sera désigné courant 2024, pour une ouverture prévue à la rentrée scolaire 2028-2029.

NLP

Le Groupe Réalités à la manœuvre au Stade Bauer



Adossée au stade Bauer, la "Bauer Box" doit permettre d'animer le quartier avec toute une palette de nouveaux services.

En pleine rénovation, le Stade Bauer, à Saint-Ouen-sur-Seine (93), dispose désormais d'une tribune Est flambant neuve. Livrée par le groupe nantais Réalités, elle a été inaugurée le 18 janvier dernier. De quoi augmenter la capacité du stade du Red Star FC de 50 %, passant de 3 000 à 4 794 places supplémentaires. La livraison des deux dernières tribunes est prévue pour fin 2025. Et la transformation du stade, qui a par ailleurs été retenu pour être un site d'entraînement des Jeux Olympiques, ne s'arrête pas là. Avec la Ville de Saint-Ouen, Réalités porte aussi le programme immobilier multi-usages "Bauer Box". Sur 30 600 m², adossé au stade et ouvert sur la ville, il combinera commerces, bars et restauration, sports et santé, tertiaire ou encore hébergements avec services. Livraison prévue pour fin 2025.

GP

En attendant la 10^e édition du **Grand Prix Meule Bleue** qui se déroulera du 13 au 15 septembre sur le circuit des 24 heures du Mans, l'IJ, partenaire de l'événement, vous propose d'en découvrir les coulisses. Cette semaine, zoom sur **Nicolas Gobin, fan de la première heure** et ancien boulanger devenu **régisseur spectacle** grâce au Grand Prix (GP).

Propos recueillis par Marie LAUDOVAR



« LE GRAND PRIX MEULE BLEUE A CHANGÉ MA VIE »

Dans quel contexte participez-vous à votre premier Grand Prix en 2014 ?

À l'époque, je suis en train de créer mon entreprise de boulangerie-pâtisserie à Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Pour financer ce projet, je me tourne vers le Réseau entreprendre Vendée (Rev) et j'en deviens l'un des lauréats. Au même moment, Philippe Maindron lance sa première édition de la Meule Bleue. Avec mes camarades de promo, on se dit que ce serait formidable de faire une équipe Rev. Nos objectifs ? Développer notre réseau professionnel, mais aussi nous amuser. On fait part de notre idée à Laurent Blandin, directeur du Rev, qui accepte de prendre en charge les frais d'inscription à certaines conditions : trouver la mobylette, gérer la logistique, et remettre, à la fin de l'événement, meule, casque et cape au réseau.

Qu'est-ce qui vous a d'emblée séduit dans cette aventure ?

Imaginez 150 mobylettes, suivies par une caravane publicitaire géante, qui débarquent place Napoléon, à La Roche-sur-Yon : c'est juste incroyable ! Il y avait à la fois les plus grandes entreprises vendéennes et de jeunes dirigeants qui, comme nous, démarraient leur business. Philippe Maindron avait imaginé le GP Meule Bleue comme un événement antimorosité, destiné à créer du lien entre chefs d'entreprise et il avait réussi son pari. J'avais la forte intuition qu'il n'en resterait pas là.

Que vous a apporté cet événement ?

Le GP Meule Bleue a changé ma vie. J'ai participé à toutes les éditions. J'étais attiré par la logistique et je rêvais de participer à cette

machine de guerre. Dix ans plus tard, je ne suis plus boulanger. Je suis régisseur spectacle.

Comment avez-vous franchi le cap ?

En 2016, l'année des Champs-Élysées, j'ai créé un gâteau bleu et posté la photo sur les réseaux sociaux en disant que c'était le gâteau officiel des Meules Bleues. Cela a beaucoup amusé Philippe Maindron. Il m'a alors proposé de l'accompagner dans son Tour Bus pour aller de ville en ville convaincre des chefs d'entreprise de nous rejoindre à Paris. Les deux années qui ont suivi, j'ai continué à lui filer un coup de main bénévolement pour ses événements.

Je me suis tellement pris au jeu qu'en 2018, j'ai décidé de changer de vie. Je me suis séparé de ma société, sans trop savoir où j'allais. J'ai fait quelques jobs alimentaires, puis le Covid est arrivé. Pendant cette période compliquée, Philippe Maindron m'a promis que lorsque les affaires reprendraient, il aurait besoin d'un gars comme moi pour sa logistique. Et il a tenu parole. En 2022, j'ai créé ma société MT Event 85 et, depuis, je lui propose régulièrement mes services. Je bénéficie également de son réseau et de celui des Meules Bleues pour mes affaires.

Que retenez-vous de cette expérience ?

Il ne faut jamais rien lâcher, toujours croire en ses rêves et aller jusqu'au bout. Rien n'est impossible.

EXPOSITION DÉCOUVRIR LA PHOTOGRAPHIE EXPÉRIMENTALE À L'ATELIER

"Jouer contre les appareils"... Tout est dans le titre ! 17 artistes et leur travail autour de la **photographie expérimentale** sont à découvrir dans les locaux de l'Atelier, à Nantes. Les règles ? Abolir les règles justement, de la photographie conventionnelle en particulier, jusqu'à ne plus utiliser d'appareil photographique... Les artistes qui empruntent ce chemin obtiennent alors des **photogrammes**, résultant de l'action de la lumière sur du papier photosensible. D'autres ont un appareil, mais **pas d'objectif**. Le public pourra voir le résultat de cette démarche, avec par exemple Pierre Savatier, qui pose des tissus, foulards, fils et écheveaux sur du papier photosensible dans l'obscurité de son laboratoire et les insole, Laure Tiberghien et ses compositions colorées, Henri Foucault et ses photogrammes de corps nus, Christelle Boulé qui fait réagir le papier photographique avec une **goutte de parfum** ou encore Rossella Bellusci qui dissout ses sujets dans une lumière éblouissante...



À l'Atelier, 1 rue Châteaubriand, Nantes, jusqu'au 10 mars 2024.

Du mardi au samedi de 13h à 19h, dimanche de 11h à 13h30 et de 14h30 à 18h.

Entrée libre.

(ENVIES Tables Culture)

Par Alexandrine **DOUET**, Marie **LAUDOUAR**
& Gildas **PASQUET**

MUSIQUE

14^E ÉDITION DU FESTIVAL ACOUSTIC

Réputé pour son caractère intimiste, le festival Acoustic sera de retour du 22 au 24 mars au Poiré-sur-Vie avec une affiche alléchante, entre valeurs sûres et découvertes. Le premier soir, **Benjamin Biolay**, partagera la scène avec l'artiste anglo-congolais **Jordan Mackampa**, révélation soul dont le tout premier album, *Foreigner*, est sorti au cœur du premier confinement en mars 2020. Le lendemain, place à quatre artistes, l'éternel "hobo" **Charlie Winston**, un autre chanteur britannique, **Nick Mulvey**, influencé par Tom Waits ou encore Bob Dylan, et enfin le duo allemand **Grandbrothers**, qui a signé la musique des films *Hors normes* et *Une année difficile* réalisés par les cinéastes Olivier Nakache et Éric Toledano. Le festival s'achèvera le dimanche avec **Aliocha Schneider**, chanteur, musicien et comédien (aperçu dans la série *Salade Grecque* de Cédric Klapisch) et l'indémodable **Maxime Leforestier** dont les chansons font partie de la bande originale de nos vies.

Du vendredi 22 au dimanche 24 mars, complexe sportif de l'Idonnière, Le Poiré-sur-Vie.

Tarifs : vendredi, de 43 à 46 € ; samedi, de 31 à 34 € ; dimanche, de 35 à 38 € ; 10 € par soir pour les enfants. Pass 3 jours : 110 € (assis) ou 100 € (debout).

Informations et réservations : Acoustic-festival.fr



Charlie
Winston

NOUVEAUX TARIFS ANNONCES LÉGALES

au 1^{er} Janvier 2024 pour la Loire-Atlantique et la Vendée

Arrêté du 14 décembre 2023, modifiant l'arrêté
du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication
des annonces judiciaires et légales.

Ref : www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411

Constitution des sociétés	Tous départements Hors 974 et 976 - annexe 1 à 6	Départements 974 et 976 - annexe 7
Société anonyme (SA)	387 € HT	453 € HT
Société par actions simplifiée (SAS)	193 € HT	226 € HT
Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)	138 € HT	162 € HT
Société en nom collectif (SNC)	214 € HT	252 € HT
Société à responsabilité limitée (SARL)	144 € HT	168 € HT
Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL)	121 € HT	143 € HT
Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier)	216 € HT	255 € HT
Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI)	185 € HT	217 € HT

Modification	Tous départements Hors 974 et 976 - annexe 1 à 6	Départements 974 et 976 - annexe 7
Tansfert de siège		
Mouvement de dirigeants	106 € HT	123 € HT
Nomination / cessation de la fonction de com- missaire aux comptes.		
Modification du capital social	132 € HT	153 € HT
Modification de l'activité ou objet social		
Changement de dénomination	193 € HT	223 € HT
Modification de la forme juridique		
Mouvement d'associés / cessions de parts sociales		

	Tous départements Hors 974 et 976 - annexe 1 à 6	Départements 974 et 976 - annexe 7
Dissolution de sociétés	149 € HT	175 € HT
Clôture de liquidation	108 € HT	125 € HT

◀ Les annonces de **modifications multiples** et autres que celles indiquées ci-contre, font l'objet d'une tarification au caractère : **0,183 € HT**

LES ANNONCES LÉGALES

E-mail : annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

Plateforme : <https://annoncelegale.informateurjudiciaire.fr>

L'INFORMATEUR JUDICIAIRE magazine d'informations économiques est habilité à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de la Loire-Atlantique, par arrêté préfectoral du 21 décembre 2023, et sur le département de la Vendée, par arrêté préfectoral du 15 décembre 2023.

Le site Informateurjudiciaire.fr est également habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales et judiciaires pour les départements de la Loire-Atlantique et la Vendée.

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour les départements de la Loire-Atlantique et Vendée.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, Les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

PLATEFORME
DE SAISIE



www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr

WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

44 LOIRE-ATLANTIQUE NANTES | SAINT-NAZAIRE

COMMISSAIRES PRISEURS



Commissaires-priseurs judiciaires associés - APE 6910Z
Nantes - Rennes
Tél. 02 40 49 97 97 - www.oep.fr - info@oep.fr
SELARL JPK (successeur Antonietti)
SARL OEP agrément 2002-220



Lundi 5 février 2024

DRUGSTORE (Etude de Nantes)
Exposition : 9 h 30 / Vente : 10 h

Mercredi 7 février 2024

INSTALLATION ELECTRIQUE (44770 La Plaine sur Mer)
Exposition : 10 h / Vente : 10 h 30

Jeudi 8 février 2024

VEHICULES (Etude de Nantes)
Exposition : 9 h 30 / Vente : 10 h

OUTILLAGE (Etude de Nantes)
Exposition : 13 h / Vente : 14 h



Adresses des ventes sur www.oep.fr
Frais judiciaires 11,9% HT
Frais volontaires 13% à 20,83% HT



INFORMATEUR JUDICIAIRE

**Vos annonces légales
et vos formalités
juridiques dans toute
la France**

TÉL. : 02 40 47 00 28

ANNONCES-LEGALES@INFORMATEURJUDICIAIRE.FR
WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES



SCP CADORET-TOUSSAINT DENIS & ASSOCIES, Société d'Avocats, 2 rue de l'Etoile du Matin, 44600 SAINT NAZAIRE (Téléphone : 02 40 53 33 50 - email : contact@ctd-avocats.com)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de SAINT NAZAIRE (44600),
Palais de Justice, 77 rue Albert de Mun

PARKING EXTERIEUR +
LOCAL + BUREAUX

Commune de MONTOIR DE BRETAGNE 44550
ZAC de Cadrean, 1 rue des Comètes
MISE A PRIX (frais outre) : 136 000 € (cent trente six mille euros)

VENDREDI 22 MARS 2024 À 10 HEURES

Dans un ensemble immobilier dénommé « Centre d'affaires Icare », cadastré section AX numéro 93 pour 49 ares 30 centiares,

- **LOT NUMÉRO 41** : un emplacement de parking extérieur numéro 43 au plan schématique de masse, et les 11/10 000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales,

- **LOT NUMÉRO 42** : un emplacement de parking extérieur numéro 44 au plan schématique de masse et les 11/10 000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales,

- **LOT NUMÉRO 43** : un emplacement de parking extérieur numéro 45 au plan schématique de masse et les 11/10 000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales,

- **LOT NUMÉRO 44** : un emplacement de parking extérieur numéro 46 au plan schématique de masse et les 11/10 000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales,

- **LOT NUMÉRO 45** : un emplacement de parking extérieur numéro 47 au plan schématique de masse et les 11/10 000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales,

- **LOT NUMÉRO 46** : un emplacement de parking extérieur numéro 48 au plan schématique de masse et les 11/10 000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales,

- **LOT NUMÉRO 53** : un emplacement de parking extérieur numéro 53 au plan schématique de masse et les 11/10 000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales,

- **LOT NUMÉRO 54** : un emplacement de parking extérieur numéro 60 au plan schématique de masse et les 11/10 000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales,

- **LES 50/100ÈME INDIVIS DU LOT 96** : dans le bâtiment B, à l'étage, un **local sanitaire** comprenant dégagement et toilettes, et les 55/10 000^{èmes} des parties communes du bâtiment B et les 26/10 000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales, 2/2

- **LOT NUMÉRO 100** : dans le bâtiment B, à l'étage, un **plateau à usage de bureaux divisé en deux parties** , et les 2 536/10 000^{èmes} des parties communes du bâtiment B et les 1 149/10 000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales, composé d'une entrée : 24.80 m², d'un bureau 1 : 9.20 m², d'un bureau 2 : 16.40 m², d'un bureau 3 : 12.40 m², d'un bureau 4 : 6.25 m², d'un bureau 5 : 45 m², d'un bureau 6 : 14.95 m², d'un bureau 7 : 39.35 m², d'un local 1 : 6.65 m², d'un local 2 : 3.55 m², pour un total de 178.55 m²

- **LES 50/100ÈME INDIVIS DU LOT 101** : dans le bâtiment B, à l'étage, un **sas** et les 20/10 000^{èmes} des parties communes du bâtiment B et les 9/10 000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales,

- Tel que ledit bien existe, s'étend, se poursuit et se comporte avec toutes ses aisances et dépendances, immeubles par destination, droits et servitudes, augmentations et améliorations, sans aucune exception ni réserve.

MISE A PRIX (frais outre) : 136 000 € (cent trente six mille euros)

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau de SAINT NAZAIRE (44) à qui il devra être remis un chèque de banque de 10 % de la mise à prix libellé à l'ordre de la CARPA ou une caution bancaire irrévocable du même montant, les frais de procédure étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de SAINT NAZAIRE (44) ou à la SCP d'Avocats constituée susnommée, la visite étant assurée par la SCP Vincent MASSICOT, commissaires de justice à LA BAULE (tel : 02 40 60 11 46) qu'il conviendra de contacter.

Pour avis simplifié.

L24IJ02318

CRÉATEURS D'ENTREPRISE POUR DÉVELOPPER VOS AFFAIRES :

ABONNEZ-VOUS !



SCP CADORET-TOUSSAINT DENIS & ASSOCIES, Société d'Avocats, 2 rue de l'Etoile du Matin, 44600 SAINT NAZAIRE (Téléphone : 02 40 53 33 50 - email : contact@ctd-avocats.com)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de SAINT NAZAIRE (44600),
Palais de Justice, 77 rue Albert de Mun,

MAISONS D'HABITATION

Commune de SAINT-NICOLAS-DE-REDON 44460
Au 20 rue de l'Etang Aumée, Quinsignac
Au 20B rue de l'Etang Aumée, Quinsignac
MISE A PRIX (frais outre) : 110 000 € (cent dix mille euros)

VENDREDI 22 MARS 2024 À 10 HEURES

Au 20 rue de l'Etang Aumée, Quinsignac.

UNE MAISON À USAGE D'HABITATION sur terrain (rez-de-chaussée : séjour cuisine : 35.90 m², chambre 1 : 9.55 m², salle d'eau : 1.80 m², WC : 2 m², garage : 16.35 m² ; étage : dégagement : 3.35 m², salle de bain : 6.80 m² outre 0.10 m² < 1.80 m, WC : 1.95 m², chambre 2 : 12.25 m² outre 0.10 m² < 1.80 m, chambre 3 : 12.10 m² outre 0.10 m² < 1.80 m, chambre 4 : 11.25 m² outre 0.10 m² < 1.80 m) pour un total habitable de 96.95 m².

Au 20B rue de l'Etang Aumée, Quinsignac.

UNE MAISON À USAGE D'HABITATION sur terrain (rez-de-chaussée : séjour cuisine : 36.10 m², chambre 1 : 9.70 m², salle d'eau : 1.75 m², WC : 2 m², garage : 17.25 m² ; étage : dégagement : 3.45 m², salle de bain : 6.85 m² outre 0.10 m² < 1.80 m, WC : 1.95 m², chambre 2 : 12.25 m² outre 0.10 m² < 1.80 m, chambre 3 : 12.10 m² outre 0.15 m² < 1.80 m, chambre 4 : 11.20 m² outre 0.10 m² < 1.80 m) pour un total habitable de 95.35 m².

Le tout cadastré section AZ numéro 439 pour 15 ares 07 centiares,

Tel que ledit bien existe, s'étend, se poursuit et se comporte avec toutes ses aisances et dépendances, immeubles par destination, droits et servitudes, augmentations et améliorations, sans aucune exception ni réserve.

MISE A PRIX (frais outre) : 110 000 € (cent dix mille euros)

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau de SAINT NAZAIRE (44) à qui il devra être remis un chèque de banque de 10 % de la mise à prix libellé à l'ordre de la CARPA ou une caution bancaire irrévocable du même montant, les frais de procédure étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution près le

Tribunal Judiciaire de SAINT NAZAIRE (44) ou à la SCP d'Avocats constituée susnommée, la visite étant assurée par la SCP Vincent MASSICOT, commissaires de justice à LA BAULE (tel : 02 40 60 11 46) qu'il conviendra de contacter.

Pour avis simplifié.

L24IJ02302



SCP CADORET-TOUSSAINT DENIS & ASSOCIES, Société d'Avocats, 2 rue de l'Etoile du Matin, 44600 SAINT NAZAIRE (Téléphone : 02 40 53 33 50 - email : contact@ctd-avocats.com)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de SAINT NAZAIRE (44600),
Palais de Justice, 77 rue Albert de Mun,

MAISON D'HABITATION

Commune de DONGES - 44480
9 Les Brouzils
MISE A PRIX (frais outre) : 2 000 € (deux mille euros)

VENDREDI 22 MARS 2024 À 10 HEURES

UNE MAISON A USAGE D'HABITATION sur terrain (rez-de-chaussée : cuisine : 15.90 m², salle d'eau - WC : 5.20 m², séjour + pl. : 17.75 m² ; étage : chambre : 19.45 m²) pour un total habitable de 58.30 m², le tout cadastré section ZL n° 359 pour 3 ares et 57 centiares et section ZL n° 361 pour 3 ares,

Tel que ledit bien existe, s'étend, se poursuit et se comporte avec toutes ses aisances et dépendances, immeubles par destination, droits et servitudes attachés, augmentations et améliorations, sans aucune exception ni réserve.

MISE A PRIX (frais outre) : 2 000 € (deux mille euros)

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau de SAINT NAZAIRE (44) à qui il devra être remis un chèque de banque de 3 000 € libellé à l'ordre de la CARPA ou une caution bancaire irrévocable du même montant, les frais de procédure étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de SAINT NAZAIRE (44) ou à la SCP d'Avocats constituée susnommée, la visite étant assurée par la SCP Vincent MASSICOT, commissaires de justice à LA BAULE (tel : 02 40 60 11 46) qu'il conviendra de contacter.

Pour avis simplifié

L24IJ02296

CONSTITUTIONS



Aux termes d'un ASSP en date du 11/01/2024, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :
 Dénomination sociale : **DENTALVI**
 Objet social : la mise en commun de tous moyens matériels et humains utiles à l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste.
 Siège social : 11 RUE DE NANTES, 44470 THOUARE SUR LOIRE, 44470 THOUARE SUR LOIRE
 Capital : 1 000 €
 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES
 Co-gérance : M. FLAU Yann, demeurant 6 b avenue des lilas, 44300 NANTES et Mme ALTHUIZIUS Mathilde , demeurant 851 rue de Beaucé, 44850 LIGNE
 Clause d'agrément : se référer aux statuts
 L24IJ00853



www.ozeo.com | Tél. 02 40 73 77 26

SCM Kinés de la Contrie
 Société civile de moyens
 au capital de 1 200 euros
 Siège social : 46 rue de la Contrie
 44100 NANTES

Aux termes d'un acte SSP en date à NANTES du 18/01/2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
 Forme sociale : SCM.
 Dénomination sociale : SCM Kinés de la Contrie.
 Siège social : 46 rue de la Contrie 44100 NANTES
 Objet social : La mise en commun de tous les moyens matériels nécessaires en vue de faciliter l'exercice des activités professionnelles des associés.
 Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
 Capital social : 1 200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
 Gérance : Monsieur Antoine BEAQUESNE, demeurant 29 rue Jean Jaurès, 44610 INDRE; Monsieur Joseph CROLUS demeurant 19 rue Pierre Bourdan, 44800 ST HERBLAIN, et Monsieur Corentin GLON, demeurant 8 Impasse Modot, 44100 NANTES.
 Clauses relatives aux cessions de parts : les parts ne peuvent être cédées qu'à des personnes physiques ou morales exerçant la profession de masseur-kinésithérapeute. Les parts sont librement cessibles entre associés, les cessions de parts à des tiers non associés exerçant à titre libéral une profession de santé, requièrent l'agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
 Immatriculation de la Société au RCS de NANTES. Pour avis, la Gérance

L24IJ01364



FB FROID ELEC
 Société A Responsabilité Limitée de type unipersonnel
 Au capital de 1 000 euros
 Siège social : 13 B rue des Fontenelles à (44320) CHAUMES EN RETZ
 En cours d'immatriculation au RCS de SAINT NAZAIRE

CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à CHAUMES EN RETZ du 18/01/2024, il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
 Forme : Société A Responsabilité Limitée de type unipersonnel

Dénomination : FB FROID ELEC
 Siège : 13 B rue des Fontenelles à (44320) CHAUMES EN RETZ
 Objet : la société a pour objet :
 - La réalisation, l'installation, l'achat, la vente, la pose se rapportant aux activités concernant : l'électricité générale du BTP et tous systèmes électriques et téléphoniques l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la présidence, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe.
 - L'Installation et entretien de climatisation, génie climatique, énergie renouvelable, l'installation de chauffage individuel, pompe à chaleur, installation thermodynamique, la fabrication d'équipements de réfrigération industrielle, frigoriste, aérothermie.
 - Toutes activités de serrurerie, métallerie, feronnerie, automatisme, blindage.
 - La vente de toutes fournitures en relation avec l'activité de serrurerie.
 - La sous-traitance en service après-vente dans le domaine de la sécurité bancaire.
 Capital social : 1 000 € divisé en 1 000 parts sociales d'1 € chacune de valeur nominale entièrement libérées
 Gérance : Monsieur Frédéric BAHUAUD né le 30/07/1981 à NANTES (44) de nationalité française demeurant 13 B rue des Fontenelles à (44320) CHAUMES EN RETZ
 Durée - RCS : 99 années à compter de la date de son immatriculation au RCS de SAINT NAZAIRE
 Pour avis
 La Gérance
 L24IJ01516



3 impasse des Tourmalines
 44300 NANTES

JOVIS
 Société civile immobilière
 au capital de 1 000 euros
 Siège social : 8 La Péraudière
 44140 MONTBERT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
 Forme sociale : Société civile
 Dénomination sociale : JOVIS
 Siège social : 8 La Péraudière 44140 MONTBERT
 Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
 L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes suretés réelles ou autres garanties nécessaires.
 Exceptionnellement, l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.
 Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
 Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
 Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
 Co Gérance : Monsieur Jean-Michel JAUMOUILLE
 Né le 5 mai 1968 à Nantes (44), de nationalité française,
 Demeurant 8 La Péraudière 44140 MONTBERT
 Madame Blandine JAUMOUILLE née VISONNEAU
 Née le 6 août 1972 à Nantes (44), de nationalité française,
 Demeurant 8 La Péraudière 44140 MONTBERT
 Clauses relatives aux cessions de parts :
 dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément obtenu à l'unanimité des associés
 Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de

NANTES.
 Pour avis
 La Gérance
 L24IJ01937

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP signé électriquement selon le dispositif UNIVERSIGN le 25-01-2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
 Forme : Société par actions simplifiée.
 Dénomination : **LEMIKEDM**.
 Siège : 16 allée de l'Île Neuve - 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE.
 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
 Capital : 500,00 euros.
 Objet : Les prestations de conseils et de services de toutes natures auprès des particuliers et professionnels ; L'activité d'apporteur d'affaires ; Le coaching et la formation ; L'achat, la vente, la location et le négoce d'objets, de matériaux et équipements, ou de véhicules dans le cadre de vente aux enchères, auprès des clients ou auprès des fournisseurs, en magasin, en clientèle et par internet ; L'achat, la vente et le négoce de produits alimentaires et non alimentaires en magasin, en clientèle et par internet ; La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'achat, la vente, la location, les établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
 Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
 Président : M. Mike EVERAER, demeurant 16 allée de l'Île Neuve à SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE (44980).
 La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.
 Pour avis, le Président
 L24IJ01960

In Extenso

Experts-Comptables
SAINT-HERBLAIN
 1 Rue Benjamin Franklin
 44800 SAINT-HERBLAIN

Avis est donné de la constitution le 24/01/2024 de la société civile immobilière JADE INVEST ; capital : 1 000 € ; siège : 23 rue de l'Orée du Bourg 44880 SAUTRON ; objet : acquisition et gestion de biens immobiliers ; gérance : Mme Georgina JADE et M. Ronan JADE, demeurant 23 rue de l'Orée du Bourg 44880 SAUTRON - durée : 99 ans ; RCS : NANTES. Cession de parts sociales libre entre associés et cession de parts sociales à d'autres personnes doit être autorisée par une décision des associés représentant les deux tiers au moins du capital social.
 L24IJ02003

CAPEB SOLUTIONS
 Service Droit des Sociétés
 4 rue de l'Aéronautique
 44340 BOUGUENAIS

AVIS DE CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST AIGNAN GRANDLIEU du 26/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
 Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique
 Dénomination sociale : VOLT AIR ELECTRICITE
 Siège social : 10 Route des Mortrais, 44860 ST AIGNAN GRANDLIEU
 Objet social : Electricité générale, ventilation, Borne de recharge pour véhicule électrique ; Travaux d'installation, maintenance et dépannage de panneaux photovoltaïques et dispositifs d'énergies renouvelables ;
 Durée de la Société : 99 ans à compter

de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
 Capital social : 1 000 euros
 Gérance : Monsieur Lionel PINEAU, demeurant 10 Route des Mortrais 44860 ST AIGNAN GRANDLIEU, assure la gérance.
 Immatriculation de la Société au RCS de NANTES.
 Pour avis
 La Gérance
 L24IJ02031



Aux termes d'un ASSP en date du 26/01/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
 Dénomination : J'NET AUTO
 Objet social : Exploitation d'une station de lavage automatique pour tous types de véhicules. Nettoyage automatique ou assisté, intérieur et/ou extérieur, et ne libre service pour tous véhicules, matériels et articles divers. A titres accessoires, commercialisation de tous produits liés à cette activité.
 Siège social : 7, allée de la Roseaie, ZA Les Relandières, 44850 LE CELLIER
 Capital : 5 000 €
 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES
 Président : Mme POIRIER Justine, demeurant 7, Les Hautes Provostières, BONNOEUVRE, 44540 VALLONS DE L'ERDRE
 Directeur général : M. LINAIS Jérémy, demeurant 7, Les Hautes Provostières, BONNOEUVRE, 44540 VALLONS DE L'ERDRE
 Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
 Clause d'agrément : Agrément dans tous les cas.
 Pour avis
 La Présidente
 L24IJ02033



www.ozeo.com | Tél. 02 40 73 77 26

LA FLEUR DE L'ÂGE
 Société à responsabilité limitée à associée unique
 au capital de 5 000 euros
 Siège social : 1 rue Guillet
 44850 ST MARS DU DESERT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT MARS DU DESERT du 26/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
 Forme sociale : SARL à associée unique.
 Dénomination sociale : LA FLEUR DE L'ÂGE. Siège social : 1 rue Guillet, 44850 ST MARS DU DESERT.
 Objet social : Fleuriste, vente de fleurs, compositions florales, plantes intérieures et extérieures, articles de cadeaux et tous accessoires s'y rapportant.
 Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
 Capital social : 5 000 euros. Gérance : Madame Tatiana LE ROUX, demeurant 259 rue des Perrières 44522 MESANGER, assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de NANTES. Pour avis.
 La Gérance
 L24IJ02055

Le site d'emploi 100% dédié aux cabinets d'expertise comptable

RECRUTEZ EN RÉVÉLANT VOTRE ATTRACTIVITÉ

Rendez-vous sur lacompta.co



CABINET EOLIS
Expert-comptable
14 Rue du Bignon
44840 LES SORINIÈRES

ROAD & TRACK SERVICES
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 2 500 euros
Siège social : 8 impasse des Tonneliers
ZA du Landas
44640 ST JEAN DE BOISEAU
950 718 338 RCS NANTES

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

En date du 19 janvier 2024, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social qui devient :

- Toutes prestations de services de lavage, nettoyage et lustrage de véhicules automobiles, de préparation de véhicules automobiles légers,
- La réparation et le suivi d'entretien de véhicules par voie de sous-traitance,
- Toute prestation de services de livraison ou convoyage de véhicules et voirurier, à destination de toute personne intéressée,
- L'achat, la vente, l'importation, l'exportation et la commercialisation de véhicules automobiles neuf ou d'occasion. L'intermédiation dans le processus de vente de véhicules automobiles entre des vendeurs et des acheteurs. Ceci inclut la mise en relation, la négociation et la coordination des transactions entre les parties.
- Toute prestation de services liée au domaine de l'automobile,
- Toutes opérations financières, immobilières, mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités visées ci-dessus dans l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'accomplissement,
- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet, par voie de création de sociétés nouvelles, apports, souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, acquisitions, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce établissements ; la prise, l'acquisition l'exploitation, où la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis, la Gérance

L24IJ01160



PORLINZ
SARL au capital de 2 000,00 €
1 bis, rue Bertin - 44190 CLISSON
882 288 871 R.C.S NANTES

AVIS DE TRANSFORMATION

Suivant délibérations du 28 décembre 2023, les associés ont décidé de transformer la Société en société civile immobilière avec effet au 1^{er} janvier 2024. Cette transformation entraîne la modification des mentions suivantes :

Dénomination
Anciennement : PORLINZ
Nouvellement : SCI JADE PORNIC

Forme
Anciennement : Société à responsabilité limitée
Nouvellement : Société civile immobilière

Gérance

Anciennement : Dominique GRIMAUD
MAULT
Nouvellement : Dominique GRIMAUD
demeurant 37 Bd de Linz à Pornic (44210)
Objet
Anciennement : acquisition d'un ensemble immobilier situé 37 boulevard de Linz, Sainte Marie sur Mer à PORNIC (44210) ; l'administration, l'exploitation par location de locaux d'habitation, meublés.

Nouvellement : L'acquisition, la gestion, l'exploitation par location ou autrement de tout immeuble, tout bien ou droit immobilier à quelque endroit qu'ils se trouvent situés. La prise de participation dans toutes sociétés. Eventuellement, et exceptionnellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilités la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

Siège social
Anciennement : 1 bis rue Bertin à Clisson (44190)
Nouvellement : 37 Boulevard de Linz à Pornic (44210)
Agrément
Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec agrément donné par décision collective extraordinaire des associés à la majorité des trois quarts, dans tous les cas de cessions sauf entre associés. Mention sera faite aux R.C.S. de Nantes et de Saint Nazaire.
Pour avis. La Gérance.

L24IJ01968



www.ozeo.com | Tél. 02 40 73 77 26

SUGAR SUGAR
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 25 000 euros
Siège social : 4 rue Lamoricière
44000 NANTES
833 525 173 RCS NANTES

Par DAA du 15/01/2024, l'associée unique a décidé à/c du même jour, d'étendre l'objet social à l'activité de service traiteur et a transféré le siège social à/c rétroactivement du 1er juillet 2023 au 4 rue Guepin, 44000 NANTES. Modification des articles 2 et 4 des statuts en conséquence. Modification au RCS de NANTES.

L24IJ01273



3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

BCMY
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
porté à 100 000 euros
Siège social : 101 rue du Tharaud,
44390 CASSON
842 017 774 RCS NANTES

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Par procès-verbal des décisions du 29/01/2024, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 1000 € par voie d'apport en nature pour être porté à 2 000 € et a nommé M. Wadim FAURE demeurant 92 rue des mésanges La Demenure 44440 Joué-sur-Erdre en qualité de cogérant pour une durée illimitée à compter du 29/01/2024.
Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29/01/2024, le capital social a été augmenté de 98 000€ pour être porté à 2 000€ à 100 000 €, par incorporation de parcelles sommes prélevées sur le compte « autres réserves »
Les articles 7 et 9 des statuts ont été

modifiés en conséquence.
Ancienne mention :
Capital social : 1 000 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 100 000 euros
Mention sera faite au RCS : Nantes
L24IJ01750



OPAZULINE
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 5 ALL MAUD MANNONI
Cour du Martray, 44000 NANTES
395 022 106 RCS NANTES

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 5 décembre 2023, il résulte que :

- Monsieur Jean-Michel BONNEAU, a démissionné de ses fonctions de Directeur Général et a été nommé Président de la Société, pour une durée indéterminée,
- Qu'il a été décidé d'une refonte intégrale des statuts, la dénomination, l'objet social, le siège social, la date de clôture et la durée de vie de la société restent inchangés.

L24IJ01935



www.ozeo.com | Tél. 02 40 73 77 26

SCM PICO
Société civile de moyens
au capital de 3 000 euros
Siège social : 34 rue Jules Verne
44700 ORVAULT
844 876 334 RCS NANTES

Aux termes d'une délibération en date du 31/10/2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Marion LABUSSIERE, demeurant 31 rue de la Bastille 44000 NANTES, pour une durée illimitée à compter du 31/10/2023. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES. Pour avis. La Gérance

L24IJ01936

MODIFICATIONS

Le 03.01.24, l'associé unique de la Société SARL TATTOO-CROSSOVER, SARL au capital de 1 000 € ayant son siège sis 42 grande rue de la trinité 44190 CLISSON, 825 037 369 RCS NANTES a décidé :

- D'adopter comme nouvelle dénomination sociale « **HARDY NICOLAS** »
- De modifier l'objet social : supprimer les activités de « négoce de vêtements et accessoires, accessoires à cheveux, bijoux fantaisie, chaussures, maroquinerie et jouets, piercings en boutique, sur internet et ambulancier » pour les remplacer par les activités suivantes : « Activité de Multiservices : petits travaux de bricolage et d'entretien, petits travaux de bâtiment de second oeuvre ne nécessitant pas de qualification professionnelle, nettoyage, entretien parcs et jardins, découpe de bois, secrétariat ; organisation de salons »
- De transférer le siège social au 8 route de Bournigal, 44190 CLISSON

Ces modifications prennent effet au 1^{er} janvier 2024.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.

L24IJ01973



RÉGIE SUR TOUTE LA FRANCE



SCI ZEPHYR
Société Civile Immobilière
Au capital de 100 euros
Siège social : 5 impasse Augustin Martin
44300 NANTES
820 753 531 RCS NANTES

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale du 19 janvier 2024, les associés ont décidé du transfert du siège social de la SCI ZEPHYR au 47 rue du Plessis de Grenedan à NANTES (44300) à compter du même jour. L'article 4 SIEGE des statuts sera modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de NANTES.
Pour avis

L24IJ02002



SAINT-HERBLAIN
1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

DIVOLUCI
Société par actions simplifiée au capital de 79 410 euros
Siège social : 1 boulevard Salvador Allende, Connecting Place
44100 NANTES
842 295 719 RCS NANTES

Par décision en date du 23/01/2024, la Présidente a décidé de transférer le siège social du 1 boulevard Salvador Allende, Connecting Place - 44100 NANTES au 1 rue Julien Viderment - 44200 NANTES, à compter du même jour, et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence. Pour avis. La Gérance.

L24IJ02052

AUDENCIA Etablissement d'enseignement supérieur consultaire au capital de 30.900.000 € sise 8 RTE de la Jonelière 44312 NANTES CEDEX 3 834748865 RCS de NANTES. Par décision du conseil d'administration du 15/12/2023, il a été décidé à compter du 15/01/2024 de : - nommer Directeur général M. TRAN Sebastien 20 boulevard eugene orieux 44000 NANTES. - nommer Président du conseil d'administration M. METRAL Laurent 5 bis rue claude bernard 44100 NANTES. - prendre acte du départ de l'Administrateur représentant les salariés Mme MENER Anne démissionnaire. Mention au RCS de NANTES

L24IJ02074



NANTES ERDR
6 Rue Edouard Nignon
44372 NANTES

SCI MANDARINE
Société civile immobilière
au capital de 304,90 euros
Siège social : 6, avenue Euterpe
44470 CARQUEFOU
338 583 495 RCS NANTES

L'AGE réunie le 19/12/2023 a nommé en qualité de cogérants Monsieur Laurent TASCON, demeurant 7, rue Capella 44470 CARQUEFOU, et Monsieur Florian GOUJON, demeurant 24, rue des Hirondelles 44470 CARQUEFOU pour une durée illimitée à compter du 19 décembre 2023.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.
Pour avis
La Gérance

L24IJ02075

ABONNEZ-VOUS
et restez informé
sur toute l'actualité
économique

AVIS DE REMPLACEMENT DU GERANT

Aux termes du procès-verbal des décisions des associés du 12/10/2023, les associés ont pris acte du décès Monsieur Jean-Luc SARRAMAIGNA et non pas pourvu à son remplacement.

L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Jean-Luc SARRAMAIGNA sans qu'il soit procédé à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis
La Gérance

L24IJ02447



DEJOIE FAY GICQUEL
LE MASSON KORCHEF, notaires
17 Rue de la Garenne
44120 VERTOUL
Tél : 02 40 80 08 08

CHEREAU-GOBIN
Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 Euros
SIREN 803 149 442 RCS NANTES
Siège social : lieudit le Rafflay
44690 CHATEAU-THEBAUD

Aux termes d'une décision collective du 30 janvier 2024, les actionnaires ont pris acte de la décision prise par Monsieur Jean CHEREAU de démissionner de ses fonctions de président à compter du 30 janvier 2024.

Ils ont ensuite décidé de nommer en qualité de nouveau président pour le remplacer Monsieur Matthieu JANIAUD -BARILLET, demeurant à REZE (44400) 6 chemin Lafeu, à compter du 30 janvier 2024, pour une durée illimitée.

Pour avis.

L24IJ02449

VIVES EAUX
Société par actions simplifiée
au capital de 400 000 euros
Siège social : 73 rue Jules Vallès
44340 BOUGUENAIS
349 655 241 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2022,

- la société FRENCH AUDIT LEGAL, domiciliée 192 boulevard Jules Verne 44300 NANTES, Commissaire aux Comptes titulaire et la société EXPERTISE FINANCE CONSEIL, domiciliée 3 rue Olympe de Gouges - 44200 NANTES, Commissaire aux Comptes suppléant, ont été nommés pour le mandat restant à courir de la société FIGURA (anciennement CABINET BONRAISIN GUIBAL, commissaire aux comptes titulaire) et de Monsieur Arnaud BONRAISIN (commissaire aux comptes suppléant), soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

- la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 et décide par conséquent de ne pas renouveler Monsieur Vincent JOSTE dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes

suppléant.
POUR AVIS
Le Président

L24IJ02457



FOUCHER-MIDIA Avocat
48, rue de l'Ouche Colin
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE

**BARBAZANGES SERVICES
RECUPERATION RECYCLAGE**
SAS au capital de 241.300 Euros
Siège social : 6, rue La Fayette Zone d'activités Horizon
44110 CHATEAUBRIANT
398 510 396 RCS NANTES

AVIS DE MODIFICATION

Suivant décisions unanimes des associés du 14/12/2023, le capital social a été réduit de 31.920,00 euros, par voie de rachat et d'annulation de 84 actions. Ancienne mention : Capital social : 273.220,00 euros. Nouvelle mention : Capital social : 241.300,00 euros.

Le Président.

L24IJ02463

SEPT-HOME IMMOBILIER

EURL au capital de 4 000 €
Siège social : 5 AV DE LA CONVENTION
44340 BOUGUENAIS
RCS de NANTES n°832 233 175

L'AGE du 01/02/2024 a décidé le transfert du siège social au 17 RUE DE LA JOUARDAIS, 44640 LE PELLERIN à compter du 01/02/2024.

Pour avis
la gérante

L24IJ02464

Aux termes des décisions de l'associé unique de la société EQUIP'SERVICE, S.A.R.L. à associé unique au capital de 40 000 €, Parc d'activités du Moulin, 7 rue du Meunier, 44880 SAUTRON (RCS NANTES 409 118 254) du 23 janvier 2024 il a été décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à associé unique Il a été mis fin au mandat du gérant Monsieur Olivier PIRAUD, l'Auvière la Paquelais, 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE, la société HPO Développement, SARL, capital 300 000 euros, Parc d'activités du Moulin, 7 rue du Meunier, 44880 SAUTRON (n° 533 891 826 RCS NANTES) a été nommée Présidente, le tout à effet du 23 janvier 2024. La cession des actions de l'associé unique est libre, en cas de pluralité d'associés, toute cession est soumise à agrément. Tout associé a le droit de participer aux assemblées quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. POUR AVIS

L24IJ02470

In Extenso

Experts-Comptables

ANCENIS
540 Bd du Dr Moutel
CS 90144 - 44154
ANCENIS SAINT GÉRÉON Cedex

OFFRIAN RUM
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000,00 Euros
Siège social : 163 Coteau du Poulichon
44521 OUDON
849 074 083 RCS NANTES

DEMISSION DE LA GERANCE

Par décisions en date du 31 janvier 2024, l'Assemblée Générale a pris acte de la démission Monsieur Marc GAUTRET, de ses fonctions de Cogérant, et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis, La Gérance.

L24IJ02471

MODIFICATIONS

L'assemblée générale mixte du 1er août 2023 de la société LG2D EXPERTISES, SARL au capital de 100 000 € ayant son siège 32 rue Henri Cochard 44000 NANTES (RCS NANTES 452 540 024) a décidé le transfert du siège social au 2 allée Frenaye 44240 SUCE SUR ERDRE et pris acte de la démission de M. Dominique GODIN de ses fonctions de co-gérant. M. Dominique LERAY reste seul gérant. Ces modifications prenant effet au 1er août 2023. Les statuts ont été modifiés en conséquence. POUR AVIS

L24IJ02479



ALENA ACCOMPAGNEMENTS, SAS au capital de 100 €, Siège social : 7, rue Molac, 44000 NANTES, 830 580 338 RCS NANTES. Aux termes de décisions du 29/01/2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 7, rue Molac, 44000 NANTES au 316, rue du 11 novembre, 49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, La Présidente.

L24IJ02486

Aux termes d'une assemblée générale en date du 31 janvier 2024 de la société LES LOGIS DE CORCOUE, Société Civile au capital de 3 345 €, dont le siège social est Grissauland 44650 CORCOUE/LOGNE (n° 423 482 181 - RCS NANTES) le siège social a été transféré 36 chemin des Ecoles 30700 MONTAIREN ET ST MEDIERIS à compter du même jour. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis.

L24IJ02494

DISSOLUTIONS

STE NANTAISE RESTAURAT TRADITION SNRT

SARL au capital de 15 500 €
Siège social : 19 ALL BACO
44000 NANTES
RCS de NANTES n°442 222 378

L'assemblée générale extraordinaire du 01/02/2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/02/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. SEBIRE REMI, demeurant 17, impasse des Vignes du Bourg, 44100 NANTES et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis
SEBIRE REMI, gérant

L24IJ00423



SCI CHAMPILAMBART

SCI au capital de 128 362,07 €
Siège social : 44 RUE HENRI JULLIN
44300 NANTES
RCS de NANTES n°324 591 445

L'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2023 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 30/06/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. BABONNEAU Dominique, demeurant 44

Rue Henri Jullin, 44300 NANTES et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis
Le Gérant

L24IJ00926



81 rue des Ponts de Cé
Centre Galilée
49000 ANGERS

HELP STUDIO GRAPHIQUE

SASU au capital de 2 000 €
Siège social : 20 AV PRAUD
44300 NANTES
RCS de NANTES n°852 080 951

L'assemblée générale extraordinaire du 30/11/2023 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 30/11/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. POIVET Loïc, demeurant 20 Avenue Praud, 44300 NANTES et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis
Le Président

L24IJ01248



13 rue Maria Telkes
ZA de Ragon
44119 TREILLIERES

ANNE-C

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : BELLE RIVIERE
44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE
RCS de NANTES n°838 975 183

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme JUSTON Anne-Christine, demeurant Belle Rivière, 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis
La Gérante

L24IJ01325



DAC INVEST SAS au capital de 1€
Siège social : 39 boulevard Jean Ingres (44100) NANTES, RCS de NANTES n° 952 281 293 **AVIS DE DISSOLUTION** En date du 10/05/2023, par décisions de l'associé unique, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable, nommé comme liquidateur, Monsieur Djaldaline ABDOU CHAKOUR, demeurant au 39 boulevard Jean Ingres (44100) NANTES, et fixé le siège de liquidation au siège social de la société. Mention au RCS de NANTES.

L24IJ02080



FILSDEJEAN
SARL en liquidation au capital de 428 750 euros
Siège social et siège de liquidation : 46, Rue Noire, 44000 NANTES
518 542 345 RCS NANTES
Liquidateur : M. Jean-Marc RICHARD

L'AG réunie le 31/01/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Marc RICHARD, demeurant 10, rue d'Auteuil 75016 PARIS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
L24IJ02056

FELSENHARDT CHAUSSOLD
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 91 469,41 euros
Siège social : 3 place Félix Fournier 44000 NANTES
Siège de liquidation : La Sorbière 44220 COUERON
340524370 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2022 à La Sorbière 44220 COUERON, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Marc FELSENHARDT, demeurant La Sorbière 44220 COUERON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur
L24IJ02155

Oratio avocats
5 rue Albert Londres - 44300 NANTES
AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION
L'AG du 31/12/2023 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Céline COGNARD, demeurant 12 Route de la Batarde - 44190 GORGES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de NANTES.
L24IJ02220



SCI CUVIER
SCI au capital de 1 500 €
Siège social : 5 RUE CUVIER 44100 NANTES
RCS de NANTES n°443 335 427

L'assemblée générale ordinaire du 26/01/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. HORAUX Frédéric de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 26/01/2024.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.
Pour avis
Le Notaire
L24IJ02394

SCI LE CHEMIN DE LA COLLINE
Société Civile Immobilière en liquidation
Au capital de 1.000 euros

Siège social :
14, bis Chemin des Pâquerettes
44300 NANTES
Siège de liquidation :
Résidence le Séphora
29, promenade John Fitzgerald Kennedy
85100 LES SABLES D'OLONNE
440 743 490 RCS NANTES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant décisions unanimes d'Associés signées électroniquement en date du 1/01/2024 (i) le compte définitif de liquidation a été approuvé, (ii) Monsieur Patrick CALONNE, demeurant Résidence le Séphora 29, promenade John Fitzgerald Kennedy - 85100 LES SABLES D'OLONNE a été déchargé de son mandat de Liquidateur et il a été donné à ce dernier quitus de sa gestion (iii) avec constatation de la clôture de la liquidation à compter du 1/01/2024.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur
L24IJ02410



LESTAD

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 16 007,15 euros
Siège social : ST ETIENNE DE MONTLUC 44360 52 rue du Temple
Siège de liquidation : 52 rue du Temple 44360 ST ETIENNE DE MONTLUC
341972032 RCS NANTES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 21 décembre 2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Alain SAULNIER, demeurant 52, rue du Temple 44360 ST ETIENNE DE MONTLUC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur
L24IJ02472

L'assemblée générale du 31 janvier de la **SCI CABUS**, société civile immobilière au capital de 1.524,49 euros dont le siège de liquidation a été fixé 27 bis route du Mortier Vannerie, Bât A, 44120 VERTOU (RCS NANTES 347 839 656) a approuvé les comptes définitifs de liquidation arrêtés au 31 décembre 2023 et prononcé la clôture de liquidation au 31 décembre 2023. La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de NANTES. Il a été mis fin à la mission du liquidateur, M. Claude CABUS. POUR AVIS.
L24IJ02485



NANTES ERDRE
6 Rue Edouard Nignon
44372 NANTES

CMD SOLUTIONS
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège : ZA Petites Landes, 44470 THOUARE SUR LOIRE
Siège de liquidation : ZA Petites Landes 44470 THOUARE SUR LOIRE
814 122 024 RCS NANTES

L'Assemblée Générale réunie le 26 janvier 2024, ZA Petites Landes, 44470 THOUARE SUR LOIRE, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé

M. Cassien AGUIAR, demeurant 25 rue National - 72 230 GUECELARD, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
L24IJ02490

SARL SOURISSEAU
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation : 20 Lieu-dit Le Châtelier 44690 MAISDON SUR SEVRE
443 365 903 RCS NANTES

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 30.11.23, au 20 Le Châtelier 44690 MAISDON SUR SEVRE, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Alain SOURISSEAU, demeurant 20 lieu-dit Le Châtelier 44690 MAISDON SUR SEVRE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
L24IJ02492

FONDS DE COMMERCE

In Extenso

Experts-Comptables

ANCENIS
540 Bd du Dr Moutel
CS 90144 - 44154
ANCENIS SAINT GÉREON Cedex

AVIS DE CESSION D'UN FONDS DE COMMERCE

Suivant acte S.S.P. en date à HAUTE-GOULAINE (44) du 8 janvier 2024, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de NANTES, le 16 janvier 2024, dossier 2024 00002007 référence 4404P04 2024 A 00100. Monsieur Remy MARTIN a cédé à la Société V.E.P MOTO CULTURE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000,00 Euros, dont le siège social est fixé : Rue Amiral de La Galissonnière LE PALLET (44330), immatriculée au Registre du Commerce est des Sociétés de Nantes sous le numéro 982 824 690, le fonds de commerce de « négoce et réparation de cycles et d'engins de motoculture », exploité actuellement en son établissement principal sis : Rue Amiral de La Galissonnière LE PALLET (44330), par Monsieur Remy MARTIN, sous le numéro SIRET 381 378 116 00028, moyennant le prix global de SOIXANTE-DEUX MILLE EUROS (62 000,00 Euros), l'entrée en jouissance ayant pris effet en date du 8 janvier 2024. Les oppositions seront reçues à l'Étude d'huissier SCP BLIN PAVAGEAU LABBE 1 Rue Victor Hugo Immeuble « Agora » - REZE (44400) où domicile a été élu à cet effet, dans les 10 jours de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales. Pour Insertion. La Gérance.
L24IJ02027



12 QUAI DUGUAY TROUIN - 35000 RENNES

Suivant e-acte sous seing privé en date du 29 décembre 2023, enregistré au Service de la publicité foncière et de

l'enregistrement de Nantes 2, le 16 janvier 2024, dossier 2024 00003971, référence 4404P02 2024 A 00072.

La société **ATLANTIQUE EXPANSION OUEST**, société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, ayant son siège 1, avenue des Améthystes - 44300 NANTES, immatriculée au RCS de NANTES sous le n° 824 919 401, a cédé à la société **LOIRE OCEAN TRANSACTIONS**, société par actions simplifiée au capital de 10 000€, ayant son siège social 1, avenue des Améthystes - 44300 NANTES, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 982 028 433, la branche complète d'activité **transactions sur biens immobiliers professionnels et de commerce sur les secteurs géographiques de NANTES et sa périphérie, de l'Agglo de CAP ATLANTIQUE, du Pays de Retz, de la Côte de Jade, d'ANGERS et sa périphérie et de la VENDEE, à l'exclusion des secteurs géographiques de la CARENE (soit les 11 communes suivantes : Besné, La Chapelle-desMarais, Donges, Montoir -de-Bretagne, Pornichet, Saint-André-des-Eaux, Saint-Joachim, Saint -Malode-Guersac, Saint-Nazaire et Trignac) et de ESTUAIRE ET SILLON (soit les 11 communes suivantes : Bouée, Campbon, Lavau sur Loire, La Chapelle -Launay, Le Temple de Bretagne, Malville, Prinquiau, Quilly, Saint Etienne de Montluc et Savenay)** exploité par la société ATLANTIQUE EXPANSION OUEST à partir de son établissement situé 1, avenue des Améthystes - 44300 NANTES pour lequel elle est identifiée sous le n° 824 919 401 RCS NANTES, moyennant le prix de 400 000 €.

Date d'entrée en jouissance : janvier 2024 à 00h00.

Opposition dans les dix jours suivant la dernière en date des publications prévues par la loi, au lieu d'exploitation de la Branche de Fonds cédée, 1, avenue des Améthystes - 44300 NANTES.

Pour unique insertion
L24IJ02091



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu le 03/01/2024 par Me DEVOS Christian, notaire à CLISSON (44190) 7 avenue Olivier de Clisson, enregistré au SIE NANTES, le 29/01/2024 sous la mention 2024N288, suivi d'un rectificatif reçu le 04/01/2024 suivant acte reçu par ledit Me DEVOS Christian, enregistré au SIE NANTES le 31/01/2024 sous la mention 2024N304, la SARL TATTOO-CROSSOVER, SARL au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à CLISSON (44190) , 42 grande rue de la Trinité , identifiée au SIREN sous le numéro 825037369 et immatriculée au RCS de NANTES, a cédé à CLEMMENT ROY, SARL (société à associé unique), au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à CLISSON (44190) , 42 Grande Rue de la Trinité, identifiée au SIREN sous le numéro 981336530 et immatriculée au RCS de NANTES, un fonds de commerce de vente de vêtements, et d'accessoires, d'accessoires à cheveu, de bijoux de fantaisie, de chaussures, de maroquinerie, de jouets, réalisation de tatouages et de piercings sis à CLISSON (44190), 42 Grande Rue de la Trinité, moyennant le prix de 65.000,00€ s'appliquant :

- au éléments incorporels pour 60.000,00€
- au matériel pour 5.000,00€

La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/01/2024

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de 'Etude de Me DEVOS Christian, notaire à CLISSON (44190) 7 avenue Olivier de Clisson, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis
Me DEVOS

L24IJ02190

ABONNEZ-VOUS!
2 ans : 119 €

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant l'ordonnance du juge-commissaire, Michel GUIGNARD, en date du 26 juillet 2023, a été cédé un fonds de commerce de BOULANGERIE PATISSERIE...

Par la Société dénommée «KLB BOULANGERIE-PATISSERIE», Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 2.500,00 Euros...

A la Société dénommée «BARNABÉ», Société par Actions Simplifiée au capital de 30.000,00 Euros, ayant son siège social à NANTES (44200)...

Moyennant le prix principal de SOIXANTE SIX MILLE EUROS (66.000,00 €).

Jouissance : 18 septembre 2023

Les oppositions en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la Loi...

Pour insertion

Le rédacteur d'acte

L24IJ02310



Office du Dôme
Notaires associés à NANTES
4 Bis Place du Sanitat
44100 NANTES

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Vincent POIRAUD, notaire de la société « OFFICE DU DÔME - Notaires », Société à Responsabilité Limitée titulaire d'Offices notariaux...

Monsieur Jean-Christophe Hugues Pierre-Marie LE COUVIOUR, demeurant à NANTES (44300) 1 allée de la Martinique.

A : La Société dénommée AUTO-ECOLE TALENSAC, dont le siège est à NANTES (44000) 2 rue Talensac, identifiée au SIREN sous le numéro 979895281 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Désignation du fonds : AUTO-ECOLE exploitée à NANTES (44000), 2 Rue Talensac sous l'enseigne « Auto-Ecole Talensac » et pour l'exploitation duquel le CEDANT est identifié sous le numéro SIRET 401 024 260 00010 avec pour code APE NAF : 85.53Z Enseignement de la conduite, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix de TRENTE-CINQ MILLE EUROS (35 000,00 EUR).

Entrée en jouissance le 29 décembre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou irrecevabilité, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'Etude de Maître Vincent POIRAUD, Notaire à NANTES (44100), 4 bis Place du Sanitat.

Pour insertion unique.

L24IJ02326

PUBLICATION EN LIGNE



Office du Dôme
Notaires associés à NANTES
4 Bis Place du Sanitat
44100 NANTES

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Florent LEFEUVRE, notaire de la société « OFFICE DU DÔME - Notaires », Société à Responsabilité Limitée titulaire d'Offices notariaux...

La Société dénommée MANI, dont le siège est à NANTES (44000) 18 rue de Mayence 20, identifiée au SIREN sous le numéro 852758200 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

A : La Société dénommée P'TITE POMME, Société à responsabilité limitée au capital de 6000 €, dont le siège est à NANTES (44000) 18 rue de Mayence, en cours d'identification au SIREN.

Désignation du fonds : Un fonds de commerce de « RESTAURATION » exploité à NANTES (44000), 18 rue de Mayence, sous le nom commercial « AU COMPTOIR DE L'EPICIER » et pour l'exploitation duquel le CEDANT est identifié sous le numéro SIRET 852 758 200 00020 avec pour code APE NAF : 47.11B Commerce d'alimentation générale, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix de QUATRE-VINGT-HUIT MILLE TROIS CENTS EUROS (88 300,00 EUR).

Entrée en jouissance le 29 décembre 2023.

La cession a été négociée par l'intermédiaire du cabinet HBC TRANSACTIONS situé 8 rue Mercœur (44000) NANTES.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou irrecevabilité, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'Etude de Maître Florent LEFEUVRE, Notaire à NANTES (44100), 4 bis Place du Sanitat.

Pour insertion unique.

L24IJ02351



Maître Florence MERCIER &
Maître Thomas LOBIES
Notaires associés à NANTES
(L.-A.) 1 rue Louis Marin

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Florence MERCIER, Notaire à NANTES, le 30 janvier 2024,

Madame Marion Lolita Delphine Isabelle PICHOT, épouse de Monsieur Laurent Cyril Alexis Guy-Marie PETITTEAU, demeurant à MOUZILLON (44330) 429 impasse du Rubis

A cédé à la Société dénommée « LA BARAQUE A CHEVEUX », dont le siège est à NANTES (44100) 1 rue de l'Allouée, identifiée au SIREN sous le numéro 983 175 902 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES (Alice et Rémy).

Moyennant le prix de VINGT-CINQ MILLE EUROS (25 000,00 EUR), son fonds de commerce de SALON DE COIFFURE exploité 1 rue de l'Allouée, 44000 NANTES.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domici-

cile a été élu à cet effet.

Entrée en jouissance au 30 janvier 2024.

La correspondances et les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité en l'Office notarial dénommée « MERCIER & LOBIES, notaires associés », sis à NANTES, 1 rue Louis Marin.

Pour insertion, le notaire

L24IJ02395



SARL titulaire d'offices notariaux
25-27 rue de Bel-Air - NANTES

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Johann QUEINNEC, Notaire à NANTES (44000), le 31 janvier 2024, avec l'intervention de Maître Natacha OLLICHON, Avocate associée au sein du Cabinet OL & A, a été cédé un fonds de commerce de RESTAURATION TRADITIONNELLE ET VENTE A EMPORTER, sis à NANTES (44000), 7 rue Bon Secours, connu sous l'enseigne «POPY» (915 262 703 RCS NANTES).

Par la Société dénommée «TÔSTE», Société à Responsabilité Limitée au capital de 500,00 Euros, ayant son siège social à REZE (44400), 3 rue des Saules, identifiée au SIREN sous le numéro 915 262 703 RCS NANTES.

A la Société dénommée «AC MIMOSA», Société à Responsabilité Limitée au capital de 5.000,00 Euros, ayant son siège social à NANTES (44000), 7 rue Bon Secours, identifiée au SIREN sous le numéro 983 427 337 RCS NANTES.

Moyennant le prix principal de SOIXANTE MILLE EUROS (60.000,00 €). Jouissance : 1er février 2024 à minuit.

Les oppositions en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi tant pour la validité que pour la correspondance, à la SELARL OL AVOCAT, ayant son siège social à NANTES (44000), 9 rue du Couëdic, représentée par Maître OLLICHON, Avocate associée, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le Notaire.

L24IJ02462

REGIMES MATRIMONIAUX



Maître WALSH de SERRANT
1 Place de l'Edit de Nantes
44100 NANTES

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Patrice WALSH de SERRANT, Notaire associé membre de la Société par Actions Simplifiée dénommée « Estuaire Notaires », titulaire d'un office notarial à la résidence de NANTES, 1 place de l'Edit de Nantes, CRPCEN 44013, le 19 janvier 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du code civil, entre :

Monsieur Georges-Marie Gaston Victor HOAIR, Consultant, et Madame Maud RAYMOND, Responsable Communication, demeurant ensemble à NANTES (44100) 19 rue des Bosquets .

Monsieur est né à GUERET (23000) le 21 décembre 1972,

Madame est née à PARIS 13ÈME ARRONDISSEMENT (75013) le 26 août 1978.

Mariés à la mairie de MONTCORBON (45220) le 26 octobre 2013 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité Française.

Madame est de nationalité Française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L24IJ01994

AVIS D'AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Me Marie DENIS-NOUJAIM, le 25 janvier 2024,

Monsieur Claude Simon Bernard RABOT et Madame Brigitte François RENARD, demeurant ensemble à VERTOU 12 rue des Landes Mortron, nés savoir Monsieur à VEUZAIN-SUR-LOIRE le 6 avril 1948 et Madame à BLOIS le 21 octobre 1948 ;

Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de VEUZAIN-SUR-LOIRE (41150), le 19 février 1972.

Ont convenu dans l'intérêt de la famille, d'aménager leur régime matrimonial par adjonction d'une clause de préciput.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître Marie DENIS-NOUJAIM, notaire à VERTOU 44120 26 , rue de l'Île de France.

Pour avis et mention

Me DENIS-NOUJAIM, notaire

L24IJ02030



Mes BOHUON et BOISVIEUX
Notaires à GUERANDE (44350)
14 rue des Saulniers - 02 40 62 18 00

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître BOISVIEUX Notaire à GUERANDE (44) 14, rue des Saulniers, le 23 janvier 2024,

Monsieur Jean-Luc Maurice FARDOIT, Retraité, et Madame Marie-Antoinette JAMES, Retraitée, demeurant ensemble à PIRIAC SUR MER (44420) 1, Côte de Fressigné Lérat.

Monsieur est né à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100) le 23 août 1955,

Madame est née à LA BAULE-ESCOUBLAC (44500) le 5 juin 1954.

Mariés à la mairie de LA TURBALLE (44420) le 7 juin 1975 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Maître CADRO, notaire à GACE (61230), le 5 avril 1975.

Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, avec apport de biens propres, clause de préciput en faveur du survivant des deux époux.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître BOISVIEUX, Notaire susnommé.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.

Maître Charles-Edouard BOISVIEUX

L24IJ02142

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître François GODET, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité limitée « Pierre GOBIN et François GODET, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à BASSE-GOULAIN (Loire Atlantique), 2-4 Impasse Paul Edouard Lynch, CRPCEN 44134 le 27 janvier 2024,

Monsieur Simon Pierre Maurice COLONNIER, né à CHOLET (49300) le 19 décembre 1989 et Madame Clémence Marie Pascal LIBAUD, née à BEAUPREAU (49110) le 18 juillet 1989 demeurant ensemble à BASSE-GOULAIN (44115) 119 rue de la Croix des Fosses, mariés sans contrat à VILLEDIEULA-BLOUERE (49450) le 13 août 2016 sont convenus d'aménager leur régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux (préciput).

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire
L24IJ02159



NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIÉS
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Philippe TABOURDEAU-CARPENTIER, Notaire Associé de la Société «Notaires Presqu'île Associés, Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office Notarial», dont le siège est à LA BAULESCOUBLAC (44), 20 Avenue Jean de Neyman, Résidence «Avant Scène», CRPCEN 44117, le 27 janvier 2024, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial avec ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

PAR : M. Thierry Daniel Paul VIGNERON, dirigeant de sociétés, demeurant à LE POULIGUEN (44) 3 rue du Commandant Charcot,

et Mme Christèle Renée Alphon sine FERTILLET, dirigeant de société, demeurant à LE POULIGUEN (44) 3 rue du Commandant Charcot.

Monsieur est né à POUANCE (49) le 29 juillet 1968. Madame est née à BAIN-DE-BRETAGNE (35) le 15 février 1968.

Initialement mariés à la mairie de CHANTEPIE (35) le 28 mai 1994 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Me PICAUT, notaire à RENNES (35), le 15 avril 1994.

Audit régime de séparation de biens a été adjoint une société d'acquêts aux termes de l'acte contenant aménagement de régime matrimonial reçu par Me DEVENYNS, notaire à NANTES (44), le 6 février 2003, homologué suivant jugement rendu par le TGI de BLOIS (41), le 11 mai 2004.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

L24IJ02163

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Ariane RENAULT, Notaire Associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «RENAULT & RIZZO NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à SAUTRON, 12bis rue de Nantes, CRPCEN 44133, le 26 janvier 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Daniel Jean Marie COSSE, professeur des écoles, et Madame Agnès Marie-Jeanne EMPROU, salariée de la Banque Postale, demeurant ensemble à SAUTRON (44880) 7 C rue de Bellevue.

Monsieur est né à NANTES (44000) le 3 février 1961,

Madame est née à SAINT-NAZAIRE (44600) le 10 mai 1962. Mariés à la mairie de NANTES (44000) le 3 juillet 1987 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire
L24IJ02166



SARL Mickaël LAINÉ et Hélène CHEVESTRIER, Notaires associés
6 Avenue de la Morlière 44700 ORVAULT

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Hélène CHEVESTRIER, Notaire de la société à responsabilité limitée « Mickaël LAINÉ et Hélène CHEVESTRIER, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ORVAULT (Loire-Atlantique), CRPCEN 44127, le 23 janvier 2024, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial portant adjonction de la société d'acquêts et apport d'un bien propre de Madame DALIFARD, sis à COUERON, 76 route de St-Etienne-de-Montluc, à la dite société d'acquêts.

ENTRE : Monsieur Pascal François SEYER, gestionnaire de copropriété, et Madame Anne Rolande Andrée DALIFARD, retraitée, demeurant ensemble à COUERON (44220) 76 route de Sainte Etienne de Montluc, La Galonnière. Monsieur est né à SAINT-AMAND-MONTROND (18200) le 18 mars 1967, Madame est née à NANTES (44000) le 21 mai 1958. Mariés à la mairie de COUERON (44220) le 28 juin 2003 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Christian DEVENYNS, notaire à NANTES, le 19 mai 2003. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire
L24IJ02208



Maîtres Joël PENET,
Fanny NEVEU-BOURDEAU,
Clément CHEVALIER
Notaires Associés
2 rue d'Ancenis
44390 NORT-SUR-ERDRE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Joël PENET Notaire associé membre de la SELARL « Joël PENET, Fanny NEVEU-BOURDEAU, Clément CHEVALIER, Notaires associés, Office Notarial du Val d'Erde, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire d'un Office Notarial » à NORT SUR ERDRE (Loire-Atlantique), 2 rue d'Ancenis office notarial n° 44066, le TRENTE JANVIER DEUX MILLE VINGT-QUATRE Monsieur Jean-Fran-

çois PEREZ et Madame Jeannine Anick Pierrette GOUIL, son épouse, demeurant ensemble à NORT SUR ERDRE (44390), 11, impasse des joncs fleuris mariés sous le régime de la communauté légale de biens meubles et acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de ARGENTEUIL (95100), le 18 juillet 1964 ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Joël PENET, notaire où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis,
L24IJ02333



THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE
BRÉMONT - BAUD-MILLET - RICO-CARIO
3 rue Victor Hugo 44400 REZE

INFORMATION DES CREANCIERS

INSERTION CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Arnaud GIRARD, Notaire associé, à REZE, le 15 janvier 2024.

Monsieur Joseph-Marie Edouard Charles AUDIC, retraité, et Madame Marie-Christine Jeannine Claude PADIOLEAU, retraitée, demeurant ensemble à VERTOUL (44120) 21 rue Auguste Garnier. Monsieur est né à MAYENNE (53100) le 20 octobre 1953. Madame est née à NANTES (44000) le 26 août 1960. Mariés à la mairie de VERTOUL (44120) le 28 mars 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification conventionnelle ou judiciaire depuis.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, pourront être faites dans un délai de TROIS MOIS et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Arnaud GIRARD, Notaire à REZE.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.

Pour insertion
Le Notaire.

L24IJ02337



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel BRIAND, Notaire à TREILLIERES, 31 Rue de Rennes, au sein de la SAS « GM OUEST ATLANTIQUE NOTAIRES », le 19 janvier 2024, Monsieur Jean-Luc CHATELAIN, et Madame Marie France Madeleine Géraldine ROUSSET, demeurant à NOTRE-DAME-DES-LANDES (44130) Les Saules de la Bretesche Monsieur né à BLAIN (44130) le 19 juin 1955, Madame née à VIGNEUX DE BRETAGNE (44360), le 10 octobre 1961. Mariés à la mairie de VIGNEUX-DE-BRETAGNE (44360) le 18 juin 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et ayant opté ensuite pour le régime de la séparation de biens aux termes d'un acte reçu par Maître QUEINNEC Emmanuel, notaire à NANTES, le 7 novembre 1984, homologué suivant jugement du tribunal judiciaire de NANTES (44000) le 29 mai 1985 ont modifié leur régime matrimonial pour adopter le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté en cas de décès

au survivant d'entre eux. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Emmanuel BRIAND, Notaire au sein de la SAS « GM OUEST ATLANTIQUE NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à TREILLIERES, 31, rue de Rennes, notaire où il est fait élection de domicile. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance compétent.

Pour avis, le notaire

L24IJ02385



THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE
BRÉMONT - BAUD-MILLET - RICO-CARIO
3 rue Victor Hugo 44400 REZE

INFORMATION DES CREANCIERS

INSERTION AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Cécile BAUD-MILLET, Notaire à REZE, le 19 janvier 2024.

Monsieur Robert GROIX, retraité, et Madame Nelly Jeanine Yolande GENU-DEAU, retraitée, demeurant ensemble à HAUTE-GOULAIN (44115) 15 rue du Moulinier. Monsieur est né à HENNE-BONT (56700) le 22 février 1955. Madame est née à NANTES (44000) le 25 mai 1958. Mariés à la mairie de REZE (44400) le 9 juillet 1977 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Michel DAVID, notaire à REZE (44400), le 6 juin 1977. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification conventionnelle ou judiciaire depuis.

Ont aménagé leur régime matrimonial de séparation de biens en y adjoignant une société d'acquêts.

Les oppositions des créanciers à cet aménagement, s'il y a lieu, pourront être faites dans un délai de TROIS MOIS et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître BAUD-MILLET, Notaire à REZE.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement de Régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.

Pour insertion
Le Notaire.

L24IJ02398

RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans l'Informateur Judiciaire du 8 septembre 2023 pour la société FERCHAUD INGENIERIE (L23IJ15741). Bien vouloir lire : Le siège social de la société sera transféré au 144 rue Paul Bellamy CS12417 44024 NANTES CEDEX 1, à compter du 29 janvier 2024.

L24IJ01988



5 Bd Guist'hau - NANTES
02 40 35 07 70

LES MAGNOLIAS

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L23IJ17249 dans l'édition du 03/10/2023.

Il fallait lire : L'AGE du 30/4/23 a décidé la dissolution et la mise en liquidation amiable à compter du 30/4/23.

L24IJ02038

SAS URBAN GREEN, 18 rue des Halles, 44000 Nantes, RCS Nantes 818 457 962. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Date de cessation des paiements le 30 septembre 2023. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20240000000135

SAS MP44, 6 bis rue Marmontel, 44000 Nantes, RCS Nantes 853 920 247. Activités spécialisées de design. Date de cessation des paiements le 31 octobre 2023. Liquidateur : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20240000000136

SAS STUDIO 8, 48A rue de l'Ouche Colin, 44230 Saint Sébastien sur Loire, RCS Nantes 823 923 578. Activités photographiques. Date de cessation des paiements le 31 décembre 2023. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20240000000137

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 24 janvier 2024)

SARL AFI Distribution, 14-16 rue de l'Artisanat, Zi Beau Soleil, 44450 Saint Julien de Concelles, RCS Nantes 793 187 352. Commerce de gros (commerce Interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers. Mandataire Judiciaire : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20240000000138

PROCEDURES EN COURS

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 24 janvier 2024)

SARL AHF 44, 385 bis route de Clisson, 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire, RCS Nantes 420 287 914. Imprégnation du bois. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1.

4401JAL20240000000139

CLÔTURES

CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

(Jugement du 18 janvier 2024)

SAS ATOUTFORME, 6 boulevard Jean Moulin, 44100 Nantes, RCS Nantes 306 065 368.

4401JAL20240000000125

AUTRES JUGEMENTS

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 24 janvier 2024)

SARL EJC AUTOMOBILES, 11 rue de la Forêt, 44140 Le Bignon, RCS Nantes 838 801 108. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement modifiant le plan de redressement.

4401JAL20240000000140

SERVICE DE RELECTURE ASSURÉ

TRIBUNAL DE COMMERCE SAINT NAZAIRE

PROCEDURES NOUVELLES

DÉSIGNATION DES ORGANES DE LA PROCÉDURE

(Jugement du 24 janvier 2024)

SAS AC NAZAIRIEN, 6 rue François Marceau Centre Commercial Ruban Bleu, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 891 869 877. Restauration de type rapide. Jugement nommant Administrateur la Selarl Saj en la personne de Me Vincent Bonneau - 24 Bd Victor Hugo 44600 Saint-Nazaire le quel aura pour mission : assister l'entreprise dans tous ces actes de gestion.

4402JAL20240000000050

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 24 janvier 2024)

SARL STUDIO TRADUCTION, 7 la Croix de Bois, 44350 Saint-Molf, RCS Saint-Nazaire 844 221 812. Traduction et interprétation. Date de cessation des paiements le 30 novembre 2023. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20240000000044

SARL OSMOSE MPC, 26 rue du Château, 44130 Blain, RCS Saint-Nazaire 809 405 376. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Date de cessation des paiements le 30 avril 2023. Liquidateur : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20240000000045

SARL CPS, 40 bis rue Saint-Victor, 44750 Campbon, RCS Saint-Nazaire 903 707 420. Services d'aménagement paysager. Date de cessation des paiements le 30 novembre 2023. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20240000000046

SARL CMJO, 2 bis rue du Château, 44780 Missillac, RCS Saint-Nazaire 819 073 438. Agences immobilières. Date de cessation des paiements le 31 octobre 2023. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20240000000047

SARL ISOTUB, 26 avenue de la Croix du Sud, 44250 Saint Brevin les Pins, RCS Saint-Nazaire 532 461 936. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Date de cessation des paiements le 30 septembre 2023. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les

articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20240000000048

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 24 janvier 2024)

SARL V.T.A.J. (V.T.A.J.), zone artisanale Aignac, 44720 Saint-Joachim, RCS Saint-Nazaire 501 791 610. Transports routiers réguliers de voyageurs. Date de cessation des paiements le 31 janvier 2023. Administrateur Judiciaire : Selarl Saj en la personne de Me Vincent Bonneau 24 Boulevard Victor Hugo 44600 Saint-Nazaire Mandataire Judiciaire : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20240000000049

RÉGIE SUR TOUTE LA FRANCE

PROCEDURES EN COURS

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 24 janvier 2024)

SARL Ngl, 5 bis rue du 8 mai, 44780 Missillac, RCS Saint-Nazaire 881 051 882. Restauration traditionnelle. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex.

4402JAL20240000000043

AUTRES JUGEMENTS

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 24 janvier 2024)

SARL DES PIERRES BLEUES, la Fontaine aux Merciers, 44290 Guéméné-Penfao, RCS Saint-Nazaire 318 264 157. Production d'électricité. Durée du plan : 10 ans. Commissaire à l'exécution du plan : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex.

4402JAL20240000000042



INFORMATEUR JUDICIAIRE

Publiez vos
annonces
légales
et confiez
nous vos
formalités
juridiques

TÉL. : 02 40 47 00 28

ANNONCES-LEGALES@INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

85 VENDÉE

LA ROCHE-SUR-YON

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SELARL BODIN AVOCATS ASSOCIES, Maître Mehdi ABDALLAH, Avocat au barreau de LA ROCHE SUR YON, 66 rue de Verdun - 85000 LA ROCHE SUR YON. Renseignements exclusivement de 14 h à 16 h au 02 51 84 32 20.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de LA ROCHE SUR YON,
Chambre des saisies immobilières, Juge de l'Exécution
Palais de Justice de LA ROCHE SUR YON
55 Boulevard Aristide BRIAND

MAISON D'HABITATION + GARAGE

COMMUNE DE LA MEILLERAIE TILLAY (85100)
Le Puy Morin
Mise à prix (frais outre) : 25 000 €

LE LUNDI 11 MARS 2024 A 9 HEURES 45

UNE MAISON D'HABITATION AVEC GARAGE comprenant quatre chambres, édifiée sur les parcelles cadastrées section A n° 332 et 362, pour une contenance totale de 00 ha 25 a 70 ca.

Ainsi, au surplus, que lesdits biens s'étendent, se poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances et dépendances, sans exception ni réserve.

Le bien est vendu libre de toute occupation.

Mise à prix (frais outre) : 25.000 €.

Visite : le 07 février 2024 de 9 H à 10 H.

Aux requêtes poursuites et diligences de la S.A. CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD), société anonyme à conseil d'administration, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 379 502 644, dont le siège social est situé 26/28, rue de Madrid à PARIS (VIIIème arrondissement), agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de la société anonyme CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE OUEST, société anonyme à conseil d'administration, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 391 570 421, ayant son siège social 4, rue Marcel Paul à NANTES, venant aux droits de la société anonyme CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE PAYS DE LA LOIRE, au capital de 62.420.168 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 391 840 303, ayant son siège social situé 14 Rue de Lourmel à NANTES (Loire-Atlantique), ayant pour avocat la SELARL BODIN AVOCATS ASSOCIES représentée par Maître Mehdi ABDALLAH, avocat au barreau de LA ROCHE SUR YON, y demeurant 66 rue de Verdun à LA ROCHE SUR YON (85000).

Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de LA ROCHE SUR YON.

Pour tous renseignements, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de LA ROCHE SUR YON où le cahier des conditions de vente n°22/00015 a été déposé, ou à l'avocat susnommé.

Pour avis : Mehdi ABDALLAH, avocat

L24IJ01495



**PLATEFORME
DE SAISIE**

www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr



Lamacompta

Le site d'emploi 100% dédié
aux cabinets d'expertise comptable

**RECRUTEZ
EN RÉVÉLANT VOTRE
ATTRACTIVITÉ**

Rendez-vous sur
lamacompta.co

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 26 janvier 2024, à Challans.

Dénomination : **ARLI**.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 49 rue de Bellevue, 85470 Bretignolles sur Mer.

Objet : L'acquisition de tous immeubles de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement, l'attribution gratuite en jouissance aux associés des locaux occupés par eux-mêmes.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros.

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Cession de parts et agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément.

L'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire.

Gérant : Madame Perrine RICHARD, demeurant 49 rue de Bellevue, 85470 Bretignolles sur Mer.

Gérant : Monsieur Stéphane PERROCHON, demeurant 49 rue de Bellevue, 85470 Bretignolles sur Mer.

La société sera immatriculée au RCS de La Roche sur Yon.

Pour avis

L24IJ02062



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date du 13/12/2023 à SAINT-JEAN-DE-MONTS, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **CAPO**.

Forme : SAS.

Capital social : 40.000 euros, uniquement constitué d'apports en numéraire.

Siège social : rue des Essepes - Zac du Clousis 85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS

Objet social : activité de holding (prise de participation, gestion des filiales, animation du groupe).

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation.

Président : POOL-J, SARL sise 50 rue Maurice Fillonneau 85300 CHALLANS (818 034 845 RCS LA ROCHE-SUR-YON) pour une durée indéterminée.

Directeur Général : FAEA, SARL sise rue Essepes - Zac du Clousis 85160 SAINT-JEAN-DEMONT (817 996 929 RCS LA ROCHE-SUR-YON), pour une durée indéterminée.

Directeur Général : M Benoît BIRON, demeurant 49 rue de la Chèvre - 85230 BEAUVOIR-SUR-MER, pour une durée indéterminée.

Directeur Général : M Nicolas ROUSSEAU demeurant 25 route de la Pibole 85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS, pour une durée indéterminée.

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions ; chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Cession d'actions : soumises à agrément sauf cession entre associés lorsque la société comporte 2 associés.

Immatriculation : R.C.S. LA ROCHE-SUR-YON.

L24IJ02156

MODIFICATIONS



CLEMENTINE

SARL au capital de 7 500 €

Siège social :

27 RUE DE L'HOTEL DE VILLE
85100 LES SABLES D'OLONNE
RCS de LA ROCHE-SUR-YON
n°444 050 587

En date du 15/01/2024, le gérant a décidé à compter du 15/01/2024 de diminuer le capital social de 1 870 € par rachat des parts par la société en le portant de 7 500 € à 5 630 €.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

L24IJ01015

In Extenso

Experts-Comptables

CHALLANS

MKPR

SAS au capital de 28 525 euros
Siège social : 26 Rue de Notre Dame de Monts

85160 ST JEAN DE MONTS
809 583 370 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS

Aux termes et à compter des délibérations de l'AG du 21/12/2023, le capital social a été augmenté de 121 524 euros par voie d'apports en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital: 28 525 euros. Nouvelle mention : Capital: 150 049 euros

L24IJ01976

In Extenso

Experts-Comptables

CHALLANS

BINET & FILS

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 Avenue des Glycines

85160 ST JEAN DE MONTS
877 694 117 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 21/12/2023, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par M. Maximilien BINET et Mme Karine BINET de démissionner de leurs fonctions de gérants à effet au 21/12/2023 et a nommé en qualité de nouvelle gérante: la société MKRP, SAS au capital de 28 525 euros, dont le siège social est sis 26 Rue de Notre Dame de Monts 85160 ST JEAN DE MONTS immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 809 583 370, pour une durée illimitée, à compter du 21/12/2023.

L24IJ01977



ABONNEZ-VOUS!

In Extenso

Experts-Comptables

CHALLANS

BRILICO

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 Avenue des Glycines
85160 ST JEAN DE MONTS
853 948 479 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 21/12/2023, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par M. Maximilien BINET et Mme Karine BINET de démissionner de leurs fonctions de gérants à effet au 21/12/2023 et a nommé en qualité de nouvelle gérante : la société MKRP, SAS au capital de 28 525 euros, dont le siège social est sis 26 Rue de Notre Dame de Monts 85160 ST JEAN DE MONTS immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 809 583 370, pour une durée illimitée, à compter du 21/12/2023.

L24IJ01979

UNION LAITIÈRE DE LA VENISE VERTE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE

(ULVV)

Société coopérative agricole
à capital variable
Siège social: La Garenne
85420 MAILLEZAIS
333.489.953 RCS LA ROCHE SUR YON

Par décision du 20/11/2018, le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de M. Fabien GIRARD (GAEC LA TRILOBEE) de ses fonctions d'administrateur à compter du même jour.

L24IJ02004

UNION LAITIÈRE DE LA VENISE VERTE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE

(ULVV)

Société coopérative agricole
à capital variable
Siège social: La Garenne
85420 MAILLEZAIS
333.489.953 RCS LA ROCHE SUR YON

Par décision du 27/06/2019, l'Assemblée Générale a pris acte de la démission de M. Thierry CEBRAND (EARL LA PTITE NORMANDE) de ses fonctions d'administrateur à compter du même jour.

L24IJ02016

UNION LAITIÈRE DE LA VENISE VERTE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE

(ULVV)

Société coopérative agricole
à capital variable
Siège social: La Garenne
85420 MAILLEZAIS
333.489.953 RCS LA ROCHE SUR YON

Par décisions du 11/06/2021, l'Assemblée Générale a nommé
- M. Alain DELIGNE, demeurant 234 Rte de Villiers en Plaine 85490 Benet et
- M. Noël RAISON, demeurant 119 Rue de Saint-Pierre 85420 Saint-Pierre-le-Vieux et représentant le GAEC LES CHEVRES DE L'ILE, domiciliée Les Ardilliers 85420 Saint-Pierre-le-Vieux (495272346 R.C.S. La Roche-sur-Yon) en qualité d'administrateurs à compter du même jour.

L24IJ02019

UNION LAITIÈRE DE LA VENISE VERTE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE

(ULVV)

Société coopérative agricole
à capital variable
Siège social: La Garenne
85420 MAILLEZAIS
333.489.953 RCS LA ROCHE SUR YON

Par décisions du 25/09/2020, l'Assemblée Générale a nommé M. Florian BOUCHERY, demeurant 2 Rue du Beau Soleil 79210 Val-du-Mignon et représentant le GAEC L'EOLE, domiciliée 4 Rue des Cormiers Prialais 79210 Val-du-Mignon (348272063 R.C.S. Niort) en qualité d'administrateur à compter du même jour.

L24IJ02022

PUBLICATION EN LIGNE

COCERTO

Experts-comptables
accompagnateurs des créateurs
et repreneurs d'entreprises
www.cocerto.fr

SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE DE MÉDECINS HILLERITEAU JULIEN PENARD RABILLER

Société civile professionnelle de médecins au capital social de 124 245,95 euros
Siège social : 19 Boulevard Georges Pompidou - 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE
328 633 102 RCS LA ROCHE SUR YON
AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 décembre 2023 : Monsieur Etienne JULIEN, demeurant 16 avenue du Vieux Mole - 85800 ST GILLES CROIX DE VIE, a été nommé en qualité de gérant pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Sébastien PENARD, démissionnaire.

L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Sébastien PENARD a été remplacé par celui de Monsieur Etienne JULIEN.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis
La Gérance

L24IJ02195

augus avocats

BM INVESTISSEMENT
SAS au capital de 141.000 euros
Siège social : 33C Terre-plein Ouest
- Port de l'Herbaudière -
85330 Noirmoutier-en-l'Île
843 406 448 RCS La Roche-sur-Yon

AVIS

Aux termes de l'acte constatant les décisions unanimes des associés du 29 janvier 2024, il résulte que le siège social a été transféré du 32 PAE La Basse Sallaisière - 85330 Noirmoutier-en-l'Île au 33C Terre-plein Ouest - Port de l'Herbaudière - 85330 Noirmoutier-en-l'Île, à compter du même jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de La Roche-Sur-Yon.

Pour avis, la Présidente

L24IJ02353

augus avocats

HELLOMULTI
SASU au capital de 5.000 euros
Siège social : 33C Terre-plein Ouest Port de l'Herbaudière -
85330 Noirmoutier-en-l'Île
833 503 733 RCS La Roche-sur-Yon

AVIS

Aux termes de l'acte constatant les décisions de l'associée unique du 29 janvier 2024, il résulte que le siège social a été transféré du 32 PAE La Basse Sallaisière - 85330 Noirmoutier-en-l'Île au 33C Terre-plein Ouest - Port de l'Herbaudière - 85330 Noirmoutier-en-l'Île, à compter du même jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de La Roche-Sur-Yon.

Pour avis, la Présidente

L24IJ02357

ANNONCES LÉGALES

TÉL : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

ACCIO

EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT - CONSEIL
DOMINO
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 26 bd Franklin Roosevelt
85100 LES SABLES D'OLONNE
451 772 032 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 11 décembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de prestations de services et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Ancienne mention :

La Société a pour objet en France et dans tous pays :

- Le commerce de gros de papeterie, édition, jeux et tous articles de loisirs ;
- L'acquisition de tous biens immobiliers bâtis ou non,

- La gestion et l'administration (notamment par voie de location) desdits biens ;

- Eventuellement, l'édification de toutes constructions sur terrains qui pourraient être acquis par la société.

Nouvelle mention :

La Société a pour objet en France et dans tous pays :

- L'activité de prestations de services ;
- Le commerce de gros de papeterie, édition, jeux et tous articles de loisirs ;
- L'acquisition de tous biens immobiliers bâtis ou non ;

- La gestion et l'administration (notamment par voie de location) desdits biens

- Eventuellement, l'édification de toutes constructions sur terrains qui pourraient être acquis par la société.

Pour avis, le président

L24IJ02374

BDO

EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

Thierry Charrier Consulting
SAS au capital de 30 000 €
27 rue d'Ardelay, 85500 LES HERBIERS,
830 218 137 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE NOMINATION

Aux termes d'une décision de la Présidente en date du 11/01/2024, il résulte que : la Société NJR'H, SARL au capital de 5 000 €, dont le siège social est 3 Impasse des Capucines, la Verrie, 85130 CHANVERRIE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de la ROCHE SUR YON sous le numéro 983 332 420, a été nommé en qualité de Directrice Générale.

L24IJ02476

DISSOLUTIONS

In Extenso

Experts-Comptables

LA ROCHE SUR YON

SOLUTION CLIM
SARLU en liquidation
au capital de 2 000 euros
Siège social et de liquidation :
65 avenue des Bleuets
85170 LE POIRE SUR VIE
908 964 950 RCS LA ROCHE SUR YON

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes des décisions du

29/12/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel à compter du 31/12/2023. Liquidateur : Monsieur Sébastien DANVOU, demeurant 65 avenue des Bleuets - 85170 LE POIRE SUR VIE. Le siège de liquidation est fixé au siège social de la Société. Mention sera faite au RCS LA ROCHE SUR YON.

L24IJ02198

CLÔTURES

SCI YAROS

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : LES COUCHAUDRIES
85640 MOUCHAMPS
RCS de LA ROCHE-SUR-YON
n°789 704 434

L'assemblée générale du 27/01/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. VEQUEAU Patrice de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 27/01/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE-SUR-YON.

Pour avis
Patrice Véqueau

L24IJ02363

RECTIFICATIFS

Comptasanté
L'expert comptable des professionnels de santé

RETIMS

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L23IJ23460 dans l'édition du 22/12/2023.

Il fallait lire : en adresse de siège social : 78 ROUTE DE CHALLANS 85160 ST JEAN DE MONTS.

L24IJ02281

AUTRES ANNONCES

estuaire
ÎLE DE NANTES
Notaires

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Par testament olographe en date du 03/04/2021, **Mme Rosa Marie Louise Laure CAILLON** veuve de M. Georges MARCAND, décédée à CHALLANS (85300), le 15/11/2023, a **consenti un legs universel.**

A la suite de ce décès, ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Isabelle GUICHOUX, Notaire associée de la SAS dénommée « Estuaire Notaires », titulaire d'un office notarial à la résidence de NANTES, 1 mail du Front Populaire, suivant procès-verbal d'ouverture et de description en date du 23/01/2024, complété aux termes de l'acte de notoriété reçu par Me GUICHOUX le 29/01/2024, desquels il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Une expédition de chacun de ces actes a été adressée au greffe du tribunal judiciaire de Nantes.

Toute opposition devra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé de la succession : Me Isabelle GUICHOUX, notaire à NANTES (44200), 1 mail du Front Populaire, CS 50307, 44203 NANTES, dans le mois suivant la réception par le greffe des actes susvisés.

L24IJ01139

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 octobre 2023,

Monsieur Charles Antoine Maurice Hubert GALBAUD du FORT, en son vivant Retraité, demeurant à SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ (85270) 13 impasse de la Vette.

Né à NANTES (44000), le 2 octobre 1949.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

Décédé à SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE (85800) (FRANCE), le 3 novembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testaments reçu par Maître Charles-Henri GASCHIGNARD, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « GMV Notaires », titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à NANTES (Loire-Atlantique), 41, rue Jeanne d'Arc, le 28 décembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Charles-Henri GASCHIGNARD, notaire à NANTES 41 rue Jeanne d'Arc, référence CRPCEN : 44002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de LES SABLES D'OLONNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24IJ02090



FONTENEAU - DERAME - MARCHAND
Société d'Avocats
27 rue de Strasbourg
44000 NANTES

VENDEE TOILES
SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 1 Chemin de la Fradinière
85300 CHALLANS
907 675 318 RCS LA ROCHE SUR YON

EURL MADE IN PORNIC
au capital de 2 000 €
Siège social : 16 avenue des Océanides
44210 PORNIC
838 930 493 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS DE FUSION MODIFICATION DE DENOMINATION SOCIALE

Aux termes d'un projet de fusion en date du 4 décembre 2023, la société EURL MADE IN PORNIC a fait apport à titre de fusion à la société VENDEE TOILES, de l'ensemble de son actif moyennant la prise en charge de son passif, soit un apport net d'un montant de 91 101 €. La société VENDEE TOILES, absorbante, étant propriétaire de la totalité des parts émises par la société EURL MADE IN PORNIC, absorbée, la fusion a été placée sous le régime prévu à l'article L. 236-3-II du Code de commerce ; la société EURL MADE IN PORNIC, absorbée, a donc été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion, et la société VENDEE TOILES n'a procédé à aucune augmentation de capital.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 janvier 2024, les associés de la société VENDEE TOILES ont :

- approuvé le traité de fusion dans toutes ses dispositions et la transmission universelle du patrimoine de la société EURL MADE IN PORNIC. La fusion, qui a pris effet d'un point de vue juridique le 26 janvier 2024, est réalisée sur le plan comptable et fiscal avec un effet rétroactif au 1er octobre 2023 ; en conséquence,

toutes les opérations actives et passives réalisées par la société EURL MADE IN PORNIC entre le 1er octobre 2023 et la date de réalisation définitive de la fusion seront considérées comme faites pour le compte de la société VENDEE TOILES. Les dépôts légaux seront effectués aux registres du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON et de SAINT NAZAIRE.

- décidé de modifier la dénomination sociale de la société pour adopter celle de : « FT GROUP » à compter du 26 janvier 2024 et a modifié corrélativement l'article 3 « Dénomination » des statuts.

Pour avis

L24IJ02484

RESTEZ MAÎTRE DE L'INFORMATION :

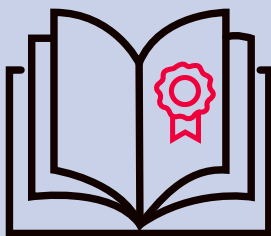
ABONNEZ-VOUS!
1 an : 79 €

ABONNEMENT@INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

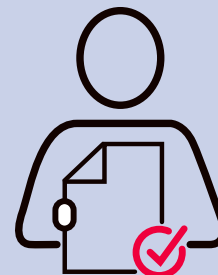


**Le média des affaires
en Loire-Atlantique et en Vendée**

**Service
en ligne**



**Attestation
de parution
immédiate**



**Relecture
assurée**

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

PODCAST

les carnets DE LA TRANSMISSION

Atlantique
Ouvertures
In Extenso



Vincent
Lebreton



Yannick
Murzeau

IJ | **In Extenso**





CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Plus de 20 nouvelles formations en **2024** pour répondre aux enjeux des entreprises

Nos équipes se mobilisent pour accompagner
et concrétiser vos projets de formation.

Consultez nos offres ↔

formation.paysdelaloire.cci.fr



Le HUB formation & compétences
Loire-Atlantique - Mayenne - Maine et Loire - Sarthe - Vendée